



**HAL**  
open science

**“ Un pied de chaque côté du périph’ ” : manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité sociale ascendante**

Loïs Vieillefosse

► **To cite this version:**

Loïs Vieillefosse. “ Un pied de chaque côté du périph’ ” : manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité sociale ascendante. Sociologie. 2016. dumas-01360092

**HAL Id: dumas-01360092**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01360092>**

Submitted on 5 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Un pied de chaque côté du périph' » :  
Manifestations spatiales et résidentielles de  
la mobilité sociale ascendante

Loïs Vieillefosse

Mémoire présenté pour le Master en

Discipline : Sociologie

Directeur du mémoire : Marco Oberti

2015 – 2016

## **Remerciements**

Je souhaite tout d'abord remercier Marco Oberti pour ses précieux conseils, ses relectures attentives et sa disponibilité.

Je remercie également Edmond Préteceille de m'avoir permis d'utiliser sa typologie.

Je voudrais exprimer ma gratitude envers Jérôme Péglise et Sandrine Nicourd pour les entretiens qu'ils m'ont permis de réaliser. Je remercie aussi mes camarades de master dont certains m'ont permis de rencontrer mes premiers enquêtés.

Je remercie également Gwenaële Rot pour ses relectures et ses critiques constructives.

Merci également à Yannick Savina pour son aide sur les données spatiales, et à Jules Naudet pour ses conseils méthodologiques.

Je tiens à remercier les personnes que j'ai rencontrées en entretien pour leur confiance et leur disponibilité.

Enfin, merci à Benoît pour son soutien et ses relectures.

## Table des matières

Remerciements .....	2
Table des matières .....	3
<b>INTRODUCTION</b> .....	7
<b>1. MÉTHODOLOGIE</b> .....	8
<b>A. UNE MÉTHODE MIXTE</b> .....	8
<i>a. Le choix de l'approche qualitative et biographique</i> .....	8
<i>b. Traitement des données spatiales</i> .....	10
<b>B. QUESTIONS DE DÉFINITION</b> .....	11
<i>a. Quelles catégories sociales ?</i> .....	11
<i>b. Le « quartier » : des définitions et des représentations mouvantes</i> .....	13
<b>2. POURQUOI ÉTUDIER LES MANIFESTATIONS SPATIALES ET RÉSIDENTIELLES DE LA MOBILITÉ ASCENDANTE ?</b> .....	15
<b>A. « LA VERTU HEURISTIQUE D'UNE SOCIOLOGIE DES IRRÉGULARITÉS SOCIALES »</b> .....	15
<b>B. LA MARGINALITÉ DES DIMENSIONS SPATIALES ET RÉSIDENTIELLES DANS LES TRAVAUX SUR LA MOBILITÉ SOCIALE</b> .....	18
<b>CHAPITRE I : DES PARCOURS COMMUNS</b> .....	23
<b>A. UNE ENFANCE EN « CITÉ »</b> .....	24
<i>a. Le temps de l'insouciance</i> .....	24
<i>b. Des discours similaires sur la banlieue et ses problématiques</i> .....	25
<i>c. Des critères de choix résidentiels en commun</i> .....	26
<b>B. UN PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE SIMILAIRE</b> .....	29
<i>a. Des jeunes en transition</i> .....	29
<i>b. Origines immigrées : expérience de la mobilité et choix résidentiels</i> .....	30
<i>c. Le « milieu d'origine »</i> .....	32
<b>C. DES ATTITUDES VARIÉES ET COMPLEXES</b> .....	34
<i>a. La construction de types idéaux</i> .....	34
<i>b. Les grandes dimensions</i> .....	36
<b>CHAPITRE II : LES « ATTACHÉS » : UN ATTACHEMENT FORT AU MILIEU SOCIAL ET A L'ESPACE RÉSIDENTIEL D'ORIGINE</b> .....	39
<b>A. UNE ENFANCE ENCLAVÉE ET DES ORIGINES TRÈS POPULAIRES</b> .....	40

a. Des origines très populaires .....	40
b. Une expérience scolaire et résidentielle enclavée .....	47
<b>B. LA CONFRONTATION AVEC UN « AUTRE MONDE »</b> .....	49
a. Le récit de la confrontation avec un nouveau monde social.....	49
b. Un « choc » lié à des espaces différents .....	52
<b>C. UN RAPPORT SPÉCIFIQUE AU QUARTIER D'ORIGINE</b> .....	53
a. Une valorisation du quartier d'origine.....	53
b. Une forte implication locale .....	55
<b>D. CHOIX RÉSIDENTIELS ET ATTACHEMENT AUX ORIGINES SOCIALES ET AU QUARTIER</b> .....	57
a. Vivre dans le quartier d'origine ?.....	57
b. Des quartiers géographiquement et socialement proches du quartier d'origine .....	59
<b>CHAPITRE III : LES « DISTANCIÉS » : UN PARCOURS DE MOBILITÉ QUI « VA DE SOI » ET UNE DISTANCIATION DU QUARTIER D'ORIGINE</b> .....	63
<b>A. EXPÉRIENCES DE SOCIALISATION ANTICIPATRICE ET PRISE DE DISTANCE</b> .....	64
a. Un profil spécifique qui alimente une posture de distanciation .....	64
b. Des expériences de socialisation anticipatrice fréquentes .....	65
c. Une attitude parentale « légitimiste » héritée.....	67
<b>B. ATTENUER L'EXPÉRIENCE DES DIFFÉRENCES SOCIALES</b> .....	69
a. Un parcours de réussite « qui va de soi ».....	69
b. Une expérience des différences sociales minimisée et plus faiblement ressentie .....	71
c. L'absence de « choc spatial » .....	72
<b>C. UN RAPPORT DISTANCIÉ AU QUARTIER D'ORIGINE</b> .....	74
a. Une faible intégration aux réseaux de sociabilité locaux dès l'enfance.....	74
b. Une perception négative du quartier .....	75
<b>D. DES CHOIX RÉSIDENTIELS EN DEHORS DES QUARTIERS POPULAIRES</b> .....	76
a. Sortir de la cité.....	76
b. Une certaine proximité géographique .....	77
c. Les critères de choix.....	79
<b>CHAPITRE IV : LES « PASSEURS » : UNE « DOUBLE PRÉSENCE » DANS DES MILIEUX RÉSIDENTIELS ET SOCIAUX CONTRASTÉS</b> .....	82
<b>A. DES INSTANCES DE SOCIALISATION DIVERSES ET PARFOIS CONTRADICTOIRES</b> .....	83
a. Un profil spécifique.....	83

<i>b. Des expériences de socialisation anticipatrice scolaires mais une expérience résidentielle enclavée</i> .....	84
<b>B. UNE « DOUBLE PRÉSENCE » DANS DES MILIEUX SOCIAUX ET DES ESPACES CONTRASTÉS</b> .....	86
<i>a. Une dualité sociale revendiquée</i> .....	86
<i>b. Une dualité qui se reflète au niveau spatial</i> .....	88
<i>c. Une phase transitoire et une posture d'auto analyse</i> .....	89
<b>C. UN RAPPORT AMBIGU AU QUARTIER D'ORIGINE</b> .....	91
<i>a. Un attachement au quartier d'origine</i> .....	91
<i>b. Une volonté de s'éloigner</i> .....	92
<b>D. DES CHOIX RÉSIDENTIELS EN DEHORS DE LA BANLIEUE, SOUVENT ORIENTÉS VERS PARIS</b> .....	94
<i>a. Le choix de Paris, un symbole</i> .....	95
<i>b. Des critères et des choix variés</i> .....	96
<b>CONCLUSION</b> .....	99
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	102
<b>ANNEXE 1 : RÉCIT D'ENQUÊTE</b> .....	107
<b>ANNEXE 2 : TYPOLOGIE D'E. PRÉTECEILLE</b> .....	111
Liste des différents types .....	111
Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types ouvriers.....	112
Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types moyens .....	113
Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types supérieurs .....	114
<b>ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN</b> .....	115
<b>ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE SUR LE BUDGET</b> .....	117
<b>ANNEXE 5 : LISTE DES ENQUÊTÉS</b> .....	118

## **Table des illustrations**

### **CARTES**

Carte 1: Pourcentage des catégories populaires à Clichy-sous-Bois.....	42
Carte 2 : Pourcentage des cadres et professions intellectuelles supérieures à Clichy-sous-Bois .....	43
Carte 3 : Trajectoires résidentielles des « attachés » .....	60
Carte 4 :Trajectoire résidentielle des « distanciés » .....	78
Carte 5 : Trajectoires résidentielles des « passeurs » .....	95

### **TABLEAUX**

Tableau 1: Grands traits caractéristiques des types idéaux .....	35
--	----

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des enquêtés du groupe « attachés » .....	40
Tableau 3 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « attachés » (typologie d'E. Préteceille).....	41
Tableau 4 : Principaux indicateurs sociaux sur la ville de Clichy-sous-Bois.....	43
Tableau 5 : Temps moyen de transport entre Clichy-sous-Bois et différents centres parisiens	45
Tableau 6 : Niveau et type d'études des « attachés » .....	48
Tableau 7 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « attachés » (typologie d'E. Préteceille) (partie I).....	57
Tableau 8 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « attachés » (typologie d'E. Préteceille) (partie 2).....	61
Tableau 9 : Tableau récapitulatif des enquêtés du groupe « distancés » .....	64
Tableau 10 : Niveau et type d'études des « distancés » .....	65
Tableau 11 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « distancés » (typologie d'E. Préteceille).....	66
Tableau 12 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « distancés » (typologie d'E. Préteceille).....	79
Tableau 13 : Tableau récapitulatif des enquêtés « passeurs » .....	83
Tableau 14 : Niveau et type d'études des « passeurs » .....	84
Tableau 15 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « passeurs » (typologie d'E. Préteceille).....	85
Tableau 16 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « passeurs » (typologie d'E. Préteceille).....	98

## **SCHEMAS**

Schéma 1: Hypothèses de recherche .....	8
Schéma 2 : Facteurs influençant le type d'attitude adoptée par l'enquêté .....	38

## INTRODUCTION

Le 27 octobre dernier a marqué les dix ans des émeutes urbaines de Clichy-sous-Bois. L'anniversaire de cet événement a entraîné un regain d'attention de la part des médias sur la question des « banlieues ». C'est notamment la jeunesse de ces quartiers sur laquelle circulent de nombreux préjugés et stéréotypes qui est au centre de l'attention médiatique et également de celle des chercheurs.

L'image stéréotypée des « jeunes de banlieue », largement véhiculée par les médias, ne doit pas occulter le parcours de certains de ces jeunes qui connaissent une mobilité sociale intergénérationnelle ascendante importante.

De nombreuses raisons justifient d'étudier ces trajectoires. Cela permet d'abord, par une démarche scientifique, de tenter de déconstruire les stéréotypes sur la jeunesse de ces quartiers. De plus, la mobilité sociale ne va pas de soi. Si l'étude des conséquences de la mobilité reste assez marginale en sociologie, plusieurs auteurs ont déjà montré que l'expérience d'un changement de position sociale peut être source de tension (Naudet 2012, De Gaulejac 1999).

Pour ces jeunes issus de quartiers populaires, le stigmatisme social est doublé d'un stigmatisme spatial et la réussite sociale est donc encore moins évidente. L'expérience de ce changement de position sociale aura nécessairement des effets au niveau individuel et demandera un ajustement.

Comment ces jeunes s'ajustent-ils alors à un milieu social si différent du leur ? Et surtout, pour eux qui sont issus de quartiers stigmatisés, comment leur expérience de la mobilité ascendante se manifeste-t-elle au niveau spatial ?

La mobilité sociale s'accompagne en effet souvent d'une fréquentation de nouveaux types d'espaces, comme des lieux de travail ou d'étude. Ces individus ont alors « un pied de chaque côté du périph' » (selon l'expression d'une enquêtée) au sens propre comme figuré. Ils côtoient une pluralité de milieux sociaux et d'espaces. Leur vie se déroule ainsi entre leur quartier d'origine et leur famille, et leur nouveau milieu, représenté par leur lieu de travail à Paris où dans des communes de banlieue plus favorisées.

Comment ces jeunes se sentent-ils lors des premières sorties en dehors de leur commune ou de leur quartier ? Quelle est leur expérience des espaces socialement très différents de ce qu'ils ont connu jusqu'alors ? Ces questions sont plus largement valables pour tous les mobiles ascendants. Or l'aspect résidentiel et spatial de leur expérience n'est que trop peu traité en sociologie. Pour cette étude de petite ampleur, on se concentrera sur ces dynamiques chez les jeunes « de banlieue » en tant que sous population d'une population plus large de mobiles



ascendants. La spécificité des expériences résidentielles de ces individus peut permettre de rendre plus saillante la place des dimensions résidentielles et spatiales de la mobilité ascendante.

Quelles sont alors les manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité sociale intergénérationnelle ascendante ? Existe-t-il des facteurs résidentiels et spatiaux ayant une influence sur l'expérience de la mobilité sociale ?

Plus précisément, on se pose les questions suivantes : quel est le parcours résidentiel de ces individus ? Quels critères avancent-ils dans le choix de leur lieu de résidence ? Quelle est leur expérience des espaces socialement très différents du lieu d'origine ? Comment ces manifestations influencent en retour l'expérience de la mobilité ?

Les trajectoires sociales et les trajectoires résidentielles sont étroitement liées et imbriquées (Authier & Grafemeyer 2011). Nous pensons donc que certains facteurs sociaux et résidentiels comme les expériences résidentielles passées influencent le rapport à la mobilité sociale. Ce rapport à la mobilité aurait alors à son tour des manifestations spatiales et résidentielles. Enfin, ces manifestations auraient en retour une influence sur l'expérience de la mobilité ascendante.

### *Schéma 1: Hypothèses de recherche*



## **1. MÉTHODOLOGIE**

### **A. UNE MÉTHODE MIXTE**

Pour tenter de répondre à ces questionnements, la méthode utilisée combine une approche qualitative et une approche plus quantitative grâce à l'exploitation de données spatiales.

#### ***a. Le choix de l'approche qualitative et biographique***

La mobilité sociale est traditionnellement étudiée grâce à des outils quantitatifs, à un niveau macro social, comme par exemple avec les tables de mobilité. Si cette approche peut être appropriée pour dégager les grandes tendances des mouvements de mobilité dans une

société donnée, ou pour mettre en évidence les facteurs explicatifs de la mobilité sociale, elle l'est moins pour traiter ses conséquences individuelles.

Certains travaux ont pu par le passé avoir recours à des méthodes statistiques pour établir les conséquences individuelles de la mobilité<sup>1</sup>. Toutefois la méthode qualitative semble la plus adaptée au traitement des expériences individuelles. La façon qu'ont les individus de mettre en récit leur trajectoire sociale est particulièrement importante pour étudier l'expérience de la mobilité ascendante. C'est pourquoi les entretiens paraissent être la méthode la plus adaptée au sujet qui nous intéresse.

C'est plus particulièrement l'approche biographique qui semble la plus à même de saisir l'expérience de la mobilité ainsi que ses manifestations spatiales et résidentielles.

Les entretiens réalisés ont été très peu directifs afin de recueillir le vécu des individus et leurs perceptions. Ce type d'entretien permet de recueillir des éléments sur de multiples aspects de la vie des individus, ce qui permet ensuite dans l'analyse de bien contextualiser les régularités observées.

Ces entretiens ont été menés de manière chronologique. Il était d'abord demandé aux personnes de raconter leur enfance, de décrire leur quartier d'origine, leur école, la situation de leurs parents. Les enquêtés se lançaient alors dans un récit chronologique de leur parcours, et enchaînaient souvent sur leurs études supérieures puis leur vie professionnelle. Ensuite les enquêtés étaient relancés sur les sujets qui n'avaient pas été assez abordés. Lorsque les personnes étaient restées trop factuelles, des questions sur leur ressenti étaient posées. Les thèmes principaux de l'entretien étaient ceux de la famille, de l'enfance, du quartier d'enfance, de l'école et des études supérieures, de la vie professionnelle et des critères de choix résidentiels (voir la grille d'entretien en Annexe 3). A la fin de l'entretien une série de questions concernant explicitement l'expérience de la mobilité étaient posées. Si des perceptions sur le parcours de mobilité avaient la plupart du temps déjà été abordées spontanément dans le reste de l'entretien, ces questions permettaient à l'enquêté de les développer. Leur position en fin d'entretien permettait d'avoir des réponses plus ouvertes et plus développées car la relation de confiance avait déjà été instaurée. De plus, en revenant sur leur parcours, les personnes avaient souvent des idées plus précises sur ces questions en fin d'entretien.

Si l'approche qualitative est adaptée au traitement de notre sujet, il faut également préciser qu'une tentative d'objectivation de l'analyse a été réalisée à travers l'exploitation des données de l'enquête Trajectoires et Origines de l'INED<sup>2</sup>. Le but était alors d'observer les trajectoires

---

<sup>1</sup> C'est le cas notamment de certains travaux américains des années 60-70 qui étudient les conséquences psychologiques et individuelles de la mobilité sociale. On peut notamment citer Kessin K. Social and Psychological Consequences of Intergenerational Occupational Mobility, *American Journal of Sociology*, Vol. 77, No. 1 Jul. 1971, pp. 1-18, The University of Chicago Press ;  
ou encore : Ellis R., Clayton L. Social Mobility and Social Isolation: A Test of Sorokin's Dissociative Hypothesis. *American Sociological Review*, Vol. 32, No. 2 Apr. 1967 pp. 237-253

<sup>2</sup> [<http://teo.site.ined.fr/>] dernière consultation le 12/05/2016

résidentielles des mobiles ascendants sur un large échantillon. Une telle analyse aurait permis de contextualiser les éléments recueillis en entretien. Si les données sur les catégories socioprofessionnelles sont suffisamment précises pour cibler les individus mobiles ascendants, l'enquête TeO ne fournit cependant pas de données suffisamment détaillées sur les lieux de résidence. Elle ne permet donc pas d'établir des trajectoires résidentielles satisfaisantes. En effet, l'échelle la plus fine des données disponibles est celle du département. Or cela n'est pas assez précis pour étudier les choix résidentiels des individus. Ainsi, ces données n'ont pu être exploitées.

### ***b. Traitement des données spatiales***

Afin de systématiser l'analyse des choix résidentiels et de prendre la mesure du profil social des lieux de résidence de nos enquêtés, des données spatiales ont été exploitées.

Lors des entretiens, l'adresse des lieux de résidence successifs a été recueillie. Grâce à cette adresse, des coordonnées GPS ont été obtenues par l'intermédiaire d'un site internet spécialisé<sup>3</sup>. Ces coordonnées ont ensuite été reportées sur une carte de la région Ile-de-France à l'aide du logiciel de cartographie QGIS.

Un premier traitement statistique a été réalisé à partir de ces coordonnées. L'identifiant de l'IRIS<sup>4</sup>, dans lequel se situait chaque point a été récupéré. L'échelle de l'IRIS a été choisie car il s'agit de la plus précise que l'on puisse obtenir. Cela permet ainsi d'avoir une délimitation bien précise et objective des lieux de résidence.

Ensuite, à l'aide des données infra-communales du recensement INSEE<sup>5</sup>, un premier portrait socioéconomique de l'IRIS a été établi. Cette première analyse a porté sur la répartition des différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) dans l'IRIS et également sur les pourcentages de personnes immigrées et étrangères dans l'IRIS. Cette première méthode s'est avérée peu concluante, tant la CSP est une variable insatisfaisante pour dresser le profil social d'un lieu. En effet, la nomenclature des CSP est publiquement accessible pour les bases de données infra-communales uniquement dans sa version la plus agrégée (en 8 catégories), nomenclature qui manque de finesse pour déterminer le profil d'un IRIS. On ne fait par exemple pas de différence dans cette nomenclature entre les cadres du privé et les cadres du secteur public, entre les professions intellectuelles supérieures et les cadres etc... Ainsi, et notamment dans Paris intramuros, peu de variations entre les IRIS existaient et il était alors très délicat de distinguer les IRIS entre eux et de déterminer leurs caractéristiques socioéconomiques propres.

---

<sup>3</sup> [<http://www.coordonnees-gps.fr/>] dernière consultation le 01/05/2016

<sup>4</sup> L'IRIS (« Ilots Regroupés pour l'Information Statistique ») correspond au découpage le plus fin du territoire et le divise en tranches de 2000 habitants. Voir :

[<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/iris.htm>] dernière consultation le 01/05/2016

<sup>5</sup> Les données infra-communales sont des données de recensement à l'échelle de l'IRIS. Il s'agit de l'échelle la plus précise accessible pour les données de recensement.

Pour pallier à ce problème, nous avons utilisé la typologie d'Edmond Préteceille<sup>6</sup> pour déterminer quels types d'IRIS étaient choisis par les enquêtés selon leurs caractéristiques individuelles. La typologie mise en place par E. Préteceille permet en effet, au niveau très fin de l'IRIS, de définir des types très précis (pour l'Ile-de-France). La définition de ces types est permise par une AFC (analyse des correspondances) à partir de données infra communales détaillées de l'INSEE. Ces données portent principalement sur les CSP détaillées (39 modalités sont retenues) et le statut d'emploi. Des variables supplémentaires telles que la structure par âge de la population, le lieu de naissance et la nationalité, ainsi que le type et le statut d'occupation du logement, sont ajoutées à l'analyse.

A partir de ces analyses, une typologie de 18 types est construite, divisée en trois ensembles : espaces supérieurs (8 types), espaces moyens (5 types) et espaces populaires (5 types) (voir annexe 2 pour plus de détails).

Cette typologie permet de caractériser de manière fine les IRIS. La prise en compte de la version détaillée des CSP ainsi que l'ajout de variables supplémentaires permet d'aller plus loin dans l'analyse qu'avec la simple prise en compte du taux de chaque CSP en 8 postes. Pour tous les IRIS des enquêtés, on a obtenu le type de l'IRIS en 1999 et en 2008, afin de tenir compte des éventuelles évolutions.

## **B. QUESTIONS DE DÉFINITION**

### ***a. Quelles catégories sociales ?***

Afin de cibler les personnes à interroger, il a fallu déterminer et délimiter des critères pour caractériser la mobilité ascendante (pour plus de détails sur la prise de contact avec les enquêtés et le déroulement de l'enquête, voir annexe 1). Je souhaitais rencontrer des personnes originaires des classes populaires ayant connu une mobilité ascendante relativement importante. Pour éviter une variation trop importante de profils, il fallait trouver une définition plus précise de la mobilité. Les catégories socioprofessionnelles semblaient être le moyen le plus simple de cibler objectivement et facilement des personnes. Des termes génériques comme « classes populaires », « milieux modestes » étaient en effet trop subjectifs et, utilisés dans les annonces, auraient produit une diversité trop importante de profils. Les CSP permettaient au contraire de délimiter objectivement le cadre de l'enquête.

Toutefois, une fois cette décision prise, il fallait déterminer quelles CSP considérer. Considérer uniquement les enfants d'ouvriers ? Les enfants d'ouvriers et d'employés ? Fallait-il considérer

---

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur la typologie, voir Edmond Préteceille. : Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999. [Rapport de recherche] Observatoire Sociologique du Changement - Sciences Po & CNRS. 2003, ainsi que le tableau en annexe 2

les personnes devenues cadres et professions intellectuelles supérieures uniquement, ou également celles exerçant des professions intermédiaires ?

Considérer uniquement les enfants d'ouvriers semblait réducteur, car avec le développement du secteur tertiaire, les employés sont devenus une catégorie socioprofessionnelle particulièrement importante (Peugny 2015). Aujourd'hui, beaucoup de professions se situant en bas de la hiérarchie sociale et de la pyramide des salaires appartiennent à la CSP des employés. La figure classique de l'ouvrier industriel ne représente plus les catégories populaires aujourd'hui. (ibid) Les employés sont également particulièrement touchés par le temps partiel, les contrats précaires, autant de conditions d'emploi qui les situent au bas de la hiérarchie sociale (ibid). Si on considère que ce qui définit les catégories populaires est leur position de « dominés » (Schwartz 1998), une grande partie des employés peut donc être considérée comme appartenant à ces catégories. A bien des égards, leurs conditions de vie se rapprochent de celles des ouvriers. Considérer uniquement les enfants d'ouvriers revenait alors à se couper de toute une partie des individus en mobilité ascendante, pourtant objectivement issus de milieux populaires (tous les enfants d'employés non qualifiés des services à la personne, les hôtes de caisse, les personnels de surveillance etc...). Certes, certains employés, notamment qualifiés, ont des conditions de vie qui peuvent les rapprocher de celles des classes moyennes. Cependant une légère variation dans les origines sociales des enquêtés n'a pas été considérée comme problématique. Au contraire, le fait d'avoir des personnes issues de milieux un peu moins populaires permet de mieux saisir comment le milieu d'origine, la trajectoire des parents, les expériences résidentielles, influencent l'expérience de la mobilité ascendante. L'essentiel était d'éviter une trop grande dispersion des profils.

Finalement, beaucoup de parents de l'échantillon sont ouvriers ou employés non qualifiés. Or, de plus en plus, le clivage entre ouvriers et employés se réduit, laissant place au clivage entre non-qualifiés et qualifiés. Les salariés non-qualifiés, ouvriers et employés, formeraient alors un groupe à part entière, soumis à des conditions d'emploi et de vie similaires (Amossé & Chardon 2006). Le fait de retenir des parents ouvriers et employés n'est alors pas problématique.

Au final, nous ne cherchons pas ici à avoir une définition sociologiquement parfaite des classes populaires. L'association des ouvriers et des employés est bien sûr imparfaite et ne correspond pas nécessairement à une classe sociale à proprement parler qui aurait un sentiment d'appartenance ou une conscience collective. Une catégorie sociale formée par ces deux CSP comporte bien sûr un fort degré d'hétérogénéité. Il faut également garder à l'esprit les limites des CSP dans l'analyse de la stratification sociale.<sup>7</sup> Cependant on a seulement besoin ici d'un outil pratique qui permette de délimiter une population d'étude.

Les questions de l'identification, de l'appartenance de classe et de la définition du milieu d'origine seront traitées et analysées grâce aux témoignages des enquêtés. On s'attachera

---

<sup>7</sup> Au sujet du débat qui entoure les classifications socioprofessionnelles, voir : Brousse C., « ESeC, projet européen de classification socio-économique », *Courrier des statistiques*, 125, 2008, p. 27-36.

; Desrosières A., Thévenot L., *Les Catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1988 ;

Penissat E., Rowell J., « Note de recherche sur la fabrique de la nomenclature socio-économique européenne ESeC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/1 n° 191-192, p. 126-135.

également à étudier l'influence de ces questions sur l'expérience de la mobilité ascendante. Cependant dans le but de cibler les enquêtés, la définition des catégories populaires utilisées semble suffisante, comme simple outil méthodologique.

Il fallait également délimiter la profession des individus interrogés. Fallait-il inclure les professions intermédiaires ? La prise en compte des cadres et professions intellectuelles supérieures semblait obligatoire. Leur niveau d'études plus élevé, leur niveau de revenu ainsi que leur place dans la hiérarchie sociale place ces catégories du côté des « dominants », plutôt que du côté des « dominés ». Lorsque le terme de « catégories supérieures » est utilisé ici, c'est principalement aux cadres et professions intellectuelles supérieures qu'il se réfère.

Les professions intermédiaires en revanche, ont été écartées de l'analyse. En effet, étant donné la prise en compte de parents employés, certains profils, par exemple un individu de catégorie profession intermédiaire ayant des parents employés qualifiés, auraient constitué une mobilité sociale de trop faible degré pour l'étude envisagée. Afin de saisir les dynamiques en jeu dans l'expérience de la mobilité ascendante, il faut en effet considérer des mobilités relativement importantes. De plus, les professions intermédiaires peuvent parfois, notamment au niveau des conditions de vie, se rapprocher sensiblement des employés et même de certains ouvriers. Cette CSP peut davantage être associée aux classes moyennes qu'aux classes supérieures.<sup>8</sup>

Ce sont donc les personnes cadres et professions intellectuelles supérieures issues de parents ouvriers et / ou employés qui ont été retenues comme population cible de l'enquête (la profession des deux parents a été prise en compte).<sup>9</sup>

### ***b. Le « quartier » : des définitions et des représentations mouvantes***

Le terme « quartier » sera fréquemment utilisé dans l'analyse. La notion de quartier n'est pas un concept sociologique en soi, pourtant, elle est fréquemment utilisée par les sociologues comme « unité d'analyse », ou encore comme terrain d'enquête (Grafemeyer 2007). Mais il s'agit alors d'unités construites par le chercheur, imposées de l'extérieur. Ce n'est pas en tant qu'unité de mesure que nous utilisons ce terme ici. Notre unité de mesure spatiale a été celle de l'IRIS, pour sa précision et son objectivité.

Lorsque nous parlons de « quartier », il ne s'agit donc pas de construire une échelle d'analyse, mais de comprendre la définition que donne chaque enquêté de son « quartier ». En effet, le quartier n'est pas qu'une unité de mesure sociologique, il est également une unité construite de

---

<sup>8</sup> Deux enquêtés sont libellés « autoentrepreneurs ». Il a été considéré qu'ils rentraient dans le cadre de l'analyse car leur niveau et leur style de vie correspondaient à celui des autres enquêtés. Adama vit avec une cadre, a des revenus confortables et gère sa propre entreprise. Achille était jusqu'à récemment cadre et salarié. Il est diplômé d'une Grande Ecole et a récemment décidé de créer sa propre entreprise.

<sup>9</sup> A l'exception d'un père qui est artisan, mais la mère de l'enquêtée est employée, et les conditions de vie de ce ménage s'apparentent à celles des autres familles de l'échantillon, ce profil a donc été retenu

l'intérieur, par les représentations de ceux qui y résident (Grafemeyer 2007). Nous avons ici souhaité saisir ces représentations individuelles des quartiers.

La grille d'entretien a été construite en écartant au maximum le terme « quartier » des questions au profit de l'expression « lieu de résidence ». Il s'agissait de ne pas orienter la définition que les individus donnent de leur quartier. Une fois que les enquêtés avaient utilisé le terme « quartier », il était ensuite repris durant l'entretien, et utilisé dans le sens que lui attribuait l'enquêté.

Il est alors intéressant de voir à quel point la définition d'un quartier et notamment ses délimitations spatiales varie selon les individus et leur rapport à ce dernier (Authier et Grafemeyer, 2001). Le quartier est donc une figure « à géométrie variable » (Benoît-Guilbot, 1982). Selon les personnes, un quartier comme Barbès par exemple pourra avoir des délimitations spatiales et des localisations très différentes (Lallement, 2010). « Les contours peuvent être flous, et donner lieu à des appréciations variables. » (Grafemeyer 2007, p.22)

Cette dynamique est bien présente dans nos entretiens. On découvre à la fois une importante variation des définitions des quartiers selon les individus, mais également des différences d'échelles selon le rapport qu'entretiennent les individus avec l'espace concerné.

Cela est particulièrement marquant lorsque l'on compare la définition qui est donnée du quartier d'origine et celle qui est donnée des quartiers parisiens.

Le quartier d'origine est souvent défini sur une échelle très limitée, celle de la résidence. Ce sont en effet les noms des grands ensembles, qui concernent quelques immeubles, voire un unique bâtiment, qui sont utilisés pour définir le quartier. On vient ainsi « du Chêne Pointu », « de la Cerisaie », ou « du Bois Barmont ». L'échelle mobilisée est alors celle de la « cité » qui est le principal référent spatial de ces jeunes. L'existence fréquente dans les grands ensembles de délimitations physiques permettant de distinguer clairement les limites spatiales de la cité renforcent l'utilisation de ce référent (Lepoutre 1997). Ce recours à l'échelle très réduite de la cité pour définir le lieu d'origine est caractéristique des espaces socialement stigmatisés (Guerrin-Pace 2007).

En dehors des quartiers d'origine en revanche, dans d'autres types d'espaces et notamment à Paris, la définition des « quartiers » est très différente, et également plus variable selon les individus. Deux référents sont souvent utilisés concernant Paris : d'un côté, certains utilisent la station de métro comme élément de référence pour qualifier un quartier. Ainsi, on parle « d'Oberkampf » ou de « République ». La zone ainsi évoquée correspond aux espaces qui s'organisent autour de la station de métro mais a donc des frontières mouvantes et peu définies. D'autres utilisent le référent de l'arrondissement, une échelle beaucoup moins précise.

Dans certains cas, notamment pour des communes de banlieue, c'est même le référent de la commune qui est utilisé. L'une de nos enquêtées, lorsqu'elle raconte qu'elle ne pourrait pas vivre « dans ce quartier » évoque en réalité toute la commune de Neuilly-sur-Seine.

On saisit alors que l'échelle de définition choisie est fortement liée au rapport de l'individu à l'espace concerné. Les référents en termes de station de métro sont plus fréquemment utilisés

pour définir des lieux familiers, comme des lieux de résidence, des espaces fréquentés pour les loisirs, etc... Le référent de l'arrondissement lui sera utilisé soit lorsque la localisation n'est pas certaine (pour exprimer son désir de vivre dans une zone, sans savoir précisément où) ou pour des personnes moins familières avec Paris. Finalement, le référent de la commune est fréquemment utilisé pour des communes autres que Paris, et souvent lorsqu'une forte distance affective, voire un rejet, est exprimé pour ces communes.

Il faut toutefois noter que le référent de la commune peut également être utilisé pour la commune d'origine, notamment dans le cas spécifique de Clichy-sous-Bois. La dynamique est ici différente, et le référent en termes de commune dénote ici plutôt un attachement spécifique à la ville dans son ensemble, plutôt qu'un rejet de cette dernière. Cet élément sera développé et éclairci à plusieurs reprises dans la suite du texte, nous ne nous attarderons donc pas ici sur cette question.

Ces questions sont importantes car elles permettent de saisir les représentations que les individus ont des différents espaces et donc leur rapport à ceux-ci.

## **2. POURQUOI ÉTUDIER LES MANIFESTATIONS SPATIALES ET RÉSIDENTIELLES DE LA MOBILITÉ ASCENDANTE ?**

### **A. « LA VERTU HEURISTIQUE D'UNE SOCIOLOGIE DES IRRÉGULARITÉS SOCIALES »<sup>10</sup>**

Dans la tradition Durkheimienne, la sociologie correspond à la science des régularités sociales (Durkheim 1895). L'étude de trajectoires atypiques telles que celles des mobiles ascendants peut alors paraître marginale et anecdotique, puisqu'échappant justement à ces régularités.

Toutefois on peut avancer de nombreux arguments pour justifier l'étude de tels parcours. Étudier la mobilité sociale ascendante et ses conséquences individuelles permet en effet de mieux comprendre les régularités sociales. L'existence de parcours atypiques comme ceux des mobiles ascendants est en effet ce qui « donne la norme à voir, qui sans cela serait proprement invisible » (Mercklé 2005, p.5). Le caractère atypique de ces trajectoires met en lumière la règle majoritaire, justement parce que ces parcours individuels y dérogent. L'étude de ces trajectoires permet d'étudier la pluralité des dispositions et de voir comment des socialisations contradictoires interagissent et comment l'individu vit ces contradictions et s'y adapte. L'étude des mobiles ascendants est donc particulièrement utile pour une compréhension de « l'homme pluriel » (Lahire 2001).

---

<sup>10</sup> Mercklé 2005, p.7



De plus, les individus étudiés, de par leur position spécifique et atypique, sont d'excellents observateurs des obstacles qui rendent leurs trajectoires marginales. Leur position de « marginal sécant » (Crozier & Friedberg, 1977) leur permet de saisir des difficultés que les personnes n'ayant pas ce type de trajectoire ne perçoivent que difficilement. (Mercklé 2005).

Etudier ces parcours est donc utile pour mettre en évidence les régularités sociales et les caractéristiques des trajectoires majoritaires en montrant justement les exceptions. Il y a donc bien des vertus heuristiques dans l'étude de la mobilité ascendante et de ses conséquences individuelles.

La mobilité sociale ascendante pose alors la question de la « rencontre entre un « passé incorporé » et un « présent » « différents ou contradictoires » (Lahire 2001, p.55). Cette rencontre est source d'une tension ressentie par l'individu en situation de mobilité ascendante (Naudet 2012).

Les individus dans cette situation se retrouvent à évoluer dans un milieu social très différent de celui dans lequel ils ont été socialisés. Cela ne va pas sans poser de difficultés car les normes des différents milieux peuvent être opposées, perçues comme incompatibles. Comment l'individu va-t-il s'adapter à cette tension ? Va-t-il rejeter la socialisation de son milieu d'origine pour s'intégrer à son nouveau groupe social ? Mais comment gère-t-il alors le sentiment d'avoir « trahi » son milieu que peut produire cette acculturation ?

Pour répondre à ces questions, la sociologie des mobiles ascendants est divisée en deux pôles opposés. Le premier est celui de l'anomie. Dans la tradition Durkheimienne, ces travaux conçoivent l'expérience de la mobilité sociale comme un véritable déracinement, source d'anomie. Pitirim Sorokin (1927) établissait déjà l'hypothèse d'une « dissociation » produite par la mobilité sociale selon laquelle des troubles pouvaient résulter de déplacements sociaux. Dans la même optique, Warren Breed (Breed 1963) étudie le lien entre mobilité sociale et taux de suicide, se référant ainsi directement au suicide anémique Durkheimien. Pour ces travaux, la mobilité sociale est source d'une tension qui semble indépassable. Vincent De Gaulejac (De Gaulejac, 1999) met également en avant cette tension. En effet pour lui la mobilité sociale implique une distanciation de la famille et un rejet des valeurs inculquées. Ces individus peuvent alors avoir le sentiment de n'être à leur place ni dans la classe d'origine ni dans la classe d'arrivée, et faire l'expérience d'une véritable « névrose de classe ».

Le second pôle est celui de l'acculturation, qui regroupe des travaux comme ceux de Blau (Blau & Duncan 1967). Pour Blau, l'individu en mobilité sociale ascendante va progressivement s'identifier à son groupe d'arrivée en adoptant des attitudes et des comportements qui se rapprochent de ceux de ce nouveau groupe. Il s'agit toutefois d'une acculturation partielle puisque Blau signale que les comportements des mobiles ascendants seront souvent intermédiaires entre le groupe d'arrivée et le groupe d'origine (Blau 1956). Cependant, la tension produite par l'expérience de mobilité est rapidement dépassée par une identification forte au milieu d'arrivée. La réussite sociale étant si valorisée par la société, ses bénéfices dépassent ses coûts.

Ces conceptions sont réductrices. En effet, un minimum d'acculturation est nécessaire pour garantir la mobilité sociale. Pour pouvoir évoluer dans le nouveau milieu, les mobiles ascendants doivent s'intégrer un minimum à ce dernier et en accepter certaines normes. Cependant, la mobilité sociale peut effectivement être source de tensions fortes et d'anomie. La question de la trahison de la classe d'origine se pose aux mobiles ascendants et une acculturation totale au groupe d'arrivée ne va pas nécessairement de soi. Les individus peuvent y opposer une résistance. La mobilité ascendante produit donc à la fois anomie et acculturation. Il est alors insuffisant de se concentrer sur uniquement l'un ou l'autre de ces aspects.

Le raisonnement en termes d'anomie rend difficile de penser l'individu en dehors de sa classe d'origine. Poussé à l'extrême, cela peut revenir à faire l'apologie de l'immobilité sociale. Au contraire, l'hypothèse d'acculturation conduit à valoriser la réussite sociale et l'idéal du « self made man ». Les différences entre milieu d'origine et milieu d'arrivée sont alors renvoyées à des manques du milieu d'origine, des lacunes (Naudet 2012). L'idéal sera alors d'échapper à ces catégories sociales.

Pour éviter ces dérives, il faut réintroduire de la finesse et des nuances entre ces deux pôles d'analyse. On ne peut pas exclure que la réalité soit plus complexe, que les deux dynamiques puissent se confondre, que le rapport à la mobilité sociale évolue dans le temps et selon les situations.

Naudet (2012) cherche à dépasser cette opposition en mettant en avant le point commun de tous ces travaux, celui de la mise en lumière d'une tension induite par l'expérience de la mobilité ascendante.

Cette tension apparaît souvent lors des études supérieures. En Angleterre, Reay et al. ont étudié l'expérience des étudiants de milieux populaires dans les universités et notamment les universités d'élite. Ces étudiants arrivent dans un univers social très différent de ce qu'ils ont connu jusque-là. Ils font alors l'expérience d'une tension importante. (Reay & Al. 2009 ; 2010). De la même façon, en France, Pasquali (2014) a étudié l'expérience de jeunes issus de lycées ZEP dans une classe préparatoire et a mis en évidence l'apparition dès l'entrée dans l'enseignement supérieur de cette tension.

Pour aller plus loin que le clivage anomie/acculturation, il faut se concentrer sur cette notion de tension et considérer un continuum d'attitudes entre les deux pôles d'analyse traditionnels. On place l'impératif de réduction de cette tension au cœur de l'analyse (Naudet 2011). Les attitudes et stratégies pour tenter de résoudre cette tension sont plus complexes et de multiples nuances existent entre les deux extrêmes d'anomie et d'acculturation. (Naudet 2012)

Trois pôles de stratégies sont distinguables. Certains adopteront des stratégies légitimistes qui reconnaissent la légitimité de la hiérarchie sociale et de la domination. Cela donne lieu à une dévalorisation des valeurs du milieu d'origine et à la recherche de l'acculturation au milieu d'arrivée. Un second pôle de stratégies va être celui d'un fort attachement au milieu d'origine qui implique sa valorisation et une résistance à l'acculturation. Cela consiste également à accepter et revendiquer un décalage avec le milieu d'arrivée. Finalement, il existe aussi des stratégies d'auto-analyse. Cela consiste en une reconnaissance de la singularité de la

position occupée et une tentative de réappropriation de soi par l'objectivation et la réflexivité. (Naudet 2012).

Ce type d'approche permet une analyse plus fine de l'expérience de la mobilité. Si les paradigmes d'anomie et d'acculturation sont conservés en tant que type idéaux, ils constituent les deux extrêmes d'un continuum. On reconnaît alors la possibilité d'une variation importante des modes d'adaptation à la tension induite par la mobilité ascendante.

Notre approche est de développer la dimension spatiale et résidentielle de ces travaux qui n'y est que marginalement traitée. Le but est alors d'étudier les manifestations spatiales et résidentielles des différentes attitudes possibles vis-à-vis de la mobilité ascendante.

## **B. LA MARGINALITÉ DES DIMENSIONS SPATIALES ET RÉSIDENTIELLES DANS LES TRAVAUX SUR LA MOBILITÉ SOCIALE**

Les dimensions spatiales et résidentielles de l'expérience de la mobilité sociale n'ont été que très peu explorées par les chercheurs. Si certains ont mis en évidence différentes façons de s'adapter à sa nouvelle position sociale, on sait peu de choses sur les choix résidentiels des mobiles ascendants et leur expérience de différents espaces.

On peut pourtant supposer que ces dimensions sont essentielles à la compréhension globale de l'expérience de la mobilité sociale. En effet, de nombreux travaux ont déjà montré le rapport direct entre les choix résidentiels, l'expérience des espaces et la position sociale. Les espaces urbains sont socialement différenciés, d'autant plus en région parisienne où la ségrégation sociale reste importante (Préteceille 2006). Qu'il soit imposé par des contraintes financières ou volontaire, l'entre soi résidentiel est bien réel. Les choix de lieux de résidence sont socialement marqués. Musterd et al. (2016) s'attachent à montrer que la minimisation de la distance sociale entre les individus et leurs voisins est recherchée et peut motiver un changement de lieu de résidence. La composition sociale et souvent « ethnique » des lieux de résidence est un critère important de choix résidentiel.

Le lieu de résidence est également un support d'identification sociale, un signal de position sociale. Savage, Bagnall and Longhurst résumant cette idée par la formule suivante : « *residential space is a key arena in which people define their social position ... One's residence is a crucial, possibly the crucial identifier of who you are* » (2005, p.207)

Il semble alors majeur de se demander quels sont les choix résidentiels des mobiles ascendants. En effet, ces individus sont caractérisés par leur socialisation multiple et leur familiarité avec des milieux sociaux différents. On peut alors légitimement se demander comment cette multiplicité des expériences sociales va se traduire en termes de choix résidentiels.

Si aucune étude approfondie n'a, à notre connaissance, traité ce sujet, plusieurs travaux ont

évoqué cette question plus ou moins succinctement et directement.

Cartier et al. (2008) ont montré comment, pour certaines personnes issues des cités, l'accession à un pavillon en bande constituait la concrétisation d'une petite mobilité sociale ascendante.

De la même manière, Sabagh et al. (Sabagh, Van Arsdol, Butler, 1969) souhaitent prendre en compte les buts de prestige des familles dans l'étude des choix résidentiels. La mobilité résidentielle est selon eux souvent l'expression géographique de la mobilité sociale verticale. En effet, quand les familles connaissent une mobilité sociale, ils changent souvent de résidence pour être en accord avec leur classe de destination.

Dans *Les millionnaires de la chance, Rêve et réalité*, un ouvrage consacré aux gagnants du Loto, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2012) évoquent la situation d'un couple d'enquêtés qui a voulu quitter son logement HLM, car ils n'y étaient plus à l'aise et leurs rapports avec leurs voisins s'étaient dégradés. On voit bien ici qu'une très forte mobilité ascendante peut être accompagnée par un sentiment de mal être vis à vis du lieu de résidence d'origine, amenant les personnes concernées à trouver un lieu de résidence plus adapté à leur nouvelle position.

La mobilité sociale n'est donc pas sans implications pour les choix résidentiels et pour l'expérience des quartiers. On peut par exemple concevoir que l'installation dans un quartier plus favorisé peut accompagner la mobilité sociale. La nouvelle localisation pourra ainsi être le signe de la réussite sociale et également la conforter grâce à la construction de relations locales, d'images et de pratiques valorisantes

En revanche, « les expériences résidentielles antérieures et les attitudes héritées orientent parfois durablement le choix du type et du lieu d'habitation » (Authier & Grafemeyer 2011, p.69). Les expériences résidentielles antérieures des mobiles ascendants, qui ont souvent grandi dans des quartiers populaires, pourront alors avoir une influence sur les choix résidentiels à l'âge adulte.

Des travaux américains récents sur les « neighborhood effects » ont également montré l'importance des expériences résidentielles passées. Le lieu de résidence durant l'enfance, et même le lieu de résidence des parents durant leur enfance, a une influence sur de multiples aspects comme les résultats scolaires ou encore les chances de connaître une mobilité ascendante (Sharkey 2013 ; Chetty & Hendren 2015). Ces effets sont très persistants puisqu'ils peuvent perdurer sur plusieurs générations. Les travaux qui ont été réalisés autour de l'expérience Moving to Opportunity aux Etats-Unis<sup>11</sup> montrent également la force des expériences résidentielles antérieures et la pérennité de leur influence. L'expérience a été menée auprès de ménages modestes. Des sommes d'argent étaient données à des personnes afin de se reloger dans des quartiers sélectionnés. Ces quartiers étaient plus favorisés, présentaient un taux de criminalité plus faible que les quartiers d'origine des participants. Les effets de ces déménagements étaient observés sur plusieurs années. De manière très surprenante, beaucoup de participants quittaient leur nouveau lieu de résidence pour revenir s'installer dans leur quartier d'origine. Leurs réseaux de sociabilité se trouvaient dans ces quartiers et ils ne

---

<sup>11</sup> Voir à ce sujet : de Souza Briggs X., Popkin, S. J., Goering J. (2010) *Moving to Opportunity: The Story of an American Experiment to Fight Ghetto Poverty*, Oxford University Press.

parvenaient pas à s'adapter à la vie dans leur nouveau lieux de résidence. On voit grâce à ces résultats que les expériences résidentielles impriment leurs marques sur les habitudes et les comportements des individus. Avoir des moyens financiers supplémentaires ne signifie donc pas nécessairement que les personnes souhaiteront s'éloigner de leur quartier d'origine.

Pour les mobiles ascendants, les dynamiques sont similaires. Ces personnes ont grandi dans des lieux de résidence spécifiques et y ont été socialisées. Leur changement de statut social ne signifie pas automatiquement leur départ du quartier d'origine.

Si le lieu de résidence peut être utilisé comme un signal de position sociale et ainsi conforter la mobilité ascendante, l'attachement au quartier d'origine pourrait également agir comme une protection contre le sentiment de tension induit par une forte mobilité ascendante. Dans tous les cas, le lieu de résidence est une ressource face à la tension dont les mobiles ascendants font l'expérience.

Les récits biographiques et les parcours de vie sont multidimensionnels et les questions résidentielles et spatiales sont bien souvent totalement imbriquées dans les expériences et les trajectoires sociales (Authier & Grafemeyer, 2011). Selon Bacqué et al., « *residential choice needs to be understood within the context of people's lives, taking account of their histories and biographies, and recognising the role of embodied structures on these decisions* » (Bacqué & al., 2015).

“La prise en compte des espaces où elle se sont inscrites est indispensable à l'analyse des histoires de vie.” (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1988, p.122)

Il y a donc des interactions complexes et diverses entre trajectoires résidentielles et trajectoires sociales. (Authier & Grafemeyer, 2011) Une approche complète des parcours de mobilité ascendante ne peut pas se passer d'une étude des trajectoires et des expériences résidentielles qui y sont associées.

Cependant notre étude ne porte pas sur un échantillon représentatif des mobiles ascendants mais plutôt sur les mobiles ascendants issus de « cités ». Or ces quartiers ont été dans les dernières décennies particulièrement étudiés par les sociologues. L'importante médiatisation de ces espaces, du fait notamment des vagues successives d'émeutes urbaines dans les années 90 puis au début des années 2000, a amené les chercheurs à étudier leurs spécificités. Les débats sur l'existence d'un « ghetto » français, principalement organisés autour des travaux de Loïc Wacquant (2006) et de Didier Lapeyronnie (2008), ont permis de montrer certaines caractéristiques de ces espaces urbains. Si les deux auteurs ne s'accordent pas sur l'utilisation du terme « ghetto », ils ont en commun de mettre en lumière la ségrégation et la relégation de ces espaces et de leurs habitants. Pour Wacquant, ces quartiers sont davantage des lieux de « marginalité avancée » plutôt que de véritables ghettos, mais dans tous les cas, il s'agit bien d'espaces stigmatisés. Pour Lapeyronnie, cette relégation amène les résidents de ces quartiers à développer des formes de sociabilité spécifiques, qui deviennent, notamment chez les jeunes, une véritable sous-culture (Lepoutre 1997). Le quartier devient alors à la fois une « prison » et un « cocon » (Lapeyronnie 2008), lieu de relégation dont chacun souhaite partir, mais en même

temps espace protecteur face au stigmat spatial que produit le quartier.

Ces particularités de l'espace résidentiel d'origine de nos enquêtés produisent indubitablement des manifestations résidentielles et spatiales spécifiques et les travaux précédemment cités seront utiles pour saisir ce que produisent ces caractéristiques. Pour ces individus issus d'espaces socialement stigmatisés, la dimension résidentielle et spatiale de la mobilité ascendante est d'autant plus importante. L'étude des mobiles ascendants issus de ce type de quartier peut alors permettre de rendre plus saillantes les manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité ascendante.

La jeunesse de ces quartiers a particulièrement fait l'objet d'études sociologiques ces dernières années. Michel Kokoreff (1994) a montré la pluralité des rapports au quartier de ces jeunes, qui ne sont pas une catégorie homogène. Pourtant, tous ces jeunes ont en commun leur volonté de « bouger », de quitter le quartier, perçu comme lieu « d'immobilisation contrainte ». Les travaux sur les « jeunes de banlieue » s'accordent tous sur cette perception négative du quartier, lieu de « galère » (Dubet 1987) pour les jeunes qui en sont issus.

Certains de ces travaux comportent parfois des éléments sur l'expérience de ceux d'entre eux qui ont connu une mobilité sociale. Santelli (2007), ou encore Marlière (2005), dans leurs travaux sur les « jeunes de banlieue », consacrent une partie de leur étude à ces jeunes en mobilité ascendante. Begag (2002) quant à lui se concentre uniquement sur ces personnes, qu'il appelle les « dérouilleurs ». Ces travaux cherchent à étudier le parcours et le rapport au quartier d'origine de ces jeunes. Ils mettent en avant l'importance pour les jeunes qui réussissent socialement de quitter le quartier d'origine. Ces auteurs présentent les quartiers concernés principalement en termes de manque d'opportunité et d'espaces dégradés. Les seuls jeunes qui valorisent le quartier et y restent sont ceux qui sont dans les situations les plus précaires et qui n'ont pas le choix. Les jeunes qui ont fait des études rompent rapidement avec le quartier. Même si certains peuvent manifester un attachement au quartier, présenter comme formatrice leur expérience de ces espaces, pour ces auteurs la réussite sociale semble nécessairement impliquer de quitter le quartier d'origine. Les « dérouilleurs » de Begag sont justement dénommés ainsi pour indiquer leur volonté de ne pas « rouiller » dans le quartier, d'en partir pour concrétiser leur ascension sociale. Les quartiers d'origines sont principalement associés à l'enfermement, à l'absence de choix.

Ces travaux seront très importants pour nous, d'abord car ils portent sur des populations similaires à celle que nous étudions ici. Pour autant notre approche diverge de celle de ces travaux sur plusieurs points. Tout d'abord le point de focalisation est ici le quartier d'origine. Les travaux de Santelli (2007) et Marlière (2005) ne s'intéressent pas qu'aux personnes ayant connu une mobilité ascendante mais à l'ensemble des jeunes issus d'un même quartier. Le parcours social de ces jeunes est une variable parmi d'autres. Le travail de Begag (2002) est plus spécifiquement centré sur les mobiles ascendants issus de ce type de quartier, cependant le rapport au quartier reste l'élément central qui oriente l'analyse. Notre approche est différente puisque nous partons de l'expérience de la mobilité ascendante et des attitudes adoptées vis-à-vis de cette dernière, pour étudier les manifestations spatiales et résidentielles de cette

expérience. L'expérience du quartier est un élément important dans notre travail mais il n'en est pas le point central.

De plus, les auteurs cités semblent considérer que la réussite sociale implique nécessairement l'éloignement, voire le rejet pour certains, du quartier d'origine. Notre approche cherche à nuancer cette analyse et à montrer que les rapports au quartier des mobiles ascendants sont plus variés. Les formes de sociabilité et de culture spécifiques à ces quartiers, mises en évidence par de nombreux auteurs, ne peuvent pas être sans effet sur l'attachement et le rapport au quartier. L'aspect fermé, englobant de ces espaces doit nécessairement induire des formes d'intégration, d'attachement. Etudier les jeunes de ces quartiers qui ont « réussi » permet alors de mieux saisir l'expérience de ces quartiers et les représentations que s'en font ceux qui justement, ont les moyens d'en partir.

Nous cherchons donc à expliquer les variations dans le rapport au quartier d'origine de ces jeunes et nous ajoutons également à l'analyse d'autres éléments comme les choix résidentiels et l'expérience d'autres espaces, qui étaient plus marginaux dans les précédents travaux.

Le but est alors de montrer que la variété des attitudes possibles face à la mobilité se reflète dans la variété de ses expressions spatiales et résidentielles.

Nous présenterons d'abord les éléments communs qui ont émergé de ces entretiens et de ces parcours individuels (chapitre I) avant de distinguer des attitudes différentes. On consacrerà un chapitre à chacun des types d'attitudes découverts (chapitres II, III et IV).

## **CHAPITRE I : DES PARCOURS COMMUNS**



Les personnes rencontrées ont des parcours sociaux et résidentiels ainsi que des expériences similaires. Ces points communs sont importants car ils permettent de mieux saisir les spécificités des expériences résidentielles et sociales de ces individus, et leurs effets potentiels sur l'expérience de la mobilité ascendante et les choix résidentiels.

## A. UNE ENFANCE EN « CITÉ »

### a. Le temps de l'insouciance

De nombreux enquêtés ont évoqué une insouciance liée à l'enfance qui se traduit par un sentiment de normalité par rapport aux expériences vécues dans l'espace résidentiel. Durant l'enfance dans le quartier, l'expérience de l'espace est caractérisée par l'ignorance des inégalités sociales, et des spécificités de l'espace résidentiel (Begag 2002, Santelli 2007) :

*« J'étais persuadé qu'un enfant de mon âge, quand j'avais 6-7 ans, vivait la même chose en fait. Je me disais que c'était la norme. (...) Et donc pour toi c'est tout à fait normal de jouer entre les tours avec des amis, c'est tout à fait normal d'avoir des amis qui (...) ne soient pas de la même couleur (...) c'est la norme (...) [mais] en fait la société est beaucoup plus diverse que celle que je me donnais quand j'étais issu des quartiers populaires » (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans)*

C'est lors de la découverte de nouveaux types d'espaces et de nouveaux milieux sociaux que les spécificités de l'espace résidentiel d'origine apparaissent. Les enquêtés prennent alors conscience à la fois de sa diversité culturelle, mais, paradoxalement, de son homogénéité sociale.

Cette insouciance est produite par l'enclavement géographique des quartiers où ont grandi nos enquêtés. L'organisation physique de l'espace dans les cités de banlieue est telle qu'apparaît distinctement un « dedans » et un « dehors » (Santelli 2007) qui circonscrit le lieu dans lequel se déroulent l'essentiel des formes de sociabilité des jeunes (Lepoutre 1997). C'est le cas au Chêne Pointu à Clichy-sous-Bois, d'où viennent plusieurs de nos enquêtés. Les différents bâtiments sont répartis autour d'un parking, créant ainsi un espace protégé qui devient le lieu privilégié des sociabilités enfantines et adolescentes.

Cet enclavement résidentiel et cette ignorance des spécificités du lieu de résidence entraînent alors un « choc » important ressenti lors de la découverte de nouveaux espaces et de nouveaux milieux sociaux (Santelli 2007). Pour les enquêtés qui ont passé toute leur enfance dans ce type

de quartiers, le choc est exacerbé. L'adaptation à la mobilité ascendante pourra alors être plus longue et plus complexe. En revanche les personnes ayant eu des expériences résidentielles dans d'autres types de quartiers ressentiront moins fortement ce choc (Begag 2002). Cet élément sera majeur pour comprendre l'expérience de la mobilité sociale et l'attitude des enquêtés vis-à-vis de cette dernière.

### ***b. Des discours similaires sur la banlieue et ses problématiques***

Chez la plupart des enquêtés, on retrouve l'évocation des problématiques spécifiques de leurs quartiers d'origine. Même si des variations peuvent exister dans la façon d'en parler, le fait d'aborder ces thèmes signale un relatif attachement de tous à leur quartier d'origine, quelle que soit leur attitude. Prendre cet élément en compte invite à nuancer la prise de distance de certains.

Le thème de la dégradation des quartiers par exemple, est récurrent. Ce sujet est souvent évoqué par les personnes issues de ce type de quartiers (Begag 2002, Santelli 2007). La question de la dégradation est multiple et tous n'évoquent pas nécessairement le même type de dégradation.

En effet, certains parlent d'une dégradation physique, des bâtiments et des logements. On retrouve l'idée que les immeubles (et surtout ceux en copropriété) se sont progressivement dégradés pour atteindre un niveau de délabrement avancé :

*« [Le quartier à Clichy] ça a vachement changé en fait (...) au tout début c'était hyper beau, c'était hyper boisé (...) y'avait un gardien, c'était hyper bien entretenu, les portes étaient vitrées, l'ascenseur fonctionnait tout le temps, et petit à petit ça s'est vachement dégradé (...) le gardien est parti, les portes étaient très souvent cassées » (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans)*

Pour certains, cette dégradation est uniquement physique, mais pour beaucoup, la dégradation est aussi une dégradation sociale. Pour eux la situation sociale du quartier, le niveau de vie de ses habitants, sa sécurité... ont également changé :

*« C'est une sorte de cité qui était à l'époque un peu plus sympathique qu'aujourd'hui (...) aujourd'hui euh... c'est un peu plus... ghettoïsé » (Lisa, avocate, Sevran, 27 ans)*

Le terme « ghetto » utilisé ici reflète bien la perception d'une dégradation sociale du quartier. De même, certains enquêtés ont rapporté une évolution récente des mentalités et des valeurs du quartier :

*« Je trouve que les générations sont de plus en plus... de plus en plus renfermées sur*

*elles-mêmes c'est de pire en pire » (Olga, avocate, Sevran, 27 ans)*

La dégradation est donc ressentie de diverses façons selon les personnes et selon les quartiers, toutefois il semblerait que cette impression soit une constante chez nos enquêtés.

Ils semblent tous sensibilisés aux problématiques d'urbanisme ainsi qu'aux questions sociales propres à leur quartier. Cela montre une forme d'attachement, même pour ceux qui ont pris des distances avec le quartier.

Un autre thème fréquent qui montre l'attachement à la banlieue et à ses problématiques est celui de l'orientation professionnelle. Les enquêtés dénoncent fréquemment une orientation discriminatoire envers des filières spécifiques, majoritairement professionnelles, ou une inégalité d'information quant aux différentes filières et options existantes.

De nombreux témoignages relatent une propension des établissements scolaires à chercher à orienter les élèves vers des filières professionnelles :

*« Au collège (...) le proviseur nous incitait à aller dans des filières technologiques ou des filières professionnelles, c'était un peu par entêtement en fait (...) je lui rétorquais chaque fois que j'avais les félicitations et que je voulais faire une filière générale et (...) c'était clairement : Clichy-sous-Bois faut pas espérer être ingénieur » (Hussein, ingénieur, Clichy-sous-Bois, 34 ans)*

Le manque d'information est également fréquemment mis en avant comme un obstacle à une bonne orientation. Les enquêtés mettent parfois en avant la faiblesse du capital social des jeunes issus des quartiers populaires, qui peut être un frein à leur réussite professionnelle.

Quelle que soit l'attitude face au quartier d'origine et au parcours de mobilité sociale, ces jeunes manifestent tous un relatif attachement à leur territoire et à ses problématiques spécifiques. Il faut donc nuancer la distanciation de certains jeunes à leur quartier. Si certains veulent s'en éloigner, cela ne signifie pas l'absence totale d'une forme d'attachement au lieu où ils ont grandi.

### ***c. Des critères de choix résidentiels en commun***

Les expériences résidentielles communes durant l'enfance induisent également des similarités dans les choix résidentiels, au-delà des différents rapports qu'entretiennent les enquêtés à leur mobilité et à leur quartier d'origine.

La question du statut d'occupation est notamment une question importante. Les enquêtés se trouvent en début de vie active et conjugale, à une période clé où la question de l'acquisition d'un logement se pose. L'enquêtée la plus âgée de l'échantillon est déjà propriétaire et un

certain nombre des plus jeunes a pour projet plus ou moins proche de le devenir. Plusieurs d'entre eux notamment vivent toujours chez leurs parents dans le but d'économiser pour devenir propriétaire de leur logement.

Pour justifier ce désir d'être propriétaire, plusieurs éléments sont mis en avant. C'est d'abord l'exemple des parents qui joue dans le désir d'acquérir son logement :

*« Je me dis que j'ai quelque chose de concret dans mon patrimoine, et je me dis que voilà, quoi qu'il arrive j'ai quand même un appartement sur Paris, c'est quand même pas n'importe quoi comme investissement (...) c'est important d'être propriétaire. Bah comme mes parents sont propriétaires euh... je sais pas j'ai toujours compris que c'était important, donc je sais pas c'est resté dans ma tête » (Olga, avocate, Sevran, 27 ans)*

Yasmina, dont les parents ont acheté une maison après avoir vécu dans plusieurs résidences HLM, considère aussi qu'acheter son logement est primordial et met de l'argent de côté en vivant chez ses parents dans l'attente de pouvoir réaliser ce projet. Le statut d'occupation peut donc être une valeur familiale, transmise des parents aux enfants.

L'argument financier est également souvent mentionné. Acheter son logement c'est arrêter de « payer dans le vide » des loyers qui ne donnent accès à aucun bien à long terme. Cela permet également de constituer un patrimoine personnel, qui fait souvent défaut à ces personnes.

Etre propriétaire, c'est aussi un signal de position sociale, qui permet de concrétiser le parcours ascendant, en montrant sa conformité à la norme sociale qui valorise fortement le statut de propriétaire. Cela permet également de sortir du statut de locataire, et notamment de locataire HLM, qui est socialement stigmatisé et dévalorisé. (Cartier et al. 2008)

Cependant on retrouve une inquiétude que ce désir de devenir propriétaire ne puisse pas être réalisé, ou du moins pas dans les lieux exacts où les enquêtés le souhaiteraient. Cette inquiétude est due à une situation tendue du marché immobilier en région parisienne qui est tel qu'il rend difficile l'accession à la propriété pour un grand nombre de personnes. Mais elle dénote aussi une fragilité du statut social de ces personnes. Issues de familles ouvrières, et donc sans capital à investir, l'achat d'un logement est alors principalement dépendant de l'endettement. Il est également possible qu'étant issus de classes populaires ils soient socialisés à contracter un endettement raisonnable et à adopter une attitude de prudence face aux dépenses (Cartier et al. 2008). Si devenir propriétaire est souvent désiré par ces jeunes, leur souhait n'est pas forcément réalisable, du moins pas dans l'immédiat.

Un autre critère important et fréquemment évoqué est celui de l'espace. Assez fréquemment la famille a quitté un appartement du secteur privé, à Paris ou en centre-ville d'une autre commune, pour un logement HLM ou une propriété en cité, en banlieue, au moment de l'arrivée d'un enfant supplémentaire. D'un logement très exigü (généralement un studio pour plus de 3 personnes), les familles accèdent à un appartement avec plusieurs chambres. Les enquêtés mettent souvent en avant la superficie importante de ces logements occupés durant l'enfance. Ils racontent leur surprise à la découverte de l'exiguïté des logements parisiens (lors de visites

chez des amis par exemple). Cette expérience d'appartements spacieux (même si les familles sont souvent nombreuses) est alors mise en avant pour justifier leur attrait pour l'espace.

Ce motif est souvent utilisé, parmi d'autres, pour justifier un refus de vivre dans Paris intramuros, qui est apparu à plusieurs reprises. Manque d'espace, densité de population trop importante, nuisances sonores... autant d'éléments sont souvent mentionnés pour justifier une préférence pour la banlieue, quelle que soit par ailleurs l'attitude de l'enquêté (vivre en banlieue ne veut pas nécessairement dire vivre dans un quartier populaire ou une cité HLM, nous entendons ici « banlieue » au sens d'une commune de l'Ile-de-France en dehors de Paris).

Fréquemment, les enquêtés font le choix du confort et de l'espace, permis par le prix plus accessible des logements en périphérie. Cette préférence est due à des expériences résidentielles partagées marquées par des logements relativement spacieux et l'habitude d'un cadre de vie moins densément peuplé.

D'autres souhaitent même encore plus de confort et d'espace et cherchent à s'installer dans des zones plus rurales. Plusieurs enquêtes ont mentionné leur projet futur de s'installer dans des zones périurbaines. Le département de la Seine-et-Marne est souvent mentionné.

Cependant il faut bien nuancer ces constats, car tous les enquêtés ne partagent pas cette préférence pour la banlieue. Juliette par exemple, manifeste un vif refus de l'idéal de « banlieusard » de vivre dans un pavillon en dehors de Paris :

*« Le rêve de banlieusard que moi je comprends pas c'est d'aller s'installer dans le 77, parce que ahlala le 9-3 c'est horrible, on va aller se mettre à la campagne, et puis voilà y'aura plus de cité, y'aura plus de misère sociale, super. Et d'avoir un chien et une voiture... (rires) (...) enfin je respecte complètement ça sauf que c'est pas du tout mes attentes » (Juliette, conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Le « rêve de banlieusard » que caricature ici Juliette correspond à l'idéal de certains autres enquêtés. On voit bien alors des différences entre ces « banlieusards » qui souhaitent rester en banlieue ou même s'installer dans des zones plus rurales et encore plus périphériques, et ceux, comme Juliette, qui cherchent au contraire à s'installer à Paris, quitte à vivre dans des logements de taille plus réduite.

Le secteur d'activité peut être un premier facteur explicatif de ces variations. Juliette travaille dans le domaine de la culture et valorise fortement la vie culturelle parisienne. Pour elle, vivre à Paris est aussi un moyen d'être en contact avec la vie culturelle et son actualité, très importante pour son travail. Yasmina souhaite vivre à Paris car étant avocate à son compte, elle aimerait installer son cabinet dans son logement et elle considère Paris comme une meilleure localisation pour son cabinet.

De plus, la connaissance de Paris et le fait notamment d'y avoir fait ses études et travaillé influence aussi la propension à y vivre. Si Lisa ne se « projette pas » dans le fait de vivre à Paris, c'est d'une part car elle souhaite vivre en pavillon, mais également car elle n'a pas l'habitude de fréquenter Paris.

Le choix de Paris ou de la banlieue ne tient donc pas qu'à l'attitude de l'enquêté envers son quartier d'enfance et son parcours social, mais également aux expériences passées (avoir habité à Paris ou y avoir fait ses études, y travailler, bien connaître la ville etc ...)

L'expérience commune d'avoir grandi dans des quartiers de grands ensembles de banlieue implique des discours et des choix similaires. Les enquêtés manifestent tous un relatif attachement à leur quartier et à ses problématiques. Ils expriment également souvent leur désir de devenir propriétaire et leur préférence pour la banlieue parisienne.

En plus de la similarité des origines résidentielles, nos enquêtés ont également des profils sociodémographiques proches qui induisent également des discours et des préoccupations similaires.

## **B. UN PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE SIMILAIRE**

### ***a. Des jeunes en transition***

Outre des expériences résidentielles communes, nos enquêtés font également partie de la même tranche d'âge (25-36 ans) et se trouvent à des moments similaires de leur parcours. Il s'agit d'une phase clé qui correspond à l'entrée dans la vie active et à l'autonomisation vis-à-vis de la famille.

En effet, venant de commencer leur vie professionnelle, certains de ces jeunes vivent encore chez leurs parents ou viennent seulement de s'installer dans leur propre logement. Ils se trouvent à un moment crucial de leur parcours résidentiel.

Il est important de noter que la décohabitation se fait plutôt tardivement chez ces jeunes. Ils attendent souvent d'avoir un salaire ou pour certains d'avoir l'apport suffisant pour acheter un logement. De ce fait, les choix résidentiels sont souvent réfléchis et ne sont pas uniquement le reflet de contraintes financières (comme cela pourrait être le cas avec des personnes qui quittent le domicile familial au début de leurs études supérieures). En effet nos enquêtés ont pour la plupart continué à vivre chez leurs parents, faute de moyens financiers, durant leurs études. C'est avec l'arrivée du premier salaire que la question de la décohabitation commence à se poser. Certains préfèrent alors attendre encore quelques années de façon à pouvoir acheter leur premier logement ou en tout cas avoir les moyens suffisants pour choisir un logement et un lieu de résidence qui leur convient réellement.

Dans certains cas le lieu de résidence occupé, premier logement généralement en location, est perçu par les personnes comme un lieu de transition, en attendant une acquisition dans un autre lieu qui leur correspondrait davantage. On retrouve aussi cette idée chez certains de nos enquêtés qui vivent en pavillons mitoyens, comme Sabrina, qui exprime son désir d'acheter plus tard une « vraie maison » (Cartier et al. 2008). Les enquêtés sont donc dans une phase transitoire sur le plan résidentiel.

Ils sont également dans une phase transitoire au niveau familial. Quittant tout juste le domicile parental, ils sont en début de vie de maritale. La question des enfants commence à être envisagée, ou plus rarement ils ont déjà des enfants en bas âge. La perspective d'avoir des enfants les amène à réfléchir sur leurs futurs choix résidentiels. Les choix actuels sont d'autant plus transitoires qu'ils sont nombreux à considérer que les critères ne seront plus les mêmes une fois qu'ils auront des enfants. En effet beaucoup mentionnent le fait que l'offre scolaire sera à l'avenir un critère important pour le choix du lieu de résidence. Les critères de choix de ces individus sont amenés à évoluer. Il est intéressant de saisir ces personnes à différentes étapes de cette phase transitoire car cela nous permet d'appréhender l'évolution de ces critères.

Enfin nos enquêtés se trouvent dans une phase de transition sociale. Le moment saisi est un moment crucial du parcours de mobilité. Finissant tout juste leurs études ou étant dans la vie active depuis quelques années, ces jeunes évoluent pleinement dans un nouveau milieu de par leur activité professionnelle. Néanmoins ils gardent des liens forts avec leur famille et notamment leurs parents, habitant encore parfois chez eux. Les tensions que peut produire l'ascension sociale sont exacerbées car le parcours de mobilité est récent et inachevé, notamment car certains enquêtés ne bénéficient pas encore d'un salaire très élevé.

### ***b. Origines immigrées : expérience de la mobilité et choix résidentiels***

Une majorité de nos enquêtés est d'origine immigrée (pour plus de détails voir Annexe 1). L'origine immigrée introduit des éléments spécifiques dans le parcours et l'attitude des enquêtés. Il ne semble pas qu'il y ait de surreprésentation particulière des enquêtés d'origine immigrée dans l'un ou l'autre des groupes idéal-typiques que nous développerons dans les parties suivantes. Toutefois, le fait d'être issu de l'immigration a des conséquences spécifiques sur l'expérience de la mobilité sociale ainsi que sur les choix résidentiels.

Le premier élément est la différence d'attitude des familles immigrées face aux études et à la mobilité sociale. Les aspirations scolaires des parents d'origine immigrée sont différentes de celles des autres parents (Ichou & Oberti 2015; Vallet & Caille 1996). De par cette attitude parentale, faire des longues études et avoir un parcours d'ascension sociale est valorisé et légitime. Les personnes n'ont pas le sentiment de trahir leur famille par leur parcours de mobilité et leur rapport à ce dernier peut alors être plus «apaisé».

De plus, les enfants d'immigrés peuvent réintroduire leur parcours d'ascension sociale dans le projet familial d'immigration (Naudet 2012 p.231). Leurs parents ont migré pour avoir de meilleures conditions de vie mais ont souvent occupé dans le pays d'accueil des positions d'ouvrier afin de garantir la stabilité financière de la famille. Cette génération reporte ses espoirs d'ascension sur les enfants et s'investit pour garantir la pérennisation de ce projet qui devient un projet familial (Santelli 2001). L'ascension sociale est d'autant plus légitime. De même la position sociale d'origine de la famille avant la migration est souvent différente, plus élevée que celle obtenue dans le pays d'accueil (Santelli 2001). L'ascension sociale des enfants d'immigrés correspond alors souvent au regain du statut social d'avant migration.

Paradoxalement, l'origine immigrée peut également être un stigmate de classe supplémentaire, à travers la couleur de peau ou le nom. Ce stigmate supplémentaire peut renforcer le sentiment de décalage ressenti dans le nouveau milieu :

*« [Mon amie] venait d'une famille très très aisée et puis très traditionnelle et son petit copain était noir et elle ne voulait pas le présenter à sa famille parce qu'elle s'est dit que ça passerait pas et elle me disait j'ai beau lui apprendre tous les codes (...) je sais très bien que dans mon milieu la couleur de peau est un marqueur social indélébile... (...) Et là je me suis dit j'ai beau faire tous les efforts possibles le marqueur social indélébile c'est la couleur de peau donc on va peut-être me dire toute ma vie... enfin voilà tu ne fais pas partie de notre... de notre classe » (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans, d'origine marocaine et camerounaise)*

Nisrine, en réalisant que la couleur de peau peut être considérée dans certains milieux comme un « marqueur social indélébile », prend conscience que son intégration aux classes supérieures n'est pas garantie, ce qui la pousse finalement à rejeter cette classe sociale, et à ne pas rechercher une acculturation à ce groupe.

Dès lors cette expérience d'obstacles liés à la discrimination peut venir renforcer la tension ressentie lors de la mobilité sociale.

L'origine immigrée de nos enquêtés exerce donc des influences contradictoires sur l'expérience de la mobilité sociale. Elle peut à la fois jouer en faveur d'un attachement au milieu d'origine ou d'une légitimation de la réussite sociale et donc d'une acculturation au nouveau milieu social.

Finalement l'origine immigrée peut également avoir une influence sur les choix résidentiels. En effet, elle influence notamment la perception de la mixité désirée dans le lieu de résidence, qui, au-delà d'une mixité sociale, est aussi une mixité en termes d'origines géographiques.

Hussein exprime ainsi sa volonté, du fait de ses origines turques, de vivre dans des quartiers où la mixité culturelle est présente :

*« Je préfère vivre dans un milieu (...) de mixité sociale parce qu'on a une double culture (...) et pour faire vivre aussi cette double culture on a besoin de milieux où [elle] est enracinée, est ancrée et où y'a des services, ça peut être activités commerciales, culturelles ou autre, où on pourrait le pratiquer (...) j'envisagerais pas de vivre ailleurs au détriment de ma double culture. Je vois comme un handicap de pas pouvoir vivre sa double culture. » (Hussein, ingénieur, Clichy-sous-Bois, 34 ans, d'origine turque)*

La mixité culturelle est présentée comme le garant d'une relation « apaisée » à la « double culture » et un moyen de conserver un lien avec ses origines immigrées. Il est intéressant de voir que le terme employé est celui de « mixité sociale », alors que les quartiers concernés sont



en réalité très homogènes socialement (voir encadré 1 et chapitre II, D)

Les origines immigrées d'une majorité des enquêtés ont bien des influences, qui peuvent être contradictoires, sur l'expérience de la mobilité ascendante. Elles en ont également sur les choix résidentiels et les perceptions des lieux de résidence.

### **c. Le « milieu d'origine »**

Les enquêtés ont tous des origines populaires. Cependant on constate que le référent en termes de classe sociale est très peu mobilisé pour définir les origines sociales. L'expression « milieu d'origine » est fréquemment utilisée mais peut renvoyer à des définitions différentes, indépendamment de l'attitude vis-à-vis de la mobilité.

La principale raison de la faiblesse du référent en termes de classe sociale tient à l'origine immigrée d'une majorité des enquêtés. En effet les parents d'origine immigrée occupent des positions d'ouvriers ou employés dans le pays d'accueil, mais pour beaucoup il ne s'agit pas de la position sociale d'origine. Nombreux sont les parents qui avaient dans leur pays d'origine une position sociale plus aisée. Ces personnes ne s'identifient alors pas aux catégories populaires ou à la classe ouvrière. Cela pourra également être le cas pour certains enquêtés sans origines immigrées mais dont les parents étaient employés et non ouvriers et dont les conditions de vie étaient moins modestes que celles des autres enquêtés. Ces parents ne s'identifiant pas aux catégories populaires, les enfants ne définissent pas leur milieu en termes de classe ouvrière ou même de catégorie populaire.

Le référent utilisé pour définir le milieu social pourra alors être un référent en termes d'origine « ethnique », un référent en termes de quartier ou de commune d'origine. Nous prendrons ici des exemples d'utilisation de ces référents, pour voir les facteurs qui sont à l'origine de l'adoption d'un référent plutôt qu'un autre pour définir le milieu d'origine.

Achille utilise en particulier le référent en termes d'origines géographiques et « ethniques ». Lorsqu'on lui pose la question de l'influence de ses origines sur sa vision du monde, il évoque l'influence de ses origines ivoiriennes, son attirance pour l'Afrique, ses expériences d'enfance en Côte d'Ivoire. Achille est à l'origine issu d'une famille relativement aisée. Son père travaillait dans le secteur médical. Mais après son arrivée en France, seul, Achille a vécu dans des conditions très précaires. Son parcours de mobilité ascendante s'apparente davantage à une mobilité intragénérationnelle qu'une mobilité intergénérationnelle. En l'absence de référent familial et en ayant à l'origine une situation sociale assez aisée, le référent en termes d'origine nationale prend le dessus sur les référents familiaux et en termes de classe sociale. Du fait d'une mobilité résidentielle importante, le référent lié au quartier d'origine n'est pas non plus le plus automatique pour Achille.

Cependant, chez beaucoup d'enquêtés, le référent en termes de quartier ou de commune d'origine est très présent. C'est alors le quartier ou la commune d'origine qui va servir à définir le milieu d'origine.

C'est le cas par exemple de Nathalie. Son père étant artisan et sa mère employée administrative,

le référent de la classe sociale n'est pas le plus pertinent pour elle. Ayant grandi à Clichy-sous-Bois, au Chêne Pointu, toute son enfance et adolescence, ses « origines » sont pour elle essentiellement des origines géographiques.

Pour beaucoup d'enquêtés d'origine immigrée de seconde génération, le milieu d'origine est également associé au quartier ou à la commune. Etant nés en France, le référent en termes d'origines nationales n'est pas le plus automatique pour ces enquêtés, comme il pouvait l'être pour Achille qui avait vécu pendant dix ans dans son pays d'origine. Le référent en termes de classe sociale n'est pas non plus adapté pour ces personnes puisqu'elles ne se sentent pas appartenir aux classes ouvrières, étant donné la position différente souvent occupée par les parents avant la migration. C'est alors le référent en termes de quartier et de commune d'origine qui sera utilisé.

Beaucoup plus rarement, le référent en termes de classe sociale peut être utilisé, mais dans des cas très précis, c'est-à-dire lorsque la famille est durablement ancrée dans les catégories populaires et qu'il n'y a pas d'origine immigrée. La famille de Juliette par exemple, qu'elle qualifie de « rouges de banlieue », s'identifie à la classe ouvrière. L'essentiel de sa famille appartient aux catégories populaires et vit en Seine-Saint-Denis. Ils considèrent faire partie de la tradition « rouge » de certaines banlieues parisiennes. Juliette utilise tour à tour le référent en termes de quartier d'origine et celui de la classe sociale. Ayant grandi toute son enfance à Clichy-sous-Bois, le référent en termes de quartier est tout de même présent. Mais elle est l'une des rares enquêtées à évoquer la classe sociale. C'est également la seule à évoquer la question de la trahison du milieu d'origine, en se qualifiant de « social traître ». En effet, chez les autres enquêtés, majoritairement d'origine immigrée, les aspirations des parents sont fortes et l'ascension sociale des enfants est recherchée et légitime. Aucun n'évoque donc cette question qui peut pourtant exister pour certains mobiles ascendants (De Gaulejac 1999; Naudet 2012). Cette question est source de tension et rend l'expérience de la mobilité ascendante moins « apaisée ».

Les définitions du milieu d'origine sont variées parmi les enquêtés. Elles dépendent des caractéristiques des familles et de leurs trajectoires.

Ces différentes définitions peuvent alors avoir des conséquences sur l'expérience de la mobilité sociale et les attitudes vis-à-vis de cette dernière. Le référent en termes de classe sociale peut renforcer la tension induite par la mobilité.

Malgré des variations interindividuelles, la façon de décrire et de définir son milieu d'origine est spécifique chez nos enquêtés. Ils ne recourent que très peu, contrairement aux mobiles ascendants français classiquement étudiés (Naudet 2012), au référent de la classe sociale. Cet élément reflète la spécificité du profil des enquêtés et également de leur expérience résidentielle qui est si englobante que le référent spatial prend souvent le dessus sur le référent social.

Nos enquêtés ne se définissent finalement que très peu comme « fils ou fille d'ouvrier ». Ils sont plutôt des « jeunes de cité ». Cela a des implications importantes pour l'analyse des manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité ascendante. En effet, la dimension

spatiale et la dimension sociale auront toutes les chances d'être imbriquées dans les récits de ces personnes.

Nos enquêtés ont donc un profil spécifique. Ils sont des « jeunes de cité », souvent d'origine immigrée, ayant grandi dans des quartiers similaires.

Toutefois la similarité des parcours ne doit pas occulter les variations interindividuelles. Tous n'ont pas eu exactement les mêmes expériences résidentielles ou scolaires, leurs parents n'avaient pas forcément les mêmes aspirations etc... Malgré les points communs que nous venons de mettre en évidence, les enquêtés présentent des attitudes très différentes vis-à-vis de leur parcours social et résidentiel.

## **C. DES ATTITUDES VARIÉES ET COMPLEXES**

### ***a. La construction de types idéaux***

Au fil des entretiens, on a commencé à voir apparaître des formules similaires, des thèmes récurrents et des attitudes proches. Chaque nouvel entretien faisait écho à d'autres entretiens déjà réalisés.

On a alors procédé par la méthode des « tas » (Schnapper 1999) pour regrouper les enquêtés selon les traits communs qui émergeaient. Il est apparu que ces personnes avaient bien des attitudes communes. Ces personnes adoptaient des postures similaires pour raconter leur expérience de mobilité ascendante. Leur rapport au quartier d'origine était également spécifique. Leurs choix résidentiels étaient également proches et les critères avancés se retrouvaient fréquemment d'un entretien à l'autre.

Au départ, la méthode des tas a permis de distinguer deux grands types idéaux : d'un côté les « attachés » et de l'autre les « distanciés ». Les « attachés » valorisent leur quartier d'origine et veulent en rester proches. Parallèlement leur expérience de la mobilité sociale est source de tension et ils font état d'un « choc » important lors des premières confrontations au milieu social d'arrivée. Les « distanciés » au contraire semblent avoir un rapport beaucoup plus « apaisé » à leur mobilité et expriment parallèlement leur volonté de quitter le quartier d'origine.

Mais au fur et à mesure, en affinant l'analyse, et notamment en se concentrant sur le rapport à la mobilité sociale, on se rend compte que certains entretiens ne correspondent pas bien aux deux premiers types idéaux mis en évidence. Ces personnes évoquent leur quartier d'origine en termes positifs et y semblent attachées. Toutefois elles expriment aussi la volonté de s'en éloigner. Il y a là une posture très spécifique, à la fois envers la mobilité et envers le quartier. Il s'agit d'une attitude de « double présence » très spécifique. Ces individus sont entre deux milieux sociaux, entre deux types d'espaces, et leur attitude forme un groupe à part entière.

De ces premiers regroupements on a cerné les grands traits caractéristiques de chaque groupe,

ainsi que les éléments qui expliquent l'adoption d'une attitude plutôt qu'une autre.

Le raisonnement idéal-typique utilisé est une grille de lecture qui permet de mieux comprendre les manifestations spatiales et résidentielles de l'expérience de la mobilité sociale. Certains parcours, certaines attitudes peuvent se rapprocher de ces types davantage que d'autres. On n'exclut également pas que ces rapports et attitudes puissent évoluer au cours du parcours des personnes. La typologie est nécessairement mouvante, imparfaite, mais « le schéma construit n'a naturellement pas d'autre objectif que d'être un instrument d'orientation idéaltypique (...) Une telle construction permet, là où un phénomène historique se rapproche d'un de ces contenus, par certains traits particuliers ou globalement, d'en déterminer le lieu typologique – pour ainsi dire – en faisant ressortir sa proximité ou sa distance par rapport au type construit en théorie. » (Weber 1996, p.411).

Il est possible d'associer chacun des entretiens à l'un des types idéaux. Malgré des variations, chaque récit se rapproche toujours davantage d'un type plutôt que des autres.

Le tableau suivant résume ces types idéaux et les traits les plus saillants de ces derniers. Nous nous intéressons à l'attitude envers la mobilité et à ses manifestations spatiales (rapport au quartier et aux espaces de type supérieur) et résidentielles (choix résidentiels). Nous tentons également de déterminer les facteurs sociaux et résidentiels qui peuvent expliquer l'adoption d'un type d'attitude plutôt qu'un autre.

Tableau 1: Grands traits caractéristiques des types idéaux

LES ATTACHES	LES DISTANCIÉS	LES PASSEURS
<b>Facteurs sociaux et résidentiels</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience d'enclavement scolaire et résidentiel : découverte tardive d'autres milieux sociaux et espaces</li> <li>- Milieu (quartier et position des parents) très populaire</li> <li>- Forte intégration aux réseaux de sociabilité locaux pendant l'enfance et l'adolescence</li> <li>- Etudes supérieures plus courtes ou à l'université</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expériences de socialisation anticipatrice scolaires et résidentielles: importante mobilité résidentielle et expériences dans des espaces non populaires</li> <li>- Mobilité intragénérationnelle des parents très fréquente</li> <li>- Etudes supérieures dans des grandes écoles/ ou universités « d'élite »</li> <li>- Attitude parentale « légitimiste » et distanciée du quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expériences précoces de socialisation anticipatrice scolaires tout en connaissant un enclavement résidentiel important</li> <li>- Mobilité intragénérationnelle des parents pour certains enquêtés</li> <li>- Forte intégration aux réseaux de sociabilité locaux pendant l'enfance et l'adolescence</li> <li>- Eudes supérieures dans des grandes écoles/ou universités « d'élite »</li> </ul>

<b>Rapport à la mobilité</b>		
- Insistance sur les différences entre « deux mondes » - Expérience plus tendue	- Minimisation des différences entre les deux milieux - Expérience plus «apaisée» - Parcours présenté comme « logique »	- Mise en avant d'une dualité et d'une « double présence » dans deux milieux sociaux - Expérience plus «apaisée»
<b>Rapport au lieu de résidence d'origine</b>		
- Discours de valorisation - Attachement	- Faible intégration au quartier, faible attachement - Absence de valorisation, voire dévalorisation - Volonté de s'en éloigner	Rapport ambigu : - Discours de valorisation et attachement - Mais en même temps une volonté de s'en éloigner
<b>Choix résidentiels</b>		
- Vivre dans le quartier d'enfance ou dans un quartier similaire dans la même ville - Vivre dans un quartier proche géographiquement et socialement du quartier d'origine - Vivre dans un quartier « mélangé » => dans tous les cas, maintien d'une vie locale dans le quartier d'origine	- Evitement des quartiers similaires au quartier d'enfance - Les critères pratiques (transport, accessibilité) sont plus souvent mentionnés - Choix plus fréquemment présentés comme un « hasard »	- Paris ou banlieue très proche : Paris peut être perçu comme un lieu neutre socialement, un « compromis » entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée - Composition sociale du quartier = critère moins évident que chez les « attachés » - Les critères pratiques (transport, accessibilité) sont plus souvent mentionnés
<b>Expérience des espaces</b>		
- Sentiment de décalage ressenti dans les espaces « supérieurs », qui sont rejetés et évités	- Aisance dans les espaces « supérieurs »	- Aisance à la fois dans le lieu de résidence d'origine, et dans les espaces « supérieurs »

### ***b. Les grandes dimensions***

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer l'adoption d'un type d'attitude plutôt qu'un autre. Ces facteurs peuvent être divisés en deux catégories : d'un côté les origines et de l'autre les trajectoires. Il s'agit de facteurs à la fois sociaux et résidentiels.

Les origines comportent plusieurs dimensions essentielles.

Il s'agit d'abord de l'origine sociale, à savoir la profession des parents (ouvriers ou employés) ainsi que leur parcours professionnel (ont-ils connu eux même une mobilité ascendante intragénérationnelle ou sont-ils restés ouvriers ou employés ?). Cet élément est important car il va déterminer le degré de mobilité des individus. Or on peut supposer que plus la mobilité est forte, plus elle est susceptible d'être source de tension et de difficultés d'adaptation.

Les origines immigrées sont également à prendre en compte. Il est alors important de considérer l'ancienneté de la migration mais également le statut social des parents avant la migration. En effet, si les parents occupaient un statut plus élevé dans le pays d'origine, leurs aspirations pour leurs enfants seront différentes. L'ascension sociale des enfants sera plus légitime car perçue comme un retour à la position initiale. L'expérience de la mobilité sera ainsi plus «apaisée» car considérée comme normale (Santelli 2001).

De ces deux premiers facteurs découle une attitude parentale spécifique à la fois vis-à-vis du quartier mais aussi vis-à-vis du milieu social. Effectivement, certains parents, notamment ceux qui ont eux-mêmes connu une mobilité ascendante durant leur carrière et ceux qui avaient avant la migration un statut social plus élevé, ont des aspirations plus importantes pour leurs enfants. Ces parents sont également moins intégrés aux classes populaires. La tension induite par l'expérience de la mobilité sera plus modérée.

Les attitudes parentales influencent les trajectoires des enfants, et donc pas uniquement de l'enquêté, mais également du reste de la fratrie. Il sera important de voir si les frères et sœurs ont également connu une mobilité sociale ascendante. Cela permet de déterminer si le parcours de l'enquêté est exceptionnel dans l'histoire familiale ou s'il est plus commun. Lorsque le parcours est plus exceptionnel, la tension induite par la mobilité sera d'autant plus forte.

La trajectoire sociale et résidentielle est également majeure pour expliquer l'adoption d'un type d'attitude plutôt qu'un autre.

Il faut alors prendre en compte les différentes expériences résidentielles durant l'enfance et les types de quartiers dans lesquels l'enquêté a vécu. En effet, des expériences dans des lieux de résidence où se côtoient plusieurs milieux sociaux pourront agir comme des éléments de socialisation anticipatrice. Par la découverte précoce de l'altérité sociale, les individus concernés auront moins de difficultés à s'adapter à leur ascension sociale. En revanche, une expérience prolongée dans des quartiers très populaires induira une découverte plus tardive d'autres milieux sociaux et pourra renforcer la tension induite par la mobilité ascendante.

De la même façon, il faut considérer les expériences scolaires : l'enquêté a-t-il été scolarisé dans des écoles hors secteur ? Quel type d'écoles a-t-il fréquenté ? Ces éléments jouent de la même façon que les expériences résidentielles. Des expériences de scolarisation dans des écoles où les élèves sont issus de plusieurs milieux sociaux agiront également comme des instances de socialisation anticipatrice.

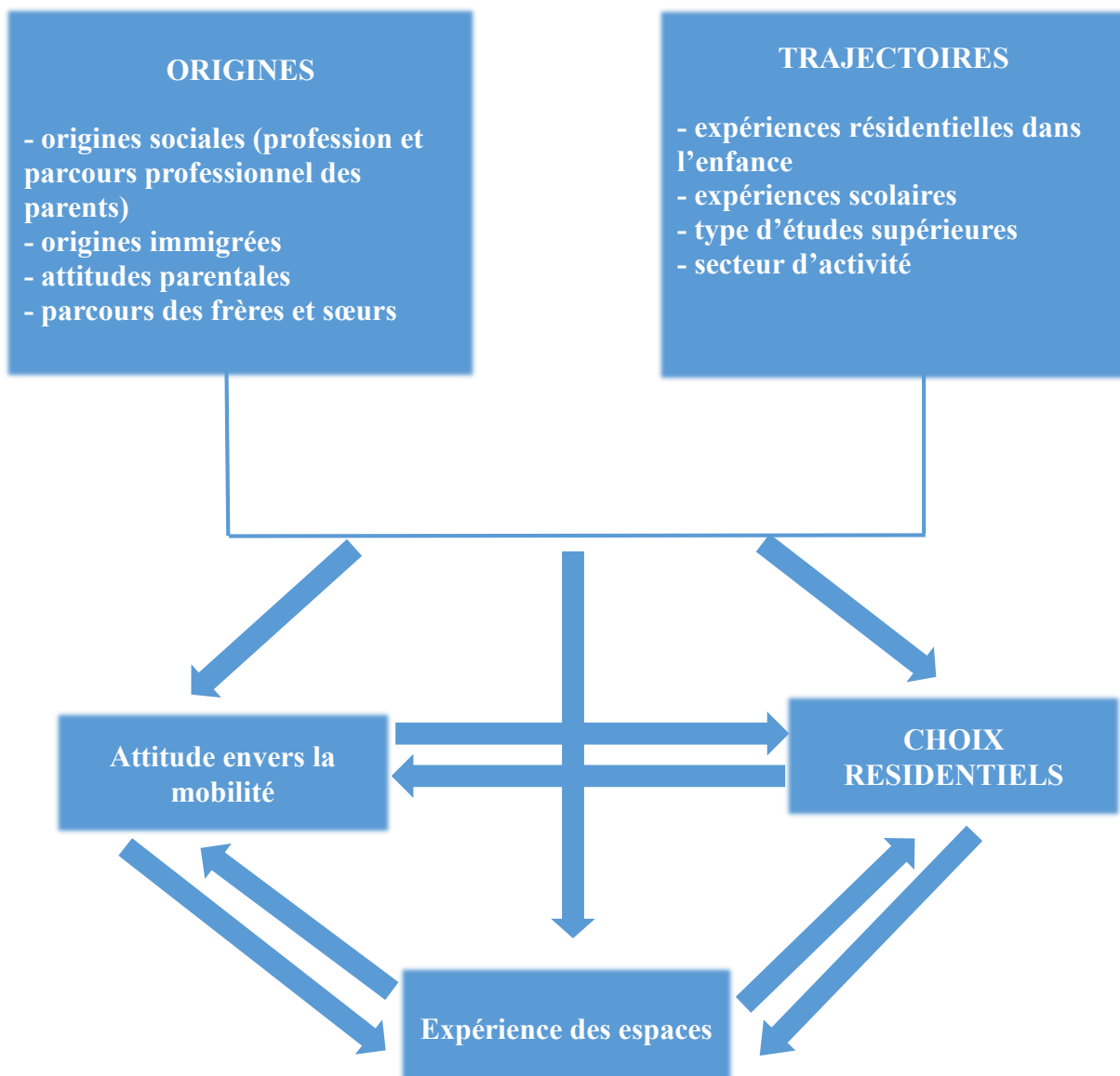
Il faut également prendre en compte le type d'études supérieures, leur durée, le type d'institutions fréquentées. Les études dans des institutions élitistes confrontent les individus à

un « choc » social très important au départ mais permettent également, par l'« esprit de corps » de ces écoles, une intégration plus rapide au milieu d'arrivée. En revanche l'université ne fournit pas de tel cadre de socialisation, les personnes y ayant étudié ont moins d'éléments pour s'adapter à leur nouvelle position sociale (Naudet 2012, p.195).

Enfin, le secteur d'activité peut également être important et avoir une influence sur l'expérience de la mobilité ascendante. Certains secteurs sont en effet plus propices à susciter un sentiment de décalage chez les mobiles ascendants. Les secteurs où la hiérarchie est souple par exemple, peuvent permettre un rapport plus « apaisé » à la mobilité sociale.

Ces différents éléments vont permettre d'expliquer l'adoption d'un type d'attitude plutôt qu'un autre. Nous allons voir comment les variations de ces facteurs induisent bien des attitudes spécifiques. Un chapitre sera consacré à chaque type d'attitude. Nous nous attacherons à en présenter les facteurs explicatifs, ainsi que les principaux traits caractéristiques.

Schéma 2 : Facteurs influençant le type d'attitude adoptée par l'enquêté



**CHAPITRE II : LES « ATTACHÉS » : UN ATTACHEMENT  
FORT AU MILIEU SOCIAL ET A L'ESPACE RÉSIDENTIEL  
D'ORIGINE**



Tableau 2 : Tableau récapitulatif des enquêtés du groupe « attachés »<sup>12</sup>

Prénom	Age	Profession
Adama	30 ans	Autoentrepreneur
Nathalie	36 ans	Directrice de production
Sabrina	34 ans	Gouvernante générale en hôtellerie
Nisrine	28 ans	Avocate (salariée)
Tiago	30 ans	Architecte
Karim	33 ans	Élu local / agent administratif
Hussein	34 ans	Ingénieur

Les « attachés » constituent le plus grand groupe de notre échantillon. Au niveau de leur expérience de la mobilité sociale ascendante, leur attitude se rapproche d'un « attachement au milieu d'origine » qui implique sa valorisation et « l'affirmation d'un certain décalage avec le milieu d'arrivée » (Naudet 2012 p.25). Ces enquêtés manifestent un attachement à la fois à leur milieu social d'origine mais aussi au quartier où ils ont grandi. Contrairement aux autres enquêtés, ils ne souhaitent pas s'éloigner de leurs origines sociales et géographiques.

## A. UNE ENFANCE ENCLAVÉE ET DES ORIGINES TRÈS POPULAIRES

### a. Des origines très populaires

Les enquêtés sont tous issus des catégories populaires. Toutefois, on retrouve parmi les « attachés » ceux qui ont les origines les plus modestes. Les parents de ce groupe sont plus souvent ouvriers ou employés non-qualifiés que les parents du reste de l'échantillon. Les professions les plus fréquentes parmi les parents de ce groupe sont celles d'ouvriers pour les pères (manutentionnaire, ouvrier dans l'industrie automobile, maçon...). Quant aux mères, elles sont le plus souvent employées non qualifiées des services aux particuliers (technicienne de surface, ou garde d'enfants) ou encore inactives. Ces parents sont également caractérisés par une relative immobilité professionnelle, contrairement aux parents des autres groupes qui ont pour beaucoup connu une mobilité professionnelle.

Il est également important de constater qu'une majorité des « attachés » sont les seuls de leur fratrie à avoir connu une mobilité sociale ascendante. Leurs frères et sœurs n'ont pour la plupart pas fait d'études supérieures longues et ne sont pas cadres. L'enquêté est alors souvent la première personne de la famille proche à faire des études supérieures. L'aspect exceptionnel du parcours des enquêtés dans la famille peut renforcer la tension et le sentiment de décalage.

De la même façon, les « attachés » sont issus de quartiers très populaires et principalement de

<sup>12</sup> Pour une présentation complète de tous les enquêtés, se reporter aux tableaux en annexe 5

Clichy-sous-Bois (voir encadré 1)

Tableau 3 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « attachés » (typologie d'E. Préteceille)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Hussein</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Nisrine</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Karim</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Sabrina</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Tiago</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Adama</b>	Paris 11 <sup>ème</sup> arrondissement	<b>MAC</b>	<b>OSP</b>
<b>Nathalie</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>

*N.B : Pour préserver l'anonymat des enquêtés, l'IRIS n'est pas ici identifié précisément.*

Les IRIS d'origine des « attachés » sont majoritairement de type ouvrier (tableau 3). Il s'agit principalement d'IRIS de type OCH (espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs), le plus ouvrier. Les ouvriers non-qualifiés et les chômeurs y sont surreprésentés, tandis que les cadres et les professions intermédiaires y sont très sous-représentés.

Les « attachés » n'ont pas, contrairement à d'autres enquêtés, connu d'espaces résidentiels supérieurs ou moyens à un moment de leur parcours. Leur expérience résidentielle est durablement ancrée dans des espaces populaires, et homogènes socialement. Ils ont eu peu d'occasions d'être confrontés à d'autres catégories sociales et leur expérience résidentielle et scolaire est celle d'un enclavement géographique et social.

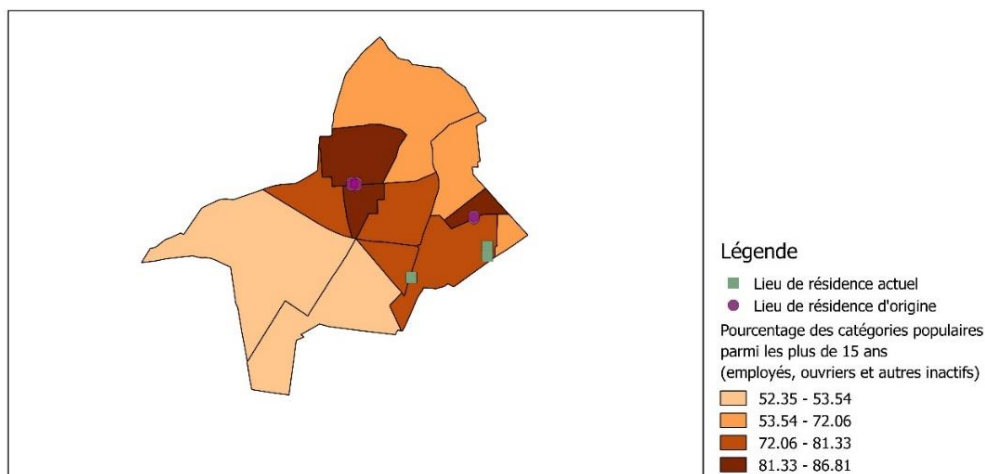
*Encadré 1 : Clichy-sous-Bois, une commune populaire très spécifique*

*Une commune très populaire*

Il s'agit d'une commune où les catégories populaires sont surreprésentées, comme le montrent la carte et le tableau ci-dessous. Inversement, les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont très peu présentes avec seulement 2,5 % sur l'ensemble de la commune, voire presque absentes dans certains IRIS (voir carte 2). Les cartes permettent de mettre en évidence cette homogénéité sociale de la commune, puisqu'on voit que la surreprésentation des catégories populaires ne concerne pas spécifiquement certains IRIS mais bien toute la commune. 70% de la population appartient aux catégories populaires, un taux beaucoup plus élevé que la moyenne du département (voir tableau 4). Le taux de chômage est également particulièrement élevé à Clichy-sous-Bois (24,3 %). Le taux de pauvreté y est également très élevé puisqu'il dépasse les 40% contre 15% pour l'Ile-de-France.

*Carte 1: Pourcentage des catégories populaires à Clichy-sous-Bois*

**Pourcentage des catégories populaires à Clichy-sous-Bois**

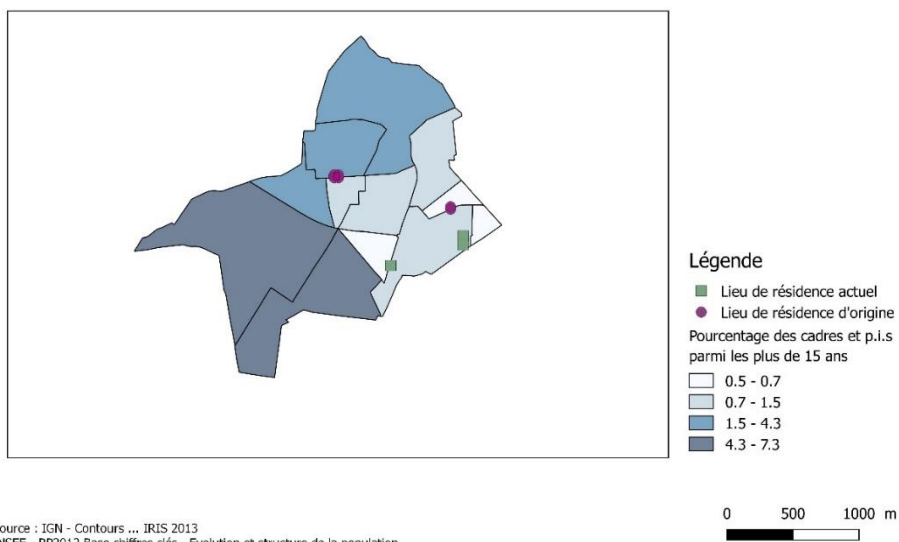


Source : IGN - Contours ... IRIS 2013  
INSEE - RP2012 Base chiffres clés - Evolution et structure de la population

0 500 1000 m

Carte 2 : Pourcentage des cadres et professions intellectuelles supérieures à Clichy-sous-Bois

Pourcentage des cadres et professions intellectuelles supérieures à Clichy-sous-Bois



Source : IGN - Contours ... IRIS 2013  
INSEE - RP2012 Base chiffres clés - Evolution et structure de la population

Tableau 4 : Principaux indicateurs sociaux sur la ville de Clichy-sous-Bois

	Clichy-sous-Bois	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
<b>Nombre d'habitants</b>	30 720	1 538 726	11 898 502
<b>Propriétaires résidence principale (%)</b>	38,4	40,6	47,5
<b>Locataire HLM (%)</b>	31,8	32,4	22,1
<b>Classes populaires (employés et ouvriers, % des actifs 15-64 ans)</b>	71,2	56,5	41,4
<b>Sans diplôme (% des 15 ans et plus non scolarisés)</b>	48	29	17,1
<b>Diplômés enseignement supérieur court (%)</b>	6,8	10,6	13,5

<b>Population de moins de 30 ans (%)</b>	52	43,3	40,2
<b>Etrangers (%)</b>	35,3	27,7	12,9
<b>Immigrés (%)</b>	39,4	28,4	18,1
<b>Familles nombreuses (4 enfants et +, %)</b>	13,8	5,3	3,2
<b>Taux de chômage (des 15-64 ans, %)</b>	24,3	18,2	12
<b>Revenu médian par unité de consommation et par an (euros)</b>	12 788	16 609,4	22 180
<b>Taux de pauvreté (%)</b>	43,4	26,9	15

Tableau inspiré de: ICHOU, M., OBERTI, M. *Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée : enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire. Population, 2014, n°4, vol. 69. pp. 617-657, actualisé à partir des données INSEE RP-2012 (recensement 2012). Le taux de pauvreté a également été ajouté.*

#### *Une forte présence de populations immigrées*

La commune de Clichy-sous-Bois compte également une forte présence de population étrangère, avec 35,3% de la population de plus de 15 ans et plus largement, immigrée, avec 39,4% de la population de plus de 15 ans en 2012. La statistique publique ne communique pas de données sur l'origine plus précise des habitants étrangers et immigrés mais selon la mairie, plus de 100 nationalités seraient représentées sur la commune.<sup>13</sup>

#### *Une commune enclavée géographiquement*

La commune de Clichy-sous-Bois se caractérise également par son enclavement géographique, notamment du fait de l'absence de desserte de la ville par le RER. Seul un système de bus permet de rejoindre les stations RER des communes environnantes (Le Raincy, Aulnay-sous-Bois...) pour ensuite rejoindre Paris. De ce fait, l'accès à Paris depuis Clichy-sous-Bois est indirect et long.

<sup>13</sup> [<http://www.clichy-sous-bois.fr/La-ville/Ses-atouts>] dernière consultation le 01/05/2016

*Tableau 5 : Temps moyen de transport entre Clichy-sous-Bois et différents centres parisiens*

	Distance moyenne*	Temps de trajet moyen en voiture	Temps de trajet moyen en transports en commun
<b>Clichy-sous-Bois centre (Mairie) – Gare du Nord</b>	20 km	36 -66 min (trajet le plus court via N3)	48 minutes (via RER B ou Transilien K)
<b>Clichy-sous-Bois centre (Mairie) – Châtelet</b>	32 km	38 min – 1h15 (trajet le plus court via A3)	54 min (via RER B)
<b>Clichy-sous-Bois centre (Mairie) – La Défense</b>	29,5 km	43 min – 1h20 (trajet le plus court via A86)	1h30 (via RER B, métro 1)

*Temps moyen en semaine, calculé à partir du temps habituel à 8h, 13h et 18h*

*Source : Google Maps et Vianavigo*

*\*Moyenne des distances des différents itinéraires proposés*

#### *Des problématiques urbaines spécifiques*

Il faut également souligner la spécificité des résidences dont sont originaires nos enquêtés de Clichy-sous-Bois. En effet, ils ont presque tous grandi soit à la Forestière soit au Chêne Pointu, deux copropriétés ayant une histoire très particulière.

La première, la Forestière, a été démolie récemment après avoir été rachetée par l'Etat en 2001, du fait d'une dégradation trop importante. Finalement la résidence a été rasée en 2011.<sup>14</sup>

L'ensemble formé par la résidence du Chêne Pointu et celle de l'Etoile du Chêne Pointu est également dans une situation délicate : copropriété très dégradée, elle fait face à d'importants problèmes d'insalubrité, de délabrement. Elle est actuellement sous-administration judiciaire.<sup>15</sup>

La situation de ces deux résidences illustre les problématiques posées par les copropriétés de banlieue qui se dégradent rapidement du fait du manque de moyens des propriétaires pour assurer les réparations et l'entretien des bâtiments. L'Etat ne peut pas intervenir tant que les logements restent privés, ce qui le conduit parfois au rachat de l'immeuble. Les logements peuvent alors être transformés en logements sociaux, comme cela avait été décidé pour la Forestière avant sa démolition. A cette situation s'ajoute le phénomène des « marchands de sommeil », qui louent des logements à des personnes en grande difficulté sociale, dans des conditions très précaires (surpeuplement des appartements, insalubrité...). Ces formes d'habitat spécifiques sont très présentes à Clichy-sous-Bois et leurs problématiques sont à l'origine d'un plan de rénovation urbaine (qui concerne également Montfermeil) lancé en 2002<sup>16</sup>.

### *Une commune marquée par son histoire*

La ville a également une histoire très particulière. C'est à Clichy-sous-Bois que débutent les émeutes urbaines de 2005, qui s'étendront ensuite à d'autres communes. Ces événements suscitent jusqu'à aujourd'hui de vifs débats sur les cités de banlieue et leurs problématiques sociales.

Ces événements ont souvent été évoqués dans les entretiens et ont pu participer à la formation d'un sentiment d'appartenance local et d'un attachement très spécifique.

L'interconnaissance des familles dans la commune implique que les enquêtés se sont sentis personnellement et directement concernés par la mort des deux adolescents, événement à l'origine des émeutes<sup>17</sup> :

*« Quand Zyed et Bouna nous ont quittés, j'habitais plus à Clichy sous-bois mais je connaissais les parents. Mon petit frère il les connaissait. Quand tu vis dans la ville et tu connais, par l'intermédiaire du grand frère, de la grande sœur... tu peux pas passer à côté de ces choses-là et dire que ça ça ne te change pas ou ça ne te forge pas (...) parce quand tu viens de là ça te prend dans ta chair... » (Sabrina, gouvernante générale, Clichy-sous-Bois, 34 ans)*

La commune de Clichy-sous-Bois a un profil social et une histoire très spécifiques. Nous devons tenir compte de ces particularités dans l'analyse du rapport des « attachés », qui viennent majoritairement de cette commune, à leur quartier d'origine. Les spécificités de la commune que nous venons de mettre en avant ont pu renforcer l'attachement de ces enquêtés à leur quartier et commune d'origine.

Clichy-sous-Bois est à la fois une commune très populaire, très enclavée géographiquement mais surtout très homogène socialement. Les classes populaires y étant majoritaires, l'expérience résidentielle des enquêtés de cette commune se caractérise par un enclavement social. Ils rencontrent alors peu de personnes d'autres milieux sociaux.

<sup>14</sup> [<http://www.leparisien.fr/clichy-sous-bois-93390/la-forestiere-demantelee-18-05-2011-1454769.php>] consulté le 05/04/2016

<sup>15</sup> [<http://www.leparisien.fr/clichy-sous-bois-93390/l-etat-s-engage-pour-sauver-le-chene-pointu-17-09-2012-2168146.php>] consulté le 05/04/2016

<sup>16</sup> [<http://www.clichy-sous-bois.fr/Grands-projets/Le-programme-de-renovation-urbaine-du-haut-Clichy>] consulté le 07/04/2016

<sup>17</sup> Le 27 octobre 2005, Zyed Benna et Bouna Traoré, deux adolescents de Clichy-sous-Bois, trouvent la mort électrocutés après être entrés dans un local électrique situé sur un site EDF, pour fuir un contrôle de police.

### **b. Une expérience scolaire et résidentielle enclavée**

L'expérience résidentielle des « attachés » est marquée par une immobilité puisqu'ils ont passé leur enfance dans un même quartier, voire dans un même immeuble. Cet ancrage résidentiel est renforcé par le statut de propriétaire de certains parents qui ont fait l'acquisition d'un appartement dans une copropriété. Avec la dégradation de ces résidences qui a dévalué le prix des logements et le manque de moyens des familles, la mobilité résidentielle de ces parents est limitée.

Au niveau scolaire, les « attachés » ont majoritairement été scolarisés dans les écoles de secteur et ce jusqu'au bac. Leur ancrage géographique est donc très important. Il favorise l'attachement au quartier qui devient « un support majeur de l'identité adolescente » (Lepoutre 1997, p.52). A l'âge adulte cet attachement se poursuit.

Ces expériences prolongées ont permis une forte intégration au sein des réseaux de sociabilité locaux. Durant leur enfance et leur adolescence, la vie sociale des enquêtés était centrée sur le quartier et ses habitants. On retrouve dans les entretiens l'évocation d'activités propres à la sociabilité des jeunes de banlieue. Ils évoquent les parties de football en bas des immeubles mais aussi les sorties en groupe dans les grands centres parisiens tels que Châtelet ou les Champs Elysées (Lepoutre 1997). Il faut cependant noter que ces sorties restent occasionnelles et sont consacrées à des activités de consommation et limitées à des espaces urbains bien spécifiques. En dehors de ces sorties, l'essentiel de la vie sociale se déroule dans le quartier.

De manière assez surprenante, cette intégration aux réseaux de sociabilité locaux et à la « culture des rues » (Lepoutre 1997) n'est pas limitée dans ce groupe aux seuls garçons, contrairement à ce que d'autres travaux ont mis en évidence<sup>18</sup>. Les femmes de ce groupe relatent tout autant que les hommes l'expérience de ces jeux et interactions avec d'autres jeunes du quartier, en bas des immeubles. Les groupes de pairs sont décrits comme mixtes.

Les « attachés » ont passé la majorité de leur enfance et de leur adolescence au sein du quartier, les rencontres avec des personnes d'autres catégories sociales ou issues d'autres types d'espaces étant limitées. Nous pouvons donc parler d'un enclavement géographique et social pour qualifier leur expérience résidentielle. L'enclavement géographique rend en effet rares les confrontations avec des personnes issues d'autres types d'espaces. L'homogénéité sociale des quartiers renforce cet enclavement géographique qui devient également un enclavement social. La confrontation à d'autres milieux sociaux est tardive et se produit généralement lors de l'arrivée dans l'enseignement supérieur.

---

<sup>18</sup> On retrouve cette idée chez plusieurs auteurs : E. Santelli (2007) évoque l'orientation vers l'extérieur du quartier des réseaux de sociabilité et des activités des filles, qui cherchent à s'éloigner du quartier où elles ont moins de liberté. De la même façon, Cartier et al.(2008), ont mis en évidence une distanciation au quartier d'origine plus prononcée chez les femmes, qui souhaitent le plus possible s'éloigner de la « cité ». Leurs compagnons, également issus de ces quartiers, apprécient de pouvoir vivre près de leur quartier d'origine, où ils retournent souvent. Les femmes, jouissant de moins de liberté que les hommes dans le quartier, le fréquentent moins et sont donc amenées à rompre plus précocement que les hommes avec ce dernier.



Toutefois il faut signaler que les « attachés » ont la particularité d'avoir fait des études en moyenne plus courtes que les autres enquêtés et dans des institutions moins élitistes. Ils ont surtout étudié à l'université, ou dans des filières courtes.

Tableau 6 : Niveau et type d'études des « attachés »

Nom	Niveau et type d'études
<b>Nathalie</b>	Bac +2, Bac technologique, BTS inachevé
<b>Nisrine</b>	Bac +6, master de droit à l'université, école de formation au barreau
<b>Tiago</b>	Bac +5, master en école d'architecture (dont les premières années dans une école publique)
<b>Sabrina</b>	Bac +2, BTS en lycée professionnel hôtelier
<b>Adama</b>	CAP / brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)
<b>Karim</b>	Bac +3, licence d'audiovisuel à l'université
<b>Hussein</b>	Bac +5, classe préparatoire intégrée, IUT, master en école d'ingénieur

La spécificité de ces parcours académiques est susceptible d'avoir une influence sur la façon de vivre la mobilité sociale ascendante. Le type d'établissement d'enseignement fréquenté est un élément important à prendre en compte dans l'analyse de l'expérience de la mobilité ascendante (Naudet 2012). Les grandes écoles et les institutions élitistes sont des espaces où les différences sociales et le décalage entre milieu d'origine et milieu d'arrivée sont exacerbés. Les étudiants y sont essentiellement issus des milieux favorisés. Toutefois « l'esprit de corps » de ces institutions et leur sélectivité permettent d'atténuer les différences sociales. Si le choc de départ est plus important, l'adaptation au nouveau milieu est plus rapide pour les personnes scolarisées dans ce type d'institutions qui fournit des cadres de socialisation solides (Naudet 2012).

A l'université, l'expérience des différences sociales est moins prononcée mais elle est bien présente. En l'absence de cadre de socialisation et d'identité forte, les étudiants disposent de moins de moyens pour s'adapter au sentiment de décalage qu'ils peuvent ressentir lors de leur arrivée dans l'enseignement supérieur. Pour ceux qui n'ont pas, ou peu, fait d'études supérieures, la confrontation avec d'autres milieux sociaux se produit encore plus tardivement, lors de l'entrée dans la vie active. Sans socialisation anticipatrice au sein d'un cursus d'études supérieures, l'adaptation est d'autant plus difficile pour ces individus.

Les « attachés » présentent donc des caractéristiques spécifiques qui favorisent l'adoption d'une posture d'attachement. Ils sont issus de milieux très populaires et leur expérience résidentielle est caractérisée par un enclavement important. Ils ont eu peu d'occasions d'être en contact avec d'autres milieux sociaux, du fait de leur ancrage résidentiel dans des quartiers très

populaires et socialement homogènes, ainsi que d'une scolarisation dans les écoles de secteur. Ces enquêtés vont faire l'expérience d'un sentiment de décalage important lors de leurs premières confrontations à d'autres milieux sociaux.

## **B. LA CONFRONTATION AVEC UN « AUTRE MONDE »**

### ***a. Le récit de la confrontation avec un nouveau monde social***

Beaucoup d'enquêtés font état d'un « choc » lors des premières expériences étudiantes ou professionnelles. Cependant les « attachés » insistent particulièrement sur la violence de ce choc et sur les différences entre le milieu d'origine et les nouveaux milieux sociaux qu'ils sont amenés à fréquenter du fait de leur parcours de mobilité ascendante.

Ils utilisent systématiquement l'image d'un « autre monde » pour qualifier ce nouveau milieu social qu'ils découvrent. Les termes « monde », « planète », sont souvent employés et évoquent le caractère radicalement différent de ce milieu par rapport au milieu d'origine :

*« Quand je suis arrivé au Raincy (...) j'avais vraiment l'impression d'avoir mais... changé de planète... mais véritablement ! (...) dans la forme et dans l'usage et même dans les... dans les échanges, dans les paroles (...) voilà j'étais vraiment dans un autre monde, je retrouvais plus mes copains, c'est comme si j'avais été déraciné » (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans)*

La découverte de nouveaux milieux sociaux est présentée comme un « déracinement ». Cette expérience exerce une violence symbolique à travers un ensemble d'éléments qui viennent rappeler aux enquêtés les différences entre les catégories sociales. Ces éléments sont qualifiés par les individus de « codes » très différents de ceux ayant cours dans le milieu d'origine. Ces « codes » correspondent à des manières de faire, d'être, de se comporter, spécifiques à ces autres catégories sociales :

*« Mon maître de stage me reprenait parfois sur quelques comportements, sur quelques tics de langage, sur la façon de me tenir à table et la façon de placer mes couverts notamment à la fin d'un repas et il était hyper violent parce qu'il me disait : mais fais pas ça, ça fait hyper banlieue ! (...) enfin de manière hyper frontale et hyper violente, donc c'est à ce moment-là que je me suis rendu compte que j'avais pas les codes (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans)*

C'est principalement à travers le langage que sont perçues ces différences. Les enquêtés ont le sentiment d'avoir un langage plus familier, moins riche. La façon de parler est alors un marqueur social puissant, qui agit comme un stigmate dans le nouveau milieu social :

« C'était un tout (...) **tout le monde parlait d'un bon français**, se vouvoyait... je parlais en verlan... » (Sabrina, gouvernante générale, Clichy-sous-Bois, 34 ans)

Outre le langage, c'est également l'apparence physique et notamment le style vestimentaire qui diffère et qui vient renforcer le stigmate social :

« Ils avaient de beaux vêtements (...) en fait je les trouvais tous beaux quoi quand je suis arrivé (rires) **c'est comme si on était des trolls et des vieux monstres qui arrivaient des quartiers** (...) [eux] c'était que des gamins de la pub kinder quoi » (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans)

Les caractéristiques personnelles, comme la façon de parler ou de s'habiller, sont constamment comparées à celles des personnes côtoyées dans le nouveau milieu, qui sont présentées comme plus appropriées.

C'est aussi une différence de pratiques qui contribue au sentiment de décalage. En effet, les pratiques de ce nouveau milieu social sont différentes de celles du milieu d'origine. Ces différences renforcent l'impression d'être confronté à un « autre monde », comme l'explique Sabrina, qui se sent comme une « extraterrestre » face aux pratiques de ses camarades de classe :

« Mais ça a été vraiment un choc (...) **culturellement aussi ! ils faisaient des choses que je... je connaissais pas !** ils fumaient, ils buvaient, ils couchaient ! tout ça c'était pas dans mon éducation ! (...) à Clichy (...) un garçon, tu pouvais pas sortir avec lui parce que comme on était des grandes familles, on considérait le grand comme le grand frère (...) ils avaient ce rôle de protecteur, donc c'était inimaginable... Et eux là sur Paris, ils étaient... folkloriques ! **j'étais un petit extraterrestre !** » (Sabrina, gouvernante générale, Clichy-sous-Bois, 34 ans)

Les enquêtés se sentent très différents des nouvelles personnes qu'ils côtoient. Ils doivent également faire face aux aprioris et aux stéréotypes de ce nouveau milieu qui leur renvoie une image négative d'eux même. Si une partie de la violence symbolique passe par un sentiment individuel de décalage et d'inadéquation, elle est aussi produite par l'attitude des autres individus envers eux (Jounin 2014). En leur faisant remarquer leurs différences, en manifestant leur appréhension et leurs stéréotypes, les autres étudiants, les collègues de travail, renforcent encore le sentiment de décalage et de tension ressenti par les enquêtés.

La première réaction des enquêtés face à ces expériences est alors souvent de se regrouper et de se lier avec des personnes perçues comme semblables, du fait de leurs origines sociales et/ou géographique.

Toutefois, la violence de ces expériences ne les empêche pas de s'adapter dans une certaine mesure aux « codes » du nouveau milieu et à adopter le comportement et le langage appropriés

dans le monde du travail ou à l'université. Pour autant, cette capacité d'adaptation ne signifie pas l'acculturation à une nouvelle classe sociale. En effet, les enquêtés de ce groupe se distinguent par leur résistance à l'acculturation et à l'association aux classes sociales supérieures. S'ils reconnaissent pour partie avoir changé de statut social au niveau économique, les « attachés » ne souhaitent pas appartenir aux catégories supérieures bien que leur revenu les rapproche de ces catégories. Ils rejettent la plupart des pratiques et des normes de ces catégories et valorisent au contraire leurs origines sociales et les valeurs de leur milieu d'origine :

*« Au début j'étais hyper en colère en disant : mais on me dit que je fais mal mais pourquoi ce serait vous qui faites bien, ce genre de choses, y'a les bons et les mauvais codes et entre guillemets aujourd'hui j'ai l'impression de savoir jongler entre les deux (...) j'ai l'impression d'avoir ce double langage avec les gens c'est-à-dire que quand je vais dans ma cité dans le 93 tous les week-end ben c'est hyper naturel d'y retourner et quand je suis ici, ben c'est hyper naturel d'être ici [son lieu de travail] donc (...) c'est de se dire vous pouvez sans avoir l'impression de se trahir avoir ce double langage, ce double code, (...) je sais le faire mais je sais que je ne veux pas entre guillemets appartenir à ce monde-là c'est-à-dire... c'est des efforts que je fais au quotidien mais pas pour que vous m'acceptiez. C'est juste pour me dire que j'ai ce double langage que je peux maîtriser. Donc après on avance de manière plus apaisée sans ce stress de se dire est ce qu'il faut que je fasse plus pour être acceptée, pour que les gens m'apprécient... » (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans)*

Cet extrait d'entretien synthétise bien l'attitude des « attachés ». S'ils sont capables de s'adapter au nouveau milieu social dans lequel ils évoluent quotidiennement, cela ne signifie pas pour autant qu'ils s'identifient à ce milieu et qu'ils souhaitent y être intégrés. Un minimum d'acculturation au milieu d'arrivée est nécessaire pour tout mobile ascendant (Naudet 2011) et les « attachés » parviennent à acquérir un comportement adapté au nouveau milieu. Cependant le sentiment de décalage ressenti durant leur parcours d'ascension sociale les amène à rester attachés à leur milieu d'origine. Le refus d'adopter des pratiques courantes dans les catégories supérieures, comme le fait d'engager une femme de ménage, reflète ce rejet et cet attachement au milieu d'origine. Cette posture, comme on le voit dans l'extrait précédent, est un moyen pour résoudre la tension et le sentiment de décalage induits par la mobilité sociale ascendante. Considérer qu'on ne souhaite pas intégrer ce nouveau milieu permet de réduire le sentiment de décalage et les difficultés d'adaptation.

L'attachement au milieu d'origine peut également se manifester dans le choix du conjoint. En effet, les « attachés » sont tous en couple avec des personnes issues d'un milieu et d'un quartier populaire. Plusieurs conjoints ont également connu une mobilité ascendante et sont comme les enquêtés, cadres issus de familles d'ouvriers ou d'employés. Si ce choix est rarement réfléchi et présenté comme volontaire, certains soulignent l'importance d'avoir un conjoint ayant des origines similaires. Nisrine par exemple considère que la bonne entente avec son compagnon passe en partie par leurs origines communes qui permettent une meilleure compréhension au sein du couple. L'attachement aux origines sociales et géographiques se manifeste donc jusque

dans le choix du conjoint.

### ***b. Un « choc » lié à des espaces différents***

Ce « choc » n'est pas déconnecté des espaces dans lesquels il se déroule. En effet, la confrontation à de nouveaux milieux sociaux prend place dans des espaces spécifiques, différents de ceux que les enquêtés ont l'habitude de fréquenter. Ces espaces participent au sentiment d'être « dans un autre monde ». Les extraits précédents sont d'ailleurs parlants de ce point de vue puisqu'ils se rapportent à des expériences localisées (Le Raincy pour Tiago, Paris pour Sabrina par exemple).

Ce « choc social » s'accompagne d'un « choc spatial » produit par la découverte d'espaces différents. L'aspect protecteur de la cité, évoqué précédemment (voir chapitre I A), contribue à créer une frontière entre un « dedans » et un « dehors » (Santelli 2007). Les premières expériences en « dehors » sont empreintes de violence symbolique et créent un véritable « choc » (Santelli 2007). La fréquentation d'espaces de type supérieur pour des personnes issues de quartiers populaires de banlieue exerce alors une violence symbolique importante (Jounin 2014).

Ce « choc spatial » est d'abord un choc physique, d'ordre architectural. En effet, les bâtiments, les surfaces, l'organisation de l'espace, sont différents. Familiarisés avec les formes d'habitat très spécifiques que sont les grands ensembles de banlieue, la découverte de quartiers pavillonnaires, de maisons individuelles, est singulière. Les immeubles haussmanniens des quartiers favorisés de Paris surprennent également par leur taille et leur aspect :

*« (...) Donc je vais là-bas, sur les Champs Elysées... bon j'étais déjà allé sur les Champs Elysées mais là ce coin là c'est pas pareil ! Déjà tu peux pas te garer là bas... donc je vais là bas, je fais le premier code... je sonne... je rentre... waouh ! (...) En fait c'était collé à l'Elysée ! » (Adama, coach sportif et autoentrepreneur, Paris Belleville, 30 ans)*

Toutefois, certains « attachés » ont eu des expériences socialisatrices en dehors de leur quartier durant leur enfance ou adolescence. C'est le cas de Karim, qui a pu, grâce à une association, effectuer de nombreux séjours aux Pays-Bas tout au long de son enfance, ou encore de Tiago qui a été scolarisé dans un lycée au Raincy. A travers ces expériences dans des espaces très différents du lieu de résidence d'origine, les individus acquièrent une capacité d'adaptation à des espaces différents. Ils font donc moins état d'un « choc spatial » et leur rapport aux espaces socialement différents est plus « apaisé ». Cependant, on voit bien dans le passage suivant que, même en ayant connu des expériences socialisatrices, les « attachés » ne se sentent jamais réellement à leur place dans ce type d'espaces :

*« Je peux pas dire que je me sentais forcément à l'aise [à Paris] mais en tout cas j'avais aucun problème psychique pour y aller quoi mais de toute façon oui je... en un an à Paris j'avais l'impression d'être dans un autre monde ! déjà sur l'architecture, le*

*comportement des personnes, l'ouverture d'esprit de... des personnes, donc oui ! je me sentais... j'étais pas mal à l'aise mais j'étais pas non plus... y'a un juste milieu c'est-à-dire que je savais que... un peu comme Cendrillon je devais retourner dans ma banlieue à un moment donné quoi (rires) » (Karim, élu local et agent administratif, Clichy-sous-Bois, 33 ans)*

L'image utilisée ici représente bien l'aspect superficiel et temporaire de l'adaptation aux espaces favorisés. Si la fréquentation de ces espaces est possible et peut être relativement « apaisée », l'espace de référence reste le quartier.

Tout comme les « attachés » ne souhaitent pas s'intégrer à un nouveau milieu social, ils ne se sentent pas à leur place dans des lieux socialement différents de leur quartier et de leur milieu social d'origine.

Nisrine, qui manifeste son refus d'être associée aux classes supérieures, refuse également de vivre dans un quartier où ces catégories sont très présentes (par exemple son lieu de travail à Neuilly-sur-Seine)

*« Quand je peux voir une collègue qui peut mettre 3000 ou 4000 euros juste dans un sac à main, ça c'est quelque chose que je ne veux pas considérer comme normal demain. Et je me dis qu'en habitant dans ce genre de quartier c'est ce qui se fait au quotidien (...) donc non, vivre dans ce quartier-là [Neuilly-sur-Seine, son lieu de travail] ça me plaît pas. » (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans)*

Ainsi, les « attachés » adoptent bien une attitude d'attachement à leur milieu d'origine, en insistant sur les différences entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée. Ils font l'expérience d'un sentiment de décalage important qui les conduit à refuser l'acculturation aux catégories supérieures et à rester attachés à leur milieu d'origine. Cette attitude vis-à-vis de leur mobilité sociale se manifeste également par une expérience négative des espaces de type supérieurs.

## C. UN RAPPORT SPÉCIFIQUE AU QUARTIER D'ORIGINE

### a. Une valorisation du quartier d'origine

Les « attachés » ont un discours positif sur leur quartier d'origine. Ils mettent notamment en avant certaines valeurs connotées positivement qu'ils associent à leur quartier. Les mêmes valeurs sont soulignées par tous. Il s'agit notamment de l'entraide, de la solidarité et du partage, qui sont omniprésents dans le récit des « attachés ». En effet tous racontent comment dans le quartier les familles font preuve de solidarité et s'entraident, à travers la surveillance des enfants des autres familles, l'échange de biens et de services :

*« Parce qu'en fait quand tu es issu d'un quartier populaire (...) y'a des codes qui*

*s'installent y'a quelque chose de très particulier quoi (...) y'a des difficultés, il est vrai [...] mais y'a en même temps **quelque chose de très beau** (...) c'est que dans un quartier populaire y'a une **solidarité** en fait qui s'est installée (...) on se rend mutuellement service (...) y'a quelque chose de très solidaire, qui est propre au quartier populaire» (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans)*

La notion de partage est alors très présente dans les récits d'enfance, notamment autour de la nourriture. Les échanges de nourriture, les repas partagés sont fréquemment évoqués. C'est également autour des enfants que les sociabilités locales semblent s'organiser, les mères se retrouvant entre elles pour surveiller les jeux des enfants.

Les grands ensembles de banlieue présentent des formes de sociabilité spécifiques (Lepoutre 1997, Santelli 2007), qui sont ici valorisées. Ces récits de partage et d'entraide s'accompagnent de témoignages de forte interconnaissance au sein du quartier, les familles voisines se fréquentant et les enfants et les adolescents aussi. Cette densité des réseaux locaux et cette interconnaissance forte font directement écho aux dynamiques déjà mises en évidence à propos des jeunes de la Courneuve, dont les réseaux de connaissances étaient étonnamment étendus pour leur âge (Lepoutre 1997).

La question du cosmopolitisme et de la mixité culturelle des quartiers d'origine est aussi abordée. Les « attachés » valorisent le fait d'avoir grandi dans des espaces où se côtoyaient plusieurs origines géographiques et plusieurs cultures. Le métissage du langage et des cultures est valorisé et présenté comme une richesse. Ici encore, l'exemple de la nourriture est fréquemment utilisé pour décrire le multiculturalisme des quartiers et le valoriser :

*« Et ce qui est très beau c'est de voyager en fait dans...avec les histoires des uns et des autres quoi et c'est comme si on avait des ponts pour aller plus facilement au Maghreb, pour aller en Turquie, pour aller visiter ces pays-là. Et... et même sur la nourriture (...) à Clichy tu peux découvrir des choses totalement différentes, tu peux voyager, pas dans les 5 continents mais tu voyages dans tout le bassin méditerranéen, en étant dans le même quartier et ça c'est génial » (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans)*

Ce cosmopolitisme est valorisé aussi bien par les enquêtés d'origine immigrée que par les autres.

Ces valeurs sont utilisées comme des ressources, mobilisées dans la vie quotidienne et notamment professionnelle. Les « attachés » considèrent que les valeurs de leur quartier d'origine sont mobilisables dans d'autres contextes, notamment l'ouverture au multiculturalisme et la connaissance d'autres cultures.

Sabrina, qui est gouvernante générale dans un hôtel de luxe, dit par exemple utiliser ces expériences dans son rapport avec les femmes de chambre qu'elle encadre :

*« Tout ce que j'ai appris à Clichy-sous-bois en ayant côtoyé des communautés totalement différentes ont fait ma force dans mon métier. Toutes mes femmes de chambre sont malienne, sénégalaise, tunisiennes, algériennes... j'ai de tout. Et elles sont plus que surprises lorsque je respecte chacune leurs valeurs, leurs coutumes, quand on discute que je connais à peu près les plats de tous les pays du monde (rire) (...) mes femmes de chambre quand elles rentrent dans mon bureau au travail elles peuvent me parler dans n'importe quelle langue, je sais leur répondre. » (Sabrina, gouvernante générale, Clichy-sous-Bois, 34 ans)*

On retrouve ici l'idée d'une « permanence des schèmes de perception » (Naudet, 2012 p.24) du milieu d'origine et leur réutilisation dans d'autres contextes, caractéristique de la posture d'attachement au milieu d'origine. Cet attachement est bien un attachement à la fois au milieu social et à ses valeurs mais également aux valeurs et aux pratiques spécifiques au quartier d'origine.

L'expérience dans le quartier est alors perçue comme utile, mobilisable et également comme formatrice. En effet, les enquêtés signalent que leur expérience a contribué à la construction de leur personnalité. Les termes « forger », « caractère », sont utilisés pour insister sur cette idée :

*« De mon point de vue ça a toujours été une force, parce que je me suis forgé un caractère, parce que j'avais une manière de réagir que d'autres n'ont pas et ça je pense que c'est lié à l'endroit où j'ai vécu. » (Nathalie, directrice de production, Clichy-sous-Bois, 36 ans)*

Si le quartier d'origine est valorisé, ses difficultés sociales ne sont pas occultées mais elles sont également utilisées dans un sens positif, perçues comme formatrices. Les « attachés » présentent alors cette expérience comme un atout, une « plus-value ». Ils cherchent à invalider les stéréotypes et l'image médiatique de la banlieue en véhiculant une image différente de leur quartier à travers sa valorisation et la réutilisation positive de ses éléments problématiques. On retrouve une stratégie de « gestion du stigmate spatial » qui consiste à rejeter les autres espaces et à valoriser le quartier d'origine pour déconstruire l'image négative de la banlieue véhiculée par les médias. (Lepoutre p.47, 1997)

Ces éléments valorisés le sont également car considérés comme uniques et spécifiques aux quartiers populaires. Les enquêtés prennent conscience en fréquentant d'autres espaces de la spécificité de ces expériences, ce qui renforce leur attachement et la valorisation du quartier d'origine.

### ***b. Une forte implication locale***

Plusieurs « attachés » ont une implication locale forte, associative et/ou politique. Deux enquêtés sont notamment élus à la mairie de Clichy-sous-Bois et ont par ailleurs des activités associatives. Une autre, également issue de Clichy-sous-Bois, vient de créer une association



destinée à aider les jeunes de la commune à poursuivre leurs projets d'études et professionnels.

Ces engagements sont parfois perçus comme nécessaires et indispensables, du fait de la singularité du parcours des enquêtés. Ils souhaitent faire profiter d'autres jeunes issus des mêmes quartiers de leur expérience individuelle. La confrontation à d'autres milieux sociaux suscite une prise de conscience des inégalités d'opportunités et des obstacles auxquels les personnes issues des milieux populaires font face. Cela s'accompagne également de la prise de conscience de l'aspect marginal du parcours des enquêtés. Ils ressentent alors le besoin de faire partager cette expérience peu commune et de « donner l'exemple ».

L'implication associative et politique peut également être un moyen de « rendre » quelque chose à la communauté locale qui est considérée comme ayant eu un rôle important dans le parcours ascendant. Ce rôle passe notamment par l'inculcation de valeurs spécifiques. Jules Naudet avait déjà mis en évidence une dynamique similaire chez les indiens issus de la caste Dalit qui s'impliquaient dans l'amélioration des conditions de vie et des opportunités de leur caste. Ils considéraient cette implication comme un juste retour envers leur communauté qui leur avait permis de réussir (Naudet 2012). Le témoignage d'Hussein illustre bien cet aspect :

*« On peut le voir aussi un peu comme **une redevance** à ces jeunes-là, c'est comme **un exemple** que j'aimerais leur inculquer, qu'il est possible de réussir » (Hussein, ingénieur, Clichy-sous-Bois, 34 ans)*

Cette attitude permet alors de « réussir sans trahir » et d'apaiser la tension ressentie du fait de l'ascension sociale. Ici, l'engagement associatif et politique au sein du quartier ou de la commune d'origine peut également jouer ce rôle et permettre de concilier le nouveau statut social, du moins économique, et les origines sociales populaires. Il permet également de manifester son attachement au quartier et aux catégories populaires.

Lorsqu'ils ne vivent plus dans le quartier ou dans la commune d'origine, les « attachés » ne s'investissent pas dans la vie locale des lieux où ils résident. Leur vie de quartier et leurs réseaux de sociabilité sont toujours dans leur quartier d'origine, où ils reviennent souvent :

*« [Dans le 18<sup>ème</sup>] j'y habite, j'y traîne dans les restos dans les bars ce genre de choses avec mes amis mais ma vie de quartier elle est plus à Clichy-sous-Bois en fait, parce que j'y ai grandi et j'ai l'impression de connaître plus de monde. » (Nisrine, avocate, Clichy-sous-Bois, 28 ans)*

Tous les « attachés » retournent fréquemment dans leur quartier d'origine. Ils y ont gardé des amis proches, des activités associatives. Ils continuent d'ailleurs à y revenir même lorsque leurs parents n'y habitent plus, ce qui montre que l'attachement au quartier n'est pas seulement lié à la présence de la famille dans ce dernier.

## D. CHOIX RÉSIDENTIELS ET ATTACHEMENT AUX ORIGINES SOCIALES ET AU QUARTIER

### a. Vivre dans le quartier d'origine ?

Certains choisissent de s'installer dans leur quartier d'origine ou en tout cas dans leur commune, Clichy-sous-Bois. Ces personnes résident alors dans des quartiers particulièrement populaires, où très peu de cadres résident (dont le type d'IRIS est similaire à celui de leur quartier d'origine, voir tableau 7).

Il s'agit surtout de personnes très engagées politiquement et au niveau associatif dans la commune.

Tableau 7 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « attachés » (typologie d'E. Préteceille) (partie I)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Hussein</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Karim</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>
<b>Tiago</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OCH</b>	<b>OCH</b>

Ces personnes restent donc ancrées dans leur univers résidentiel d'origine. Ce choix est un choix durable et ne semble pas être une transition vers un projet futur différent. Karim a par exemple le projet d'acheter un logement en zone pavillonnaire mais toujours à Clichy-sous-Bois. Pour Begag, ce type de choix (i.e résider dans son quartier) est finalement surtout possible en début de vie active et familiale. Avec le temps et notamment l'arrivée d'enfants dans le ménage, les stratégies scolaires « accentuent inexorablement l'évitement des quartiers sensibles » (Begag, 2002, p.271). Ce point de vue paraît un peu réducteur compte tenu des projets futurs de nos propres enquêtés et de leur rapport à l'école. Hussein, père de deux enfants, considère la scolarisation de ses filles dans les écoles locales comme importante et ne souhaite en aucun cas l'éviter. Pour lui, ces expériences sont essentielles pour l'ouverture d'esprit des enfants. Pour les personnes décrites ici, le choix de résider dans le quartier ou la commune d'origine paraît plus durable que ce que décrit Begag.

Toutefois ces enquêtés ne forment qu'une partie minoritaire du groupe des « attachés » qui vivent principalement en dehors de leur quartier et de leur commune d'origine. Les personnes qui vivent toujours à Clichy-sous-Bois ont également un profil très spécifique puisqu'ils sont élus locaux et particulièrement investis dans la vie associative et politique locale. Vivre ailleurs pourrait alors sembler en inadéquation avec cette implication.

Les autres enquêtés font le choix de lieux de résidence en dehors de leur quartier et de leur commune d'origine. Toutefois, tous signalent « qu'ils auraient pu vivre » dans leur quartier ou en tout cas dans leur commune d'origine. Pour tous les « attachés », la question de vivre ou non dans le quartier ou la commune d'origine se pose toujours à un moment. Ils mettent en avant le fait d'avoir envisagé de s'y installer durablement. Cependant, pour des raisons diverses, ils ont choisi de s'installer ailleurs. Comme le montrent les extraits d'entretiens, cela peut être pour des motifs d'accessibilité ou encore car le conjoint s'oppose au projet :

*« Je suis persuadé que si y'avait un RER ou si on avait cet axe de desserte qui traversait Clichy-sous-bois, on aurait certainement pas eu besoin d'aller à Vincennes. » (Tiago, architecte, Clichy-sous-Bois, 30 ans) (Tiago vit pour l'instant à Clichy-sous-Bois dans le logement familial où ses parents ne résident plus mais a pour projet de déménager. Il envisage notamment de s'installer à Vincennes)*

\*\*\*

*« Si j'avais pu retourner à Clichy je l'aurais fait sans problème mais alors, Clichy y'a pas de transport ! (...) moi de mon côté [à Sevran] ça reste la banlieue, ça reste le 93 mais j'ai le RER (...) Si j'avais pu retourner à Clichy j'y serais retournée et je pense même que si j'y étais retournée j'aurais déjà acheté ! (...) j'ai déjà proposé à mon mari de monter à Clichy acheter mais il veut pas... » (Sabrina, gouvernante générale, Clichy-sous-Bois, 34 ans)*

Toutefois, malgré ces déclarations qu'ils « auraient pu y vivre », on constate tout de même chez certains enquêtés une satisfaction de pouvoir s'installer dans un quartier « plus calme ». Le terme « calme » a été régulièrement utilisé, notamment par les personnes qui manifestent une distanciation à leur quartier d'origine. Ce terme qui peut paraître anodin a en fait pour nos enquêtés une signification particulière. En effet, la formule « plus calme » est généralement utilisée pour évoquer l'aspect moins populaire d'un lieu par rapport à un autre. Certains « attachés » mettent en avant la disparition de certaines spécificités, expériences liées au quartier (comme la solidarité, le partage) pour justifier une prise de distance par rapport à ce dernier, malgré la persistance d'un attachement

L'extrait suivant montre bien l'ambiguïté qui peut exister dans le rapport au quartier d'origine :

*« Livry-Gargan (...) ça reste à côté et je veux pas partir d'où j'ai grandi, alors j'ai des amis qui eux c'était une priorité de partir et moi sens inverse, je veux pas partir quoi. J'aime bien mon coin, j'aime bien voilà... Alors oui je suis partie dans un **endroit plus calme [que Clichy]**, (...) malheureusement ce que moi [j'ai connu], aujourd'hui c'est plus non plus trop ce qu'il se passe là-bas donc t'as pas envie de ça pour tes futurs enfants non plus tu vois, donc ouais t'as ce côté où t'as envie d'en sortir et de dire ouais, j'ai réussi, je suis sorti, donc je suis pas loin, voilà mais j'ai pas envie d'élever mes enfants, surtout au Chêne Pointu où aujourd'hui c'est totalement délabré quoi et où y'a énormément de problèmes (...) **quand tu évolues socialement inévitablement tes goûts évoluent socialement aussi** et donc... quand tu gagnes un peu ta vie t'as pas envie*

*d'aller dans une cité HLM, inévitablement. C'est sûr ! Donc tu fais d'autres choix... et voilà. Mais par contre ouais c'est important de rester... J'ai pas envie de partir, c'est ma vie et puis mes parents sont à côté, tu vois » (Nathalie, directrice de production, Clichy-sous-Bois, 36 ans)*

Cet extrait nous amène à nuancer les traits principaux des « attachés ». On voit bien ici qu'à certains égards, certains témoignages peuvent s'éloigner de l'idéal type que nous avons construit. Nathalie est attachée à son quartier et le valorise dans son discours. Cependant elle exprime une volonté d'en sortir, du fait de son changement de position sociale. Néanmoins ce type de posture est assez marginal dans le groupe des « attachés » et malgré ce rapport ambigu, un réel attachement au quartier existe chez Nathalie.

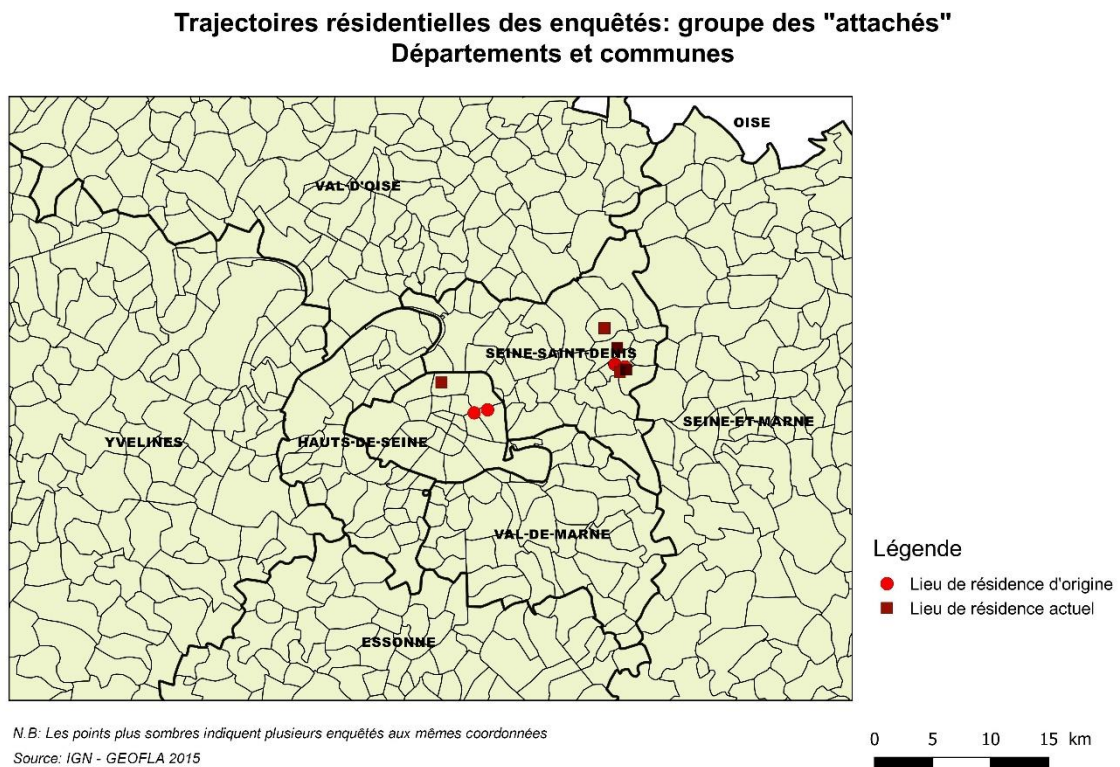
### ***b. Des quartiers géographiquement et socialement proches du quartier d'origine***

Les « attachés » choisissent majoritairement des communes proches géographiquement de la commune d'origine et notamment dans le même département. On repère facilement sur la carte (carte 3) la concentration des enquêtés de ce groupe en Seine-Saint-Denis, autant pour leur origine que pour leur lieu de résidence actuel.

La proximité spatiale au quartier d'origine est un critère de choix important pour ces personnes. Retournant souvent dans leur quartier d'origine pour voir leur famille et leurs amis et parfois également pour des activités associatives, ils ne souhaitent pas s'éloigner géographiquement et font donc le choix de lieux proches à partir desquels le quartier d'origine est plus facilement accessible.

Les communes choisies ont également la spécificité d'être bien desservies par les transports en commun, permettant un accès rapide à Paris ou à d'autres communes de banlieue et donc aux lieux de travail, contrairement à Clichy-sous-Bois.

Carte 3 : Trajectoires résidentielles des « attachés »



### *Le choix de quartiers populaires ou mélangés*

La composition de la population du quartier et notamment la mixité sociale du quartier, a été quelquefois évoquée comme un critère de choix.

Il faut cependant s'attarder sur le terme de « mixité sociale » qui a été employé à plusieurs reprises dans les entretiens mais souvent dans des sens bien différents. Pour Tiago, le manque de mixité sociale de Clichy-sous-Bois peut être un motif de départ mais à l'inverse, Hussein avance la mixité sociale de Clichy-sous-Bois comme un critère fondamental qui motive son choix de rester vivre dans la commune.

On se rend ainsi compte que le terme « mixité » englobe des dimensions très différentes. Il semblerait que pour certains, comme Tiago, l'idée de mixité sociale renvoie à un mélange de classes sociales, alors que pour d'autres, comme Hussein, ce terme renvoie davantage à une mixité culturelle, d'origines géographiques.

La question de la mixité sociale et culturelle peut donc être un critère de choix du lieu de résidence. Dans tous les cas, elle semble recherchée par certains. Toutefois, selon la définition qu'en ont les individus, cette recherche pourra être à l'origine de choix différents.

Que la mixité sociale soit un critère explicite de choix ou non, les quartiers choisis sont

majoritairement des quartiers de type moyens/ouvriers : l'IRIS d'Adama et Nathalie est ainsi de type MOQ (espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifiés) soit un IRIS dans lequel les ouvriers qualifiés sont très représentés ; les catégories supérieures y sont sous représentées et les catégories populaires en général représentent plus de 50% de la population. Il s'agit du plus ouvrier des types moyens. De plus, il s'agit d'un ancien IRIS de type populaire qui a évolué ces dernières années mais les catégories populaires y restent bien présentes. L'IRIS de Sabrina est lui de type MEP (espaces moyens des catégories moyennes, employés, ouvriers et précaires), qui correspond au type le plus mélangé dans lequel toutes les catégories sont représentées. Néanmoins, si les catégories supérieures y sont plus présentes que dans les IRIS de type MOQ, les catégories populaires y représentent également plus de 50% de la population. Nisrine réside dans un IRIS de type supérieur mais il s'agit d'un type particulier où les catégories populaires représentent tout de même plus de 35 % de la population. Ce type d'IRIS compte également beaucoup de chômeurs et de précaires, ainsi que des professions artistiques et intellectuelles. Il s'agit donc d'un type d'IRIS assez mélangé.

Si les lieux de résidence choisis sont moins populaires que les lieux de résidence d'origine, les « attachés » qui ne résident pas dans leur quartier ou commune d'origine choisissent tout de même des quartiers assez populaires ou mélangés.

Tableau 8 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « attachés » (typologie d'E. Préteceille) (partie 2)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Nisrine</b>	Paris 18 <sup>ème</sup>	SAP	SAP
<b>Sabrina</b>	Sevran	MEP	MEP
<b>Adama</b>	Livry-Gargan	OAA	MOQ
<b>Nathalie</b>	Livry-Gargan	OAA	MOQ

\* N.B : Adama et Nathalie sont en couple et vivent donc ensemble

Les « attachés » font le choix de lieux proches, à la fois géographiquement et socialement, de leur quartier d'origine. Même si certains sont finalement satisfaits de pouvoir vivre en dehors du quartier d'origine, on voit bien à travers les choix résidentiels que l'attachement au quartier reste fort. Ces enquêtés ne souhaitent pas s'en distancier, de la même façon qu'ils ne souhaitent pas s'intégrer à une nouvelle classe sociale.

On voit bien dans l'analyse du groupe des « attachés » ressortir la dimension spatiale et résidentielle de l'expérience de la mobilité sociale ascendante. L'attachement au milieu

d'origine et le refus de l'acculturation se reflètent au niveau résidentiel et spatial par plusieurs éléments. Tout d'abord l'existence d'un « choc spatial » qui s'ajoute au « choc social » ressenti durant le parcours de mobilité ascendante. Ensuite, dans le rapport au quartier d'origine et finalement dans les choix résidentiels, orientés vers des lieux proches, géographiquement et socialement, du quartier d'origine.

Nous allons à présent analyser ces dynamiques chez les autres enquêtés. Nous allons voir que s'ils présentent des attitudes très différentes de celles des « attachés » face à leur mobilité sociale, ces attitudes ont également des manifestations résidentielles et spatiales.

**CHAPITRE III : LES « DISTANCIÉS » : UN PARCOURS DE  
MOBILITÉ QUI « VA DE SOI » ET UNE DISTANCIATION DU  
QUARTIER D'ORIGINE**



Tableau 9 : Tableau récapitulatif des enquêtés du groupe « distanciés »

Prénom	Age	Profession
Lisa	27 ans	Avocate (à son compte)
Christian	28 ans	Directeur général d'une association
César	27 ans	Cadre dans une start up
Yasmina	28 ans	Avocate (à son compte)

A l'opposé de l'attitude précédemment décrite des « attachés » qui se caractérisait par un fort attachement à la fois au milieu social d'origine et au quartier, « les distanciés » sont caractérisés par une prise de distance avec leur milieu d'origine et leur quartier.

Cette attitude se rapproche de la posture « légitimiste » qui consiste en l'atténuation des différences entre milieu d'origine et milieu d'arrivée et l'insistance sur le mérite personnel et les efforts pour justifier le parcours d'ascension (Naudet 2012). Leur attitude est cependant plus complexe et ne correspond pas en tout point à celle décrite par Naudet.

## **A. EXPÉRIENCES DE SOCIALISATION ANTICIPATRICE ET PRISE DE DISTANCE**

### ***a. Un profil spécifique qui alimente une posture de distanciation***

Si les « attachés » étaient issus des familles les plus populaires de l'échantillon, les « distanciés » sont au contraire issus des familles les moins défavorisées. En effet les parents de ce groupe sont plus souvent employés qu'ouvriers et ils ont presque tous connu une mobilité sociale intragénérationnelle ascendante. Cela a pour conséquence de rendre le degré de mobilité de leurs enfants plus modéré. Ils considèrent alors avoir connu une mobilité sociale de plus faible ampleur. A cela s'ajoute également une position sociale plus élevée des parents avant la migration pour certains enquêtés d'origine immigrée. Cela peut permettre de légitimer l'ascension sociale des enfants et la réintroduire dans une logique familiale de regain du statut perdu dans la migration. (voir chapitre I B) (Santelli 2001). Cela peut expliquer l'attitude plus légitimiste de ces individus et leur rapport plus « apaisé » à la mobilité sociale.

Le parcours des autres membres de la fratrie peut également contribuer à ce rapport plus « apaisé » à la mobilité ascendante. On remarque qu'au contraire des « attachés », les « distanciés » ont souvent des frères et sœurs qui ont également connu un parcours ascendant. Ils ont fait des études supérieures et occupent également des positions de cadres. Le parcours de l'enquêté est ainsi moins exceptionnel dans l'histoire familiale, ce qui peut permettre d'atténuer la tension induite par la mobilité ascendante.

Une autre spécificité vient renforcer ce rapport particulier à la mobilité. Il s'agit du type

d'études et de leur durée.

Tableau 10 : Niveau et type d'études des « distanciés »

Nom	Niveau et type d'études
<b>Christian</b>	Bac +5, master école de commerce
<b>César</b>	Bac +5, master Sciences Po
<b>Lisa</b>	Bac+7 Classe préparatoire hypokhâgne / Université Paris II – Panthéon Assas / école de formation au barreau
<b>Yasmina</b>	Bac +7 Médecine (1 an) / Université Paris II – Panthéon Assas / Université Paris - Sorbonne / école de formation au barreau

On voit bien la différence de niveau et de type d'études entre le groupe des « distanciés » et celui des « attachés ». Les « distanciés » ont tous au moins un bac +5 et ont été scolarisés dans des établissements élitistes (grandes écoles ou universités prestigieuses, établissements sélectifs et « réputés »). Si la scolarisation dans ces établissements peut être à l'origine d'expériences exacerbées de « choc » social pour les étudiants d'origine modeste, elle permet une socialisation anticipatrice aux normes du nouveau milieu social. Les grandes écoles, par leur esprit de corps, parviennent à produire une intégration plus rapide au nouveau milieu et ainsi réduire la tension induite par la mobilité ascendante. Les écoles de commerce sont également spécifiques et induisent aussi une posture plus « légitimiste » pour les personnes qui y ont étudié. « Les personnes issues d'école de commerce semblent (...) montrer une plus grande reconnaissance de la légitimité sociale et se montrent beaucoup plus rétives à toute critique des classes supérieures lorsqu'elles font le récit de leurs années d'étude » (Naudet 2012, p. 196). Ainsi le type d'établissements fréquentés, comme pour les « attachés », semble bien avoir un rôle dans le type de posture adoptée vis-à-vis de la mobilité ascendante.

De la même façon, le secteur d'activité et le type d'activité peut contribuer à ce rapport plus « légitimiste » à la mobilité sociale. En effet deux de nos enquêtés sont installés à leur compte, ce qui réduit les confrontations avec des personnes d'autres classes sociales et amène ainsi à moins ressentir la tension induite par la mobilité sociale au quotidien. Cela peut alors permettre une adaptation plus facile à la nouvelle position. De la même façon, César travaille dans une start-up. Ces entreprises sont particulières, avec une moyenne d'âge souvent jeune, et une idéologie plus égalitariste qui peut également permettre de moins ressentir la tension induite par la mobilité sociale grâce à des rapports de hiérarchie plus souples.

### ***b. Des expériences de socialisation anticipatrice fréquentes***

Outre ces spécificités, les « distanciés » sont aussi caractérisés par leurs expériences de socialisation anticipatrice, autant scolaires que résidentielles, plus fréquentes. Ils ont en effet des trajectoires résidentielles plus variées que celles des autres enquêtés et ont

connu une mobilité résidentielle importante. Leur ancrage résidentiel est donc moins prononcé, ce qui a des implications pour l'attachement au quartier. Ils ont eu moins de temps pour investir l'espace résidentiel et pour que se développe un sentiment d'attachement ou d'identification à ce dernier.

Le tableau ci-dessous présente les IRIS d'origine des « distanciés ». Il est incomplet car l'une d'eux est issue du département de l'Oise, pour lequel la typologie des IRIS n'est pas disponible. Pour cette enquête, nous avons reporté les taux de chaque CSP en 8 catégories afin de donner une idée du profil socioéconomique des IRIS.

Tableau 11 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « distanciés » (typologie d'E. Préteceille)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Christian</b>	Antony	OPR	OPR
	Levallois-Perret	MIC	SCE
<b>César</b>	Bois-Colombes	MIC	SCI
	Colombes	OAA	MEP
	Gennevilliers	OPR	OPR
<b>Lisa</b>	Sevran	OAA	OSP

	Commune de l'IRIS	Agriculteurs	Artisans, comm., chefs d'entr.	Cadres et p.i.s	Professions interm.	Employés	Ouvriers	Autres inactifs	Retraités
<b>Yasmina</b>	Nogent-sur-Oise	0	2,3	3,2	8	18,6	18,8	15,8	33,3
	Nogent-sur-Oise	0	2	5,8	11,2	14,1	10	37,7	19,2

Pourcentage de la population de plus de 15 ans

Source : INSEE RP2012 - Données infra-communales - Population

On voit grâce à ce tableau que les expériences résidentielles sont à la fois plus nombreuses (il faut préciser que Lisa a vécu dans le département du Nord avant d'arriver en Ile de France vers l'âge de 10 ans) et plus variées en termes de profil social des quartiers. En effet, contrairement aux « attachés », certains de nos « distanciés » ont vécu dans des IRIS moyens durant leur enfance. Il s'agit d'IRIS de type MIC (espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires), un type moyen proche des types supérieurs. Les cadres et surtout les professions intermédiaires y sont surreprésentés et les ouvriers y sont au contraire sous

représentés. Ces IRIS ont d'ailleurs évolué en IRIS de type supérieur entre 1999 et 2008, ce qui montre bien qu'il ne s'agit en aucun cas d'IRIS populaires.

Ils ont également vécu à au moins un moment de leur parcours dans des IRIS de type populaire comme tous les enquêtés mais n'ont souvent pas connu que ces types de quartiers. De plus il peut s'agir d'IRIS du type OAA (espaces ouvriers, artisanaux et agricoles), un type populaire mais un peu moins que les autres types ouvriers. Les catégories supérieures y sont un peu moins sous représentées. Les quartiers d'origine des « distanciés » sont donc moins populaires que ceux des « attachés » et beaucoup d'entre eux ont également connu des quartiers de type moyens/supérieurs.

A ces expériences résidentielles variées sont associées et/ou s'ajoutent des expériences de socialisation anticipatrice à travers la scolarisation dans des écoles où les élèves ne sont pas principalement issus des catégories populaires. Ces expériences passent soit par une scolarisation hors secteur, soit par le biais d'une expérience résidentielle dans un quartier de type moyen ou supérieur qui amène à être scolarisé dans les écoles du secteur.

A travers ces expériences de confrontation à d'autres milieux sociaux dans l'espace résidentiel et scolaire, les « distanciés » ont pu se familiariser avec d'autres manières de se comporter, de s'exprimer. Leur transition vers un nouveau milieu social est ainsi plus « apaisée » et moins brutale que chez les « attachés » dont le parcours était caractérisé par l'enclavement résidentiel et social. (Naudet, 2012, p.220)

Ces socialisations anticipatrices sont parfois volontaires puisque les parents de ce groupe adoptent une attitude qui peut conduire à une scolarisation hors secteur ainsi qu'à des déménagements.

### ***c. Une attitude parentale « légitimiste » héritée***

On remarque dans ce groupe une attitude parentale très particulière qui s'illustre par plusieurs éléments. Il s'agit d'une attitude que l'on qualifiera de « légitimiste » (Naudet 2012). Le terme légitimiste renvoie à l'acceptation des hiérarchies sociales. Cette attitude se reflète par une idéologie familiale poussant les enfants à la réussite scolaire et à l'ascension sociale et à une distance vis-à-vis du lieu de résidence et de ses populations.

Tout d'abord, cette attitude peut se traduire par l'adoption de stratégies d'évitement scolaire. Lisa et sa famille par exemple ont cherché à éviter le lycée de secteur :

*« J'étais sectorisée sur Sevran du coup, j'avoue que ce lycée il avait pas une très bonne réputation, même au niveau sécurité, tout ça, y'avait des petites rumeurs des choses pas très... beaucoup de bagarres, des choses comme ça, donc le but c'était d'échapper à ce lycée (rires) et du coup en fait comme moi j'aimais bien les langues de toute façon (...) j'ai pris du russe et ça m'a permis d'aller à Aulnay-sous-bois qui était un petit peu*

*mieux niveau... fréquentations tout ça...» (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

On voit bien ici l'adoption de stratégies telles que le recours à des options (van Zanten 2009) pour éviter le lycée de secteur jugé comme moins bon scolairement et également comme problématique du point de vue des « fréquentations » et de la sécurité.

L'aspect « légitimiste » des familles de ce groupe s'illustre par une « idéologie » familiale qui pousse les enfants à la réussite scolaire et aux études longues. Certaines familles populaires sont en effet porteuses d'un projet scolaire avec une ambition de promotion sociale (Terrail 1985). L'attitude évoquée se reflète dans les aspirations scolaires des parents :

*« J'ai toujours été poussée par mes parents, sans qu'il y ait de pression pour faire des études particulières (...) mais on travaillait bien, on était vraiment accompagnées là-dedans (...) j'ai toujours été dans un système où l'école c'était important, où fallait bien travailler » (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

Réussir scolairement et faire des études n'est donc pas perçu comme atypique dans ces familles. Cette attitude parentale contribue également à légitimer le parcours d'ascension sociale et à donner le sentiment qu'il « va de soi » et ainsi réduire les tensions qui peuvent être créées par le changement de position sociale.

Cette attitude se traduit également par une distance des parents avec le quartier, ainsi qu'une faible implication dans la vie locale. Si les parents des « attachés » fréquentaient d'autres familles du quartier, les parents des « distanciés » maintiennent dans le quartier des relations de voisinage beaucoup plus distantes :

*« Tes parents ils ont des rapports avec les voisins dans la résidence ?*

*L : Euh.. c'est vraiment des rapports de politesse, « bonjour »... après on a déjà été dépanné la voisine parce que c'était une femme toute seule (...) après c'est pas vraiment des gens qu'on a reçus chez nous ou chez qui ont été (...) ils discutent quand même, après sans s'inviter mutuellement ni quoi que ce soit, ça reste devant la porte ou dans l'ascenseur » (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

Les parents n'investissent donc pas leur espace résidentiel, vis-à-vis duquel ils peuvent même exprimer une certaine méfiance, qui peut se traduire par des déménagements ou une volonté de déménager, souvent freinée par des obstacles financiers.

*« On déménageait à chaque fois qu'on sentait que le quartier devenait un petit peu difficile (...)*

*L : (...) c'était quoi les critères de tes parents pour voir ça ?*

*Y : Ben à chaque fois c'était la même chose, ils se rendaient compte qu'ils mettaient les mêmes personnes dans les mêmes endroits donc c'était souvent des étrangers, sans*

*travail (...) y'a pas eu de gros problème mais c'est vrai que, comme dans chaque quartier y'a souvent des petits problèmes de délinquance et tout ça donc à chaque fois dès que ça commençait à devenir un peu compliqué, dès qu'il y avait un peu de bruit, un peu trop de police, d'accidents... donc quand ils sentaient que **ça devenait un petit peu trop « quartier »** entre guillemets on envisageait de partir ailleurs... jusqu'à ce qu'on achète la maison. » (Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

Les parents de Yasmina ont souvent déménagé du fait de leur insatisfaction de l'environnement résidentiel, jugé comme faisant « trop quartier ». Cette expression est ici très intéressante puisque le seul terme « quartier » renvoie à une image stigmatisée des cités de banlieue. Si le terme « quartier » était systématiquement utilisé chez les « attachés » pour parler de leur lieu de résidence d'origine et le valoriser, ici son simple emploi sans autre qualificatif, est connoté négativement. Les parents de Yasmina ont cherché pendant longtemps à sortir de la cité et ont finalement pu le faire en achetant une maison en zone pavillonnaire. Ce n'est pas le cas des parents de Lisa, qui, malgré leur volonté de quitter leur quartier, n'ont pour l'instant pas pu le faire pour des raisons financières.

Les « distanciés » sont caractérisés par un certain nombre de spécificités qui vont avoir une influence sur l'attitude envers la mobilité sociale et le rapport au quartier d'origine. Ils ont des origines moins populaires que les autres enquêtés, ce qui va rendre le degré de leur mobilité plus modéré et participer à l'atténuation du sentiment de décalage qui peut être ressenti du fait de l'ascension sociale. Les expériences de socialisation anticipatrices à la fois scolaires et résidentielles permettent également de faciliter l'expérience de la mobilité ascendante. Enfin, l'attitude parentale, qui encourage la réussite scolaire et sociale et se distancie du quartier d'origine, induit également un rapport particulier à la mobilité ascendante et au quartier d'origine.

## **B. ATTENUER L'EXPÉRIENCE DES DIFFÉRENCES SOCIALES**

Les individus adoptant une posture plutôt « légitimiste » ont tendance à présenter leur parcours comme le fait du mérite (Naudet 2012). Ici, les « distanciés » vont plutôt appuyer sur l'aspect « logique » de leur parcours et son évidence pour eux. Les « distanciés » utilisent ainsi l'idéologie familiale et le parcours parental pour expliquer leur mobilité ascendante.

### **a. Un parcours de réussite « qui va de soi »**

L'importante réussite scolaire, encouragée par la famille, est pour ces individus un moyen de légitimer le parcours de réussite qui est présenté comme allant de soi.

Cette réussite scolaire et ces ambitions de réussite peuvent également être à l'origine d'un sentiment de décalage ressenti durant l'enfance dans un milieu populaire, comme c'est le cas ici :

*« Même quand j'étais toute jeune depuis le primaire, collègue, au lycée... **j'ai jamais vraiment été comme les autres entre guillemets.** On est pas nombreux à vouloir faire de longues études » (Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

On retrouve ici ce qui avait été mis en évidence pour les étudiants d'origine populaire dans les universités britanniques (Reay, 2009). Ces étudiants se sentaient en décalage avec leur milieu d'origine du fait d'aspirations scolaires et professionnelles plus élevées que celles des autres élèves de ces milieux. Bourdieu évoquait également la rupture précoce des mobiles ascendants avec leur milieu d'origine (1989). Finalement, les enquêtés étant en décalage avec le milieu d'origine, l'ascension sociale et la nouvelle position sociale sont légitimées, comme étant plus en adéquation avec les aspirations personnelles. Ce sentiment de décalage avec le milieu d'origine, ressenti pendant l'enfance, renforce également le manque d'intégration aux réseaux de sociabilité locaux décrit plus haut.

Si le parcours de réussite « va de soi », c'est aussi parce que les parents de ce groupe ne s'identifient pas au milieu ouvrier. Il existe des idéologies familiales multiples dans les classes populaires et des fractions « désolidarisées » parmi ces classes (Terrail 1985, Schwartz 1990, Bourdieu 1989). Ces familles adoptent une attitude « légitimiste », c'est-à-dire qu'elles accordent une importance prioritaire à la réussite scolaire et sociale et sont peu intégrées aux classes populaires. Les parents des « distancés » peuvent être associés à ces fractions des catégories populaires.

Les origines immigrées fréquentes renforcent cet aspect de l'idéologie familiale. En effet, le statut d'ouvrier ou d'employé ne correspond pas à celui d'avant-migration, qui est souvent plus élevé. Ces parents ne s'identifient pas aux catégories populaires et y sont peu intégrées. La réussite sociale des enfants est perçue comme la suite logique du parcours migratoire (Santelli 2001). Le recours à la migration parentale peut alors permettre de légitimer le parcours ascendant et contribuer à le rendre « logique », comme ici :

*« Moi ces ambitions dès le début je les ai eues parce que voilà c'est l'histoire aussi des parents qui ont quitté le Maroc pour venir en France pour nous offrir un avenir meilleur (...) du coup la meilleure des façons de rendre ce qu'ils ont fait ben c'est de faire de bonnes études, d'avoir un bon métier etc... Donc du coup pour moi c'était logique, c'était pas réfléchi, pas calculé » (Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

Le référent du milieu d'origine n'est pas ici un référent en termes de catégorie sociale. Il s'agit plutôt d'un référent familial et comme chez les autres enquêtés (voir chapitre I), d'un référent résidentiel. L'idéologie parentale étant orientée vers la réussite scolaire et l'ascension sociale, les « distancés » n'ont pas à prendre de distance avec leur famille et ressentent moins de tension que les « attachés ». Ils n'ont pas le sentiment de trahir leur milieu et leur réussite « va de soi ». En revanche le référent résidentiel, duquel les parents souhaitaient déjà se distancier, est mis à l'écart et dévalorisé.

L'attitude des « distanciés » n'est donc pas exactement similaire à l'attitude « légitimiste » mise en avant par Naudet, qui consistait pour les mobiles ascendants à dévaloriser les normes et valeurs du milieu d'origine. Leur attitude s'apparente davantage à celle des enquêtés américains de Naudet (2012), pour qui le référent familial est préféré au référent en termes de classe sociale. Pour ces personnes, l'influence parentale a été importante dans le parcours de réussite. L'ascension sociale « va de soi » pour ces personnes et n'est pas en décalage avec la famille et ses enseignements puisqu'elle est présentée comme découlant de l'idéologie familiale. Il en est de même pour nos « distanciés ». L'expérience de la mobilité sociale sera alors plus « apaisée ».

### ***b. Une expérience des différences sociales minimisée et plus faiblement ressentie***

Malgré le caractère « logique » du parcours de mobilité, il ne faut pas occulter le fait que même dans ce groupe, on retrouve l'expérience d'une tension ressentie lors de l'arrivée dans l'enseignement supérieur.

Yasmina, dont les parents n'ont pas connu de mobilité sociale intragénérationnelle, est l'enquêtée de ce groupe qui a le plus vécu ces différences sociales et ce sentiment de décalage :

*« Y'avait un petit fossé... mais après on s'habitue au fil des années et on les retrouve de toute façon pendant les 5 ans donc (...) C'est plus une différence sociale (...) après on se fait toujours des amis (...) peut être dans la manière de parler (rires) c'est vrai que j'étais peut être habituée à parler trop... familial (...) et puis je voyais qu'il y avait beaucoup plus de culture générale, beaucoup plus de vocabulaire... donc peut être que c'est moi qui faisait ce blocage hein mais c'est vrai que je l'ai beaucoup remarqué, y'a vraiment une différence dans la manière de s'exprimer; c'est peut-être plus à ce niveau-là, les codes (...) Sinon le reste après... **on a le même âge, on partage la même chose** »  
(Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

Les différences de codes, la sensation de ne pas être à sa place, sont ressenties ici comme chez les « attachés ». Le langage est également évoqué comme principal facteur du sentiment de décalage avec le milieu d'arrivée. La question de « codes » différents, qu'il faut apprendre, est aussi bien présente.

Cependant on ne retrouve pas dans ce récit les termes clés qui étaient récurrents chez les « attachés » comme ceux « d'autre monde », « autre planète », « déracinement ».

De plus, cette tension est volontairement et systématiquement atténuée, comme le montrent les passages de l'extrait en gras. Ces formules viennent nuancer les propos de Yasmina et tenter de minimiser la tension ressentie du fait de cette première confrontation avec d'autres milieux sociaux, en tentant notamment d'insister sur les points communs des deux milieux plutôt que sur les différences.

De plus, les récits de ce type n'ont pas, comme chez les « attachés », été spontanés mais ont dû être sollicités par des questions spécifiques. Dans certains cas ces questions n'ont d'ailleurs pas



fait écho à une expérience particulière, comme chez Christian qui ne perçoit pas de différences entre les habitants de sa cité d'enfance à Antony et ceux du quartier du centre de Levallois où il a ensuite vécu avec son père alors que ces deux quartiers sont socialement très différents (voir tableau 11).

*« Les gens que tu croisais au quotidien dans ton quartier, les voisins et tout ça entre Antony et Levallois, est ce que c'était différent ?*

*C : Euh... pfff c'est des gens... (rires) non, enfin... non pfff j'ai pas l'impression qu'il y a vraiment des différences (...) j'en ai pas le sentiment, non je crois pas. » (Christian, directeur général d'une association, Antony, Levallois-Perret, Colombes, 28 ans)*

On voit bien dans cet extrait que Christian ne voit pas bien où l'on veut en venir. Il est étranger à l'expérience d'un « choc social » ou d'un « choc spatial » tel que les ont ressentis les « attachés ».

César quant à lui raconte l'expérience de sa première année à Sciences Po essentiellement en termes de méthode de travail et de niveau académique :

*« Le plus dur pour moi c'était le premier semestre (...) la charge de travail a été conséquente (...) Ce qui est dur c'est la partie orale en fait. L'exposé à l'oral c'est quelque chose auquel j'étais pas forcément habitué et j'étais pas forcément à l'aise (...) fallait en tout cas changer sa façon de s'exprimer... ça c'était relativement dur. » (César, cadre dans une start-up, Osny, Bois-Colombes, Gennevilliers, Colombes, 27 ans)*

Si les difficultés ressenties peuvent aussi tenir à des différences de façons de s'exprimer qui peuvent être liées l'origine sociale, cela n'est pas vécu comme tel et l'accent est mis sur les difficultés d'adaptation au niveau scolaire, plutôt que sur des difficultés d'ordre social.

Le rapport moins problématique à la mobilité sociale et l'expérience plus « apaisée » de l'ascension se reflète aussi dans la durée des entretiens de ce groupe, qui ont été les plus courts de l'échantillon.

### **c. L'absence de « choc spatial »**

Le rapport plus « apaisé » à la mobilité ascendante chez les « distancés » se reflète dans l'absence de « choc spatial » et de sentiment de décalage ressenti dans les espaces supérieurs. Le peu d'attrait pour Paris est courant dans l'échantillon de manière générale et chez certains des « distancés », on retrouve cette tendance. Lisa par exemple, fréquente peu Paris et ne souhaiterait pas y vivre. Pour autant, elle ne témoigne d'aucun sentiment de décalage particulier ou d'expérience de « choc spatial » lors de ses déplacements à Paris. Son refus de vivre à Paris ne tient pas aux caractéristiques sociales de la ville mais à la densité de sa population et au manque d'espace. Yasmina, qui travaille dans un quartier extrêmement favorisé, apprécie son lieu de travail et ne décrit pas non plus de « choc spatial » ou de sentiment particulier du fait de l'aspect très aisé de cet espace. De la même façon César qui a étudié à Sciences Po, dans le

quartier très favorisé de Saint Germain des Près, n'a pas ressenti de malaise particulier à évoluer dans ce quartier qu'il trouve au contraire « agréable » :

*« La façon dont on le ressent c'est juste que c'est **agréable** ! (...) enfin c'est pas abordable, on y habitera pas forcément mais le bon côté c'est que ça te permet aussi d'être dans un cadre (...) d'études qui est **plaisant**. Et après (...) ça fait un décalage de passer de (...) la banlieue (...) à Paris dans le 7<sup>ème</sup> et puis habiter dans le 14<sup>ème</sup> ça change pas mal la **qualité de vie** en tout cas. Mais après est ce que j'ai ressenti un sentiment négatif spécial... je pense pas... Mais je connais des personnes qui l'ont ressenti (...) certains banlieusards sont plus banlieusards que d'autres (...) moi je l'ai pas du tout vécu comme ça, je me suis **bien adapté** et **je trouvais ça bien**... » (César, cadre dans une start-up, Osny, Bois-Colombes, Gennevilliers, Colombes, 27 ans)*

On voit dans cet extrait que bien qu'il ait conscience que certaines personnes peuvent vivre négativement l'expérience de la fréquentation d'un quartier très différent socialement de celui d'origine, César n'a pas personnellement ressenti cela. Pour lui ce changement d'espace est avant tout positif.

Cette absence de « choc spatial » tient à plusieurs éléments. D'abord la relation plus « apaisée » vis-à-vis de la mobilité sociale induit, on l'a vu, une expérience moindre d'un « choc social ». Les « distanciés » n'ont pas eu l'impression, contrairement aux « attachés », de découvrir « un autre monde », tant au niveau social que spatial.

Les expériences de socialisation anticipatrices au niveau résidentiel permettent aussi ce rapport plus « apaisé » aux espaces de type supérieur. Ayant déjà vécu dans des espaces non populaires, les « distanciés » sont familiarisés avec différents milieux sociaux, différents modes de vie. Le moindre enclavement de leurs expériences résidentielles facilite l'adaptation à de nouveaux espaces, même lorsque ceux-ci sont très différents socialement du milieu d'origine.

De plus ils ont davantage fréquenté Paris durant leur enfance et ont donc pu être habitués précocement à la ville, à ses populations et aux différents types d'espaces. L'arrivée dans des espaces de type supérieur n'est pas pour ces enquêtés une découverte, comme elle peut l'être pour les « attachés ».

Le rapport des « distanciés » à leur expérience de mobilité ascendante est un rapport plus « apaisé » que celui des « attachés ». Ils présentent leur parcours comme une suite logique et cherchent à minimiser les différences sociales entre milieu d'origine et milieu d'arrivée, qui sont par ailleurs moins intensément ressenties. Ce rapport plus « apaisé » se traduit par une aisance dans les espaces de type supérieur, facilitée par les expériences de socialisation anticipatrice durant l'enfance.

## C. UN RAPPORT DISTANCIÉ AU QUARTIER D'ORIGINE

Si l'idéologie spécifique des familles de ces enquêtés permet une mobilité sociale « qui va de soi » sans avoir à s'éloigner de la famille, la prise de distance avec les catégories populaires passe pas la prise de distance avec le quartier d'origine.

### a. Une faible intégration aux réseaux de sociabilité locaux dès l'enfance

Les parents de ce groupe manifestent une distanciation à l'égard du quartier. Ils interdisent ou limitent fréquemment les sorties pour les enfants. Dès le plus jeune âge, des représentations du quartier se construisent et le rapport des parents au quartier est majeur dans la construction de ces représentations (Santelli 2007). L'attitude distante, voire méfiante, des parents envers le quartier semble être transmise aux enfants. La prise de distance des parents et l'évitement de la vie de quartier induit alors une faible intégration des enquêtés aux réseaux de sociabilité locaux. C'est le cas par exemple de Lisa dont les amis étaient généralement issus de quartiers pavillonnaires plutôt que de la cité dans laquelle elle vivait. Contrairement aux « attachés », les « distanciés » témoignent beaucoup moins fréquemment d'activités dans le quartier ou de liens de sociabilité locaux durant l'enfance et l'adolescence. Si les femmes du groupe des « attachés » étaient tout autant intégrées aux réseaux de sociabilité locaux que les hommes, les femmes du groupe des « distanciés » sont encore plus concernées par la faible intégration à la vie locale et aux groupes de pairs. La limitation des sorties dans le quartier est encore plus accentuée pour elles.

La forte mobilité résidentielle contribue également à la faible intégration aux réseaux locaux. César, qui a souvent déménagé, a ainsi peu gardé de contacts dans les différents quartiers où il a vécu. En l'absence d'ancrage résidentiel, il est difficile de développer des relations durables dans les lieux de résidence.

Les « distanciés » sont depuis le plus jeune âge peu impliqués dans leur quartier. Ils n'ont pas, contrairement aux « attachés », de participation politique ou associative dans la vie de quartier.

Le rapport de distanciation s'illustre également par l'absence de retours dans le quartier lorsque la famille n'y réside plus. De la même manière, ils n'ont pas gardé de contacts avec des personnes vivant dans le quartier. Leur réseau amical est essentiellement composé de personnes rencontrées durant les études ou sur le lieu de travail :

*« Tu as gardé contact avec des amis d'école ou des amis du quartier ou des quartiers où t'as vécu ?*

*Y: Très difficilement (...) la plupart c'est des personnes qui ont pas continué leurs études, donc forcément après nos chemins se séparent physiquement mais aussi intellectuellement donc on a plus vraiment de points communs, donc c'est plus par politesse... » (Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

Yasmina souligne comment son « chemin » et celui de ses anciens camarades du quartier se

sont séparés du fait de son ascension sociale, contrairement aux « attachés » qui sont restés proches de leurs amis d'enfance issus du quartier d'origine.

### ***b. Une perception négative du quartier***

Les « distanciés » ne valorisent pas leur quartier d'origine dans leur discours. Au contraire, ils en soulignent les problèmes et notamment l'insécurité qu'ils y associent. De multiples anecdotes viennent dans les entretiens illustrer cette perception du quartier :

*« Y'a quand même un peu de... tout ce qui va être trafic (...) maintenant c'est vrai que ça se voit un petit peu plus, on voit les gens en bas des immeubles (...) y'a eu toujours des voitures brûlées ou des choses comme ça, on a toujours connu ça (...) ma petite sœur s'est fait vandaliser plusieurs fois sa voiture quand même... » (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

La façon de décrire son quartier est ici très différente de celle utilisée par les « attachés ». Le quartier n'est ici pas valorisé mais ce sont ses côtés négatifs qui sont accentués. On ne retrouve pas du tout chez ces enquêtés l'idée de valeurs propres au quartier qui seraient mises en avant. Le cosmopolitisme des quartiers n'est pas non plus évoqué.

Le rapport distancié au quartier s'illustre également dans le refus de voir l'origine géographique comme un obstacle, présent dans certains entretiens et qui s'accompagne d'une dénonciation du pessimisme et du manque de motivation des autres jeunes issus des mêmes quartiers :

*« Y'a certaines personnes qui sont dans le 93 qui vont voir ça comme une fatalité (...) moi (...) mon parcours personnel, ne serait-ce que d'être passée du 59 au 93, rien qu'avec ce passage là je pense que mes parents ils m'ont offert une chance de faire des études (...) donc je suis pas dans un truc de fatalité de penser que d'avoir vécu dans le 93 ce soit exceptionnel d'avoir fait des études ou quoi parce qu'au final je trouve que c'est assez facile hein (...) y'a le RER et tout ça, c'est pas si compliqué que ça » (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

Le recul de Lisa induit par son expérience résidentielle hors de l'Ile-de-France l'amène à minimiser le poids des origines sociales et résidentielles et au contraire à percevoir comme « facile » le fait de faire des études en venant de Seine-Saint-Denis. On ne retrouve pas, comme chez les « attachés » de mise en avant des obstacles, des stéréotypes et stigmates auxquels sont confrontés les jeunes des cités mais au contraire une attitude légitimiste qui considère que la réussite est accessible à tous.

Les « distanciés » sont, depuis l'enfance, peu intégrés à la vie locale et aux réseaux de sociabilité de leurs quartiers. Ils ne valorisent pas ce dernier dans leur discours et insistent au contraire sur ses aspects négatifs. Ils ne manifestent pas d'attachement au lieu où ils ont grandi

et gardent peu de lien avec ce dernier, qu'ils fréquentent encore uniquement pour rendre visite à leur famille lorsqu'elle s'y trouve encore. Le rapport au quartier est donc essentiellement un rapport de distanciation.

## D. DES CHOIX RÉSIDENTIELS EN DEHORS DES QUARTIERS POPULAIRES

Avant de présenter les critères qui guident les choix résidentiels des « distanciés » et les quartiers qu'ils ont choisi, il faut insister sur une difficulté méthodologique rencontrée avec ce groupe. En effet, la moitié d'entre eux réside encore dans le domicile familial et n'a donc pas choisi de lieu de résidence. S'ils ont une idée du type de lieux qui les intéressent, on ne peut en revanche pas étudier le profil de leur lieu de résidence. Cette difficulté rend problématique la systématisation de l'analyse des choix résidentiels. On peut tout de même dégager quelques grands traits communs et des critères de choix importants.

### a. Sortir de la cité

Les « distanciés » expriment une volonté de sortir de la « cité », de leur quartier et de ce qui y est associé.

Les propos de Lisa reflètent parfaitement bien cette volonté :

*« Je voulais quand même un quartier différent de là où j'étais parce que je voulais pas un grand immeuble de 10 étages (...) je voulais quelque chose, voilà où y'a pas de gens qui zonent en bas des bâtiments (rires) ce genre de choses, pouvoir sortir tranquillement de chez moi (...)*

*LV : Ok, donc par exemple tu te serais pas installée dans le quartier où vivent encore tes parents ?*

*L : Non, non non, parce que... pfff... c'est pour changer d'air (...) on voulait pas du tout un truc qui faisait cité » (Lisa, avocate à son compte, Sevran, 27 ans)*

Les éléments faisant écho au quartier d'origine, comme ici l'aspect physique et donc les immeubles de plus de 10 étages, sont évités. C'est à la fois l'aspect physique, l'organisation du quartier d'origine qui est évitée mais également ses modes de vie.

L'insécurité perçue des quartiers d'origine est également un motif fréquent d'évitement des quartiers similaires au quartier d'origine et l'une des motivations pour vouloir « sortir de la cité » :

*« C'est aussi pour ça que je veux pas la banlieue c'est aussi qu'il y a un petit peu d'insécurité, ça fait 10 ans, en 10 ans j'en ai eu des petites choses (rires) que ce soit à Paris ou dans l'Oise quand je rentrais un petit peu tard etc, donc je préfère un quartier qui soit sûr » (Yasmina, avocate à son compte, Nogent-sur-Oise, 28 ans)*

Pour Yasmina, quitter la « banlieue » c'est être plus en sécurité. Il est intéressant ici de comparer ces opinions avec les témoignages des « attachés », notamment Sabrina, qui disait se sentir plus en sécurité dans sa « cité » en banlieue que « dehors » et notamment à Paris. On voit bien ici un rapport totalement différent au quartier d'origine.

Un autre argument mobilisé par les « distancés » pour justifier leur volonté de s'éloigner des quartiers populaires est celui de la qualité des écoles. Ils se projettent dans l'avenir et cherchent à éviter les écoles des quartiers populaires. Cette volonté est produite par un rapport de distanciation au quartier d'origine mais peut être renforcée par une expérience personnelle négative, comme pour Lisa, dont la sœur a connu une scolarité très difficile et a développé des phobies scolaires :

*« J'ai vu quand même un petit peu au niveau scolaire comment ça s'était passé pour ma sœur (...) ça peut être un peu dur (...) j'ai pas forcément envie de mettre mes enfants en école privée parce que par principe je considère que l'éducation ça doit être l'Etat et gratuit (...) du coup j'aimerais être dans une ville en fait où je peux mettre mes enfants en école publique et voilà être rassurée (...) je pense que c'est ça de toute façon qui orientera mon choix pour acheter une maison ce sera vraiment la sectorisation par rapport aux études pour les enfants » (Lisa, avocate à son compte, Sevrans, 27 ans)*

On voit ici que l'expérience personnelle de la vie dans le quartier contribue à forger un rapport spécifique à ce dernier et influence ainsi les choix résidentiels. Si les « attachés » font le récit d'une enfance heureuse dans le quartier, les « distancés » ont pu connaître des expériences moins positives, ce qui va renforcer leur distanciation au quartier.

Le quartier d'origine peut alors être jugé peu adapté pour élever des enfants dans ce groupe. Ici encore il est intéressant de voir comment les perceptions diffèrent de celles des « attachés ». Pour ces derniers le quartier d'origine, par son multiculturalisme, était le lieu idéal pour élever des enfants. Les écoles de secteur étaient valorisées, notamment par Hussein pour qui la scolarisation de ses filles dans le quartier était primordiale. Le contraste est très prononcé entre les deux types de discours et illustre une fois de plus le rapport différent au quartier de ces deux groupes d'enquêtés.

Après avoir vu que les « distancés » souhaitent « sortir de la cité », il nous faut à présent analyser les caractéristiques de leurs choix résidentiels.

### ***b. Une certaine proximité géographique***

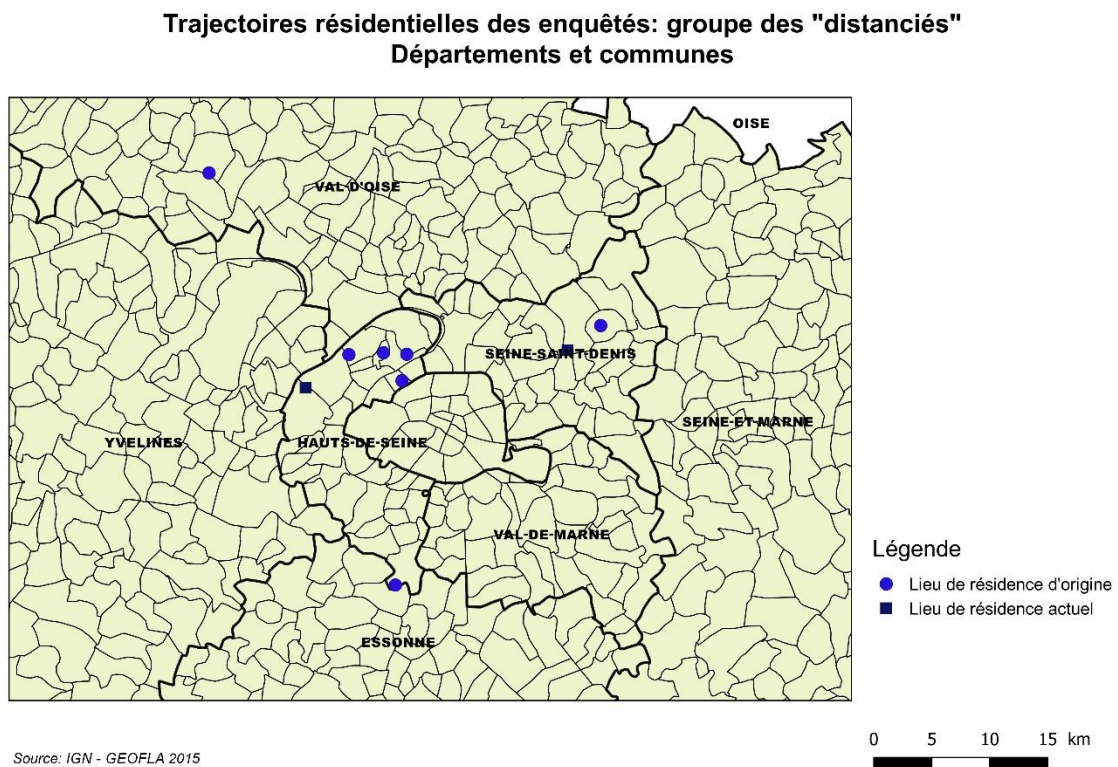
Le premier constat que l'on peut faire concernant les trajectoires résidentielles des « distancés » est celui d'une proximité géographique entre les communes d'origine et les communes d'arrivée pour ceux qui ont quitté le domicile familial. Lisa, originaire de Sevrans, vit à Aulnay-sous-Bois, tandis que Christian, qui a grandi principalement dans les Hauts-de-Seine, vit à Rueil-Malmaison. Certains résident donc dans le même département que leur

département d'origine. Cependant, contrairement aux « attachés », cette proximité géographique n'est pas explicitement recherchée. Si la proximité à la famille peut l'être, elle ne concerne pas le quartier comme chez les « attachés » qui souhaitent s'installer à proximité de leur quartier d'origine, même lorsque les parents n'y résidaient plus.

Les enquêtés avancent plutôt l'habitude et la connaissance du département comme motivation pour s'y installer. Les réseaux de connaissance locaux peuvent également orienter le choix du département d'origine. C'est le cas par exemple pour Lisa qui a pu, par l'intermédiaire de sa sœur, obtenir un appartement en location à Aulnay-sous-Bois, alors qu'elle n'avait pas au départ pour projet de s'y installer.

La carte ci-dessous montre bien également la concentration d'une partie des enquêtés de ce groupe dans le département des Hauts-de-Seine, tandis que les « attachés » étaient principalement originaires de Seine-Saint-Denis. Cette localisation reflète bien l'aspect moins populaire des lieux de résidence d'origine des « distanciés », le département des Hauts-de-Seine étant un département plus favorisé.<sup>19</sup>

Carte 4 :Trajectoire résidentielle des « distanciés »



<sup>19</sup> A titre indicatif, 36,5 % de la population active de 15 à 64 ans appartient à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures dans les Hauts-de-Seine, contre une moyenne de 26,8 % en Ile-de-France. La médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros) dans les Hauts-de-Seine est de 25 522 euros contre 22 180 euros pour l'Ile-de-France.

### c. Les critères de choix

Les « distanciés » cherchent à s'installer en dehors de leur quartier d'origine et des quartiers similaires. Le critère de la sécurité a souvent été évoqué. Ils recherchent un quartier « plus calme » que leur quartier d'origine. Le terme « calme » est fréquemment employé par ces enquêtés. Il renvoie généralement à la question de la sécurité mais peut également, comme on l'a vu, signifier « moins populaire » (voir chapitre II).

Au-delà de cet aspect de sécurité, les critères pratiques, comme l'accessibilité par les transports, la proximité au lieu de travail ainsi qu'un prix abordable, semblent également être des aspects importants pour eux. Cet extrait d'entretien avec Christian synthétise bien ces critères :

*« Un endroit déjà où je peux avoir un accès rapide aux transports en commun, ça c'est le premier critère, un endroit où j'ai un supermarché pas loin, deuxième critère, un endroit pas trop cher si possible, troisième critère... bon allez peut être premier mais bon... euh un endroit... où c'est calme globalement quoi... où je me dis je peux rentrer tard le soir j'aurai pas de soucis » (Christian, directeur général d'une association, Antony, Levallois-Perret, Colombes, 28 ans)*

La composition de la population du quartier n'est pas avancée explicitement comme un critère important par les « distanciés », alors qu'elle pouvait l'être chez les « attachés ».

Tableau 12 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « distanciés » (typologie d'E. Préteceille)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Lisa</b>	Aulnay-sous-Bois	<b>MOQ</b>	<b>MEP</b>
<b>Christian</b>	Rueil-Malmaison	<b>MPT</b>	<b>MTI</b>

Néanmoins, on peut remarquer que les lieux de résidence des « distanciés », ou en tout cas les lieux souhaités, sont plus souvent des espaces plus proches des espaces supérieurs que des espaces populaires.

Yasmina par exemple cherche à éviter non seulement les quartiers similaires au quartier d'origine mais également la banlieue de manière générale. Elle désire vivre dans Paris, dans les



7<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> arrondissements, des espaces très favorisés<sup>20</sup>. Ce choix est également motivé par le travail puisqu'elle désire installer son cabinet dans son logement et estime que ces localisations sont meilleures pour un cabinet d'avocat. Elle apprécie ces lieux, notamment le 7<sup>ème</sup> arrondissement, où elle travaille en ce moment et dit y avoir « ses habitudes ». Elle valorise également la sécurité de ces quartiers en comparaison à la banlieue qu'elle estime moins sûre.

L'IRIS dans lequel réside Christian est un IRIS de type moyen mais il s'agit du type MIT (espaces des techniciens, ingénieurs, professions intermédiaires, employés d'entreprise et ouvriers qualifiés) c'est-à-dire un IRIS de type moyen plus proche des types supérieurs que des types populaires.

Toutefois d'importantes différences peuvent exister entre les lieux de résidence souhaités et ceux qui sont choisis en réalité. Si Lisa souhaitait au départ quitter la Seine-Saint-Denis pour s'installer dans les Hauts-de-Seine, elle s'est finalement installée à Aulnay-sous-Bois. Le quartier dans lequel elle vit est un IRIS de type MEP, soit un IRIS très mélangé dans lequel les catégories populaires sont très présentes. Cependant le lieu de résidence de Lisa n'était pas son premier choix et résulte surtout d'une opportunité qui s'est présentée et d'un prix abordable. Son lieu de résidence actuel à Aulnay-sous-Bois peut donc être perçu comme un lieu de transition. Pour autant elle n'exclut pas de s'installer durablement dans cette commune et éventuellement d'y acheter un bien.

La banlieue n'est donc pas exclue par tous ces enquêtés, ce sont plutôt les quartiers très populaires, comme ceux où ils ont grandi, qui sont évités. Les « distanciés » peuvent vivre dans des espaces moyens ou mélangés et ne souhaitent pas uniquement vivre dans des espaces supérieurs. La situation du marché de l'immobilier en Ile-de-France et le prix élevé des loyers et des biens immobiliers en acquisition est une contrainte importante à prendre en compte lorsque l'on étudie les choix résidentiels. En effet, ces jeunes ménages en début de carrière n'ont pas toujours les moyens de s'installer dans le lieu désiré.

En termes de choix concrets, il peut y avoir peu de différences entre les types de lieux choisis par certains « attachés » et ceux choisis par certains « distanciés ». C'est bien l'attitude, la posture adoptée qui diffère, ainsi que les raisons avancées pour justifier ces choix. Le rapport au quartier permet notamment de bien distinguer ces deux groupes. Lisa et Sabrina par exemple vivent toutes deux dans des IRIS de type similaire, dans des communes de Seine-Saint-Denis. Néanmoins Lisa a cherché explicitement à éviter les quartiers similaires à son quartier d'origine et si elle s'est accommodée d'un premier logement à Aulnay, elle aurait idéalement souhaité s'installer en dehors de la Seine-Saint-Denis. Sabrina, bien au contraire, a souhaité rester près de son quartier d'origine et a envisagé de s'y installer. On voit bien ici que les seuls profils des quartiers, établis grâce à une typologie et à des données spatiales, ne suffisent pas à saisir toutes les dynamiques qui se jouent à travers les choix résidentiels. Les entretiens permettent de recueillir les attitudes, les justifications et les mises en récit de ces choix, qui sont essentielles

---

<sup>20</sup> A titre indicatif, les médianes du revenu disponible par unité de consommation pour l'année 2012 sont respectivement dans les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements de 42 249,5, 40 671,3 et 39 659,6 euros contre 25 711 euros pour Paris dans son ensemble (Source : INSEE - DGFIP – CNAF – CNAV – CCMSA 2012)

à leur compréhension.

Les choix résidentiels de ces personnes reflètent bien leur rapport distancié à leur quartier d'origine. Ils souhaitent avant tout éviter les quartiers similaires à celui où ils ont grandi. Leur choix se porte alors souvent sur des quartiers de type moyen/supérieur. Cependant la contrainte financière peut les amener à s'installer dans des quartiers plus populaires ou plus mélangés mais qui sont alors perçus comme des lieux de transition. La banlieue en elle-même n'est pas nécessairement rejetée, ce sont plutôt les quartiers similaires à celui d'origine qui sont évités.

Les « distanciés » sont caractérisés par des origines moins populaires, des expériences de socialisation anticipatrice fréquentes et une attitude « légitimiste » de leurs parents. Ces spécificités produisent une expérience plus « apaisée » de la mobilité ascendante, ainsi qu'un rapport distancié au quartier d'origine. Ce rapport se manifeste à travers des choix résidentiels qui cherchent à éviter les quartiers similaires au quartier d'origine.

**CHAPITRE IV : LES « PASSEURS » : UNE « DOUBLE  
PRÉSENCE » DANS DES MILIEUX RÉSIDENTIELS  
ET SOCIAUX CONTRASTÉS**

Tableau 13 : Tableau récapitulatif des enquêtés « passeurs »

Prénom	Age	Profession
<b>Achille</b>	26	Autoentrepreneur
<b>Olga</b>	27	Avocate (salariée)
<b>Juliette</b>	25	Conservatrice des bibliothèques
<b>William</b>	26	Avocat (salarié)

Un troisième type d'attitude doit être présenté. Il s'agit du type que nous appelons les « passeurs ». Nous avons choisi ce terme pour les caractériser car ces personnes « passent » avec aisance entre leur milieu d'origine et leur milieu d'arrivée. Ils se sentent à leur place dans les deux milieux sociaux et font également « passer » des codes et des pratiques d'un milieu à l'autre.

## A. DES INSTANCES DE SOCIALISATION DIVERSES ET PARFOIS CONTRADICTOIRES

### a. Un profil spécifique

Les parents des « passeurs » ont des profils socioéconomiques plus variés que les parents des autres groupes. En effet certains parents sont, comme les parents des « attachés », durablement issus des classes populaires et occupent des positions d'ouvrier ou d'employé non qualifié depuis le début de leur carrière. En revanche d'autres, à l'image des parents des « distancés », ont connu une mobilité intragénérationnelle ascendante ou occupaient dans le pays d'origine une position plus élevée. Cet élément pourra jouer en faveur d'une distanciation au milieu d'origine en rendant le degré de leur mobilité plus modéré, permettant ainsi une adaptation et une intégration plus rapide au nouveau milieu.

Comme pour les « distancés », les frères et sœurs de ces enquêtés ont également connu une mobilité sociale ascendante, ce qui peut permettre un rapport plus « apaisé » à la mobilité sociale en rendant le parcours individuel moins exceptionnel et plus légitime.

Les « passeurs » tout comme les « distancés » ont également un niveau d'étude élevé et ont fréquenté des grandes écoles ou des universités réputées.

Tableau 14 : Niveau et type d'études des « passeurs »

Nom	Niveau et type d'études
<b>Juliette</b>	Bac +8 Classe préparatoire (Lycée parisien) / Ecole des Chartes
<b>Olga</b>	Bac + 7 Université de Nanterre – Paris X / Paris I Panthéon-Sorbonne / Ecole de Formation au Barreau
<b>William</b>	Bac + 6 Université Cergy-Pontoise / Paris I Panthéon-Sorbonne / Ecole de Formation au Barreau
<b>Achille</b>	Bac +5 Sciences Po

Comme pour les « distanciés », ces expériences dans des institutions élitistes favorisent une intégration plus rapide au nouveau milieu et permettent un rapport plus « apaisé » à la mobilité ascendante et peuvent induire une distanciation au milieu d'origine. (voir chapitre II A et chapitre III A).

***b. Des expériences de socialisation anticipatrice scolaires mais une expérience résidentielle enclavée***

Outre les caractéristiques précédemment présentées, les « passeurs » ont aussi pour spécificité d'avoir connu des expériences de socialisation anticipatrice scolaires précoces, tout en ayant une expérience résidentielle enclavée.

Cela est surtout vrai pour les personnes dont les parents n'ont pas connu par ailleurs de mobilité intragénérationnelle. Ces expériences de socialisation anticipatrice vont permettre une meilleure adaptation au milieu d'arrivée malgré des origines très populaires.

Ces expériences de socialisation anticipatrice scolaires correspondent à une scolarisation dans des écoles hors secteur très précoces (au niveau maternelle ou primaire).

Ces scolarisations hors secteur ne sont pas le fait de stratégies parentales mais plutôt le résultat de circonstances particulières. William par exemple est resté scolarisé dans l'école où il avait commencé sa scolarité alors que sa famille résidait encore dans un studio en centre-ville de Villiers-le-Bel. Malgré un déménagement rapide dans un grand ensemble HLM, William a continué sa scolarité dans cette école de centre-ville. Juliette quant à elle était scolarisée dans l'école la plus proche de chez sa grand-mère qui venait la récupérer tous les jours du fait de l'incompatibilité des horaires de travail de sa mère. Ces écoles ont la particularité d'être situées dans des quartiers plus favorisés que le quartier de résidence. Durant leur scolarisation dans ces établissements, les enquêtés ont été amenés à fréquenter des élèves issus de milieux sociaux différents.

Tableau 15 : Type d'IRIS des lieux de résidence d'origine des « passeurs » (typologie d'E. Préteceille)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
<b>Olga</b>	Sevrans	<b>OAA</b>	<b>OAA</b>
<b>William</b>	Villiers-le-Bel	<b>OPR</b>	<b>OPR</b>
<b>Juliette</b>	Clichy-sous-Bois	<b>OPR</b>	<b>OPR</b>

*N.B : le parcours résidentiel d'Achille durant l'enfance est très chaotique : arrivé seul de Côte d'Ivoire à l'âge de 10 ans, il est confié à un tuteur qui délaisse son autorité quelques mois plus tard. Achille a ainsi connu une situation très précaire, vivant tour à tour chez des amis, chez d'autres tuteurs, dans des squats, voire dans la rue. Il a principalement grandi en Seine-Saint-Denis et a toujours été scolarisé à Clichy-sous-Bois qui a été son point d'attache. En termes d'attachement au quartier, nous avons donc considéré que son lieu d'origine était Clichy-sous-Bois mais les lieux de résidence à proprement parler son bien trop nombreux pour être restitués ici.*

Parallèlement à ces scolarisations hors secteur, ils continuent d'habiter dans des quartiers très populaires. On voit en effet (tableau 15) à la fois que les quartiers d'origine sont des quartiers populaires et également que les « passeurs » ont connu une relative immobilité résidentielle.

Très tôt, ils apprennent donc à s'adapter à deux environnements sociaux très différents et à « jongler » entre ces deux milieux. William décrit très bien le développement précoce de cette aptitude :

*« Le soir et les week-end j'avais peu l'opportunité de trainer avec mes amis de l'école et donc c'est là où je suis tombé dans tout ce qui était le hip hop, toutes ces ambiances-là qui m'ont pas quittées depuis mais c'est aussi ce qui m'a entre guillemets donné une certaine **flexibilité** (...) le dicton « à Rome on fait comme les Romains » a pris tout son sens à ce moment-là, c'est que y'avait un peu comme une **double vie** entre l'attitude qu'il fallait adopter le soir et le week-end en rentrant au quartier et l'attitude que [j'] avais en classe avec des camarades de mon école » (William, avocat, Villiers-le-Bel, 26 ans)*

Des mots comme « flexibilité », l'expression « double vie » montrent bien la dualité des comportements qui se développe très précocement chez les « passeurs ». Ils sont alors relativement bien intégrés aux réseaux de sociabilité locaux et aux groupes de pairs. Contrairement aux « distancés », ils sortent dans le quartier et fréquentent les autres jeunes du voisinage. Il est intéressant de voir que même Olga, qui vivait dans un quartier pavillonnaire très proche d'une cité HLM, était intégrée aux réseaux de sociabilité de la cité. Les parents de ce groupe n'adoptaient pas d'attitude de méfiance particulière vis-à-vis des sorties dans le

quartier et des fréquentations des autres jeunes du secteur.

La mobilité intragénérationnelle des parents, ou encore la scolarisation dans des écoles hors secteur, puis dans des établissements supérieurs élitistes facilite l'adaptation au nouveau milieu social. Mais parallèlement l'enclavement résidentiel et la forte intégration aux réseaux locaux durant l'enfance produit un attachement au milieu et au quartier d'origine. Ces instances de socialisation contradictoires exercent leur influence simultanément et vont être à l'origine d'une attitude de « double présence » dans des milieux sociaux et spatiaux différents.

## **B. UNE « DOUBLE PRÉSENCE » DANS DES MILIEUX SOCIAUX ET DES ESPACES CONTRASTÉS**

### *a. Une dualité sociale revendiquée*

L'existence d'instances de socialisation multiples et parfois contradictoires caractérise les « passeurs ». Ces multiples influences vont générer une « dualité sociale » qui va être valorisée et revendiquée. Cela va avoir une influence sur l'expérience de la mobilité sociale ascendante.

Les récits de tension, de sentiment de décalage ressentis lors de l'arrivée dans l'enseignement supérieur, sont présents chez les « passeurs », bien qu'à des degrés différents. Chez certains la tension va être très intensément ressentie, comme chez les « attachés ». Chez d'autres elle sera plus modérée, bien que plus présente que chez les « distanciés ». On retrouve alors les récits habituels qui insistent sur les différences de langage, de style vestimentaire, ainsi que de pratiques :

*« La fac de Cergy j'y suis arrivé la première fois (...) y'avait des gens assis sur la pelouse, en train de jouer de la guitare et tout ça (...) et je me suis dit... mais... c'est qui ces bohémiens ? (rire) y'avait des ukulélés, des histoires comme ça (...) moi j'arrivais avec ma casquette, mon baggy etc, j'ai tout de suite compris que je dénotais »  
(William, avocat, Villiers-le-Bel, 26 ans)*

Cependant, contrairement aux « attachés » qui insistaient sur l'incompatibilité des deux mondes, les « passeurs » soulignent la possibilité d'échanges enrichissants entre les deux milieux.

*« On s'est rendu compte que ce gap culturel était pas si grand (...) certains avaient des références un peu lointaines mais paradoxalement ils étaient aussi époustoufflés quand nous on avait des références (...) urbaines (...) c'était de bon moments, c'est clair. Y'a eu comme une rencontre des genres et des cultures et on se dit au final, c'est qu'une histoire de perspective (...) je pense qu'ils ont tout simplement fait preuve d'ouverture d'esprit, ils ont dit : bon mais ce que tu sais c'est bien aussi tu vois » (William, avocat,*

Villiers-le-Bel, 26 ans)

On retrouve l'idée que chacun peut apprendre de ces échanges, l'enquêté comme les personnes des différents milieux qu'il côtoie. Les différences peuvent à certains moments être atténuées dans le discours et le sentiment de décalage minimisé. Comme chez les « distanciés », les enquêtés insistent alors davantage sur les points communs entre les personnes des deux milieux, comme leur âge.

Passé le premier « choc » dont ils font l'expérience, les « passeurs » insistent finalement sur leur capacité d'adaptation au nouveau milieu tout en conservant leur aisance dans le milieu d'origine. Cette « dualité » est mise en avant et fortement valorisée par ces personnes. Tous racontent leur aptitude à jongler entre différents « codes sociaux ». Evoluer dans un milieu ou dans l'autre leur semble naturel.

Les « passeurs » témoignent ainsi d'une véritable « double présence » dans des milieux sociaux contrastés. Le terme « double présence » est utilisé ici pour faire écho à la « double absence » des immigrés (Sayyad 1999). En effet certains immigrés sont dans une situation de « double absence » et ne se sentent à leur place ni dans le pays d'origine, ni dans le pays d'arrivée. Cette situation pourrait être celle de certains mobiles ascendants qui ne se sentiraient à leur place ni dans le milieu d'origine ni dans le milieu d'arrivée (Naudet 2012, De Gaulejac 1999). Toutefois ce dont témoignent les « passeurs » est différent. Il s'agit bien plutôt d'une double présence puisqu'ils se sentent à leur place à la fois dans le milieu d'origine et dans le milieu d'arrivée :

*« J'essaie toujours de mettre des doses (...) de l'autre univers dans celui-ci, donc autant avec mes amis [du quartier] où je la joue très sérieux, où je dis : « les gars (...) y'a un moment où faut sortir de sa zone de confort (...) arrêtez avec (...) vos raccourcis, votre verlan et tout, on parle français » et à l'inverse ici [son lieu de travail] parfois j'ai challengé certains collègues (...) en insérant des éléments un peu street pour mettre un peu de piment. » (William, avocat, Villiers-le-Bel, 26 ans)*

On voit bien ici la spécificité de l'attitude des « passeurs » qui se situent à l'interface entre deux milieux sociaux. Ils se considèrent dans une position de « marginal sécant » (Crozier & Friedberg 1977) entre les deux milieux, capables d'en faire la synthèse. Les « passeurs » ont le sentiment de pouvoir retirer des éléments positifs de chaque groupe social et cette expérience est présentée comme enrichissante. Ils cherchent à établir des « ponts » entre les deux milieux en transposant des pratiques du milieu d'origine dans le milieu d'arrivée et inversement. Leur rapport à la mobilité sociale est donc finalement souvent un rapport « apaisé » et positif.

La posture particulière des « passeurs » peut également s'illustrer, comme chez les « attachés », dans le choix du conjoint. William raconte comment il espérait être avec une personne issue d'un milieu très différent du sien afin de côtoyer un autre monde social. Il est aujourd'hui en couple avec une personne issue d'un milieu favorisé et périurbain, dont les expériences de vie ont été totalement différentes des siennes et dit apprécier cette « fraîcheur », ce regard différent



du sien. Cela participe à sa « double personnalité » et à sa dualité sociale.

Juliette quant à elle considère que sa mobilité sociale est en partie la raison de sa rupture avec son ancien conjoint qui était issu du même milieu social qu'elle et qui n'avait pas connu de mobilité ascendante. Aujourd'hui, elle est en couple avec une personne issue d'un milieu favorisé. Si les différences de milieu sont parfois à l'origine de tensions dans le couple, Juliette qualifie son couple de « co-construction », de rencontre enrichissante de deux milieux sociaux qui peuvent s'influencer mutuellement :

*« [Notre relation] Ça a complètement remis en perspective tous ses préjugés, c'est super du coup (...) y'a eu vraiment une confrontation de milieux quoi ! (...) maintenant elle est plus du tout comme ça [snob], je pense que notre relation a beaucoup contribué (...) et comme elle m'a construite dans... dans... mon identité maintenant de petite snob parisienne... (rires) c'est une co-construction ! »*

Ainsi, l'attitude spécifique des « passeurs » peut se refléter jusque dans le choix de leur conjoint et leur rapport avec ce dernier.<sup>21</sup>

### ***b. Une dualité qui se reflète au niveau spatial***

Ce rapport de dualité et de « double présence » va alors se refléter dans le rapport aux espaces et notamment aux espaces de type supérieur.

Certains « passeurs », notamment ceux qui n'ont pas connu d'expériences de socialisation anticipatrice scolaire, racontent avoir ressenti un « choc spatial ». Tout comme les « attachés », la découverte de nouveaux types d'espaces, très différents de l'espace résidentiel d'origine, vient renforcer le sentiment de décalage.

Le récit d'Achille est très représentatif de cet élément. Achille, qui n'avait jamais visité Paris avant son arrivée à Sciences Po, a vécu intensément ce « choc spatial ». La première découverte de Paris qui se déroule à Saint Germain des Près est une expérience très marquante pour lui. Comme chez les « attachés », l'aspect physique des bâtiments, l'organisation de l'espace, les personnes rencontrées et leurs modes de vie surprennent et exercent une violence symbolique importante :

*« Les cafés, la population (...) On en a plein la vue ! Physiquement déjà, parce que c'est*

---

<sup>21</sup> Nous avons pu, pour les « attachés » et les « passeurs » dire un mot sur les conjoints et leur parcours. Toutefois cela n'a pas été possible pour les « distancés », dont la majorité est célibataire. Il faut également nuancer les remarques sur les conjoints. En effet, le choix du conjoint peut être présenté à posteriori comme réfléchi, mais il faut se méfier du phénomène d'« illusion biographique » (Bourdieu 1986). Si les « attachés » sont souvent en couple avec des personnes issues du même type de quartiers et de milieux, c'est aussi parce qu'ils sont restés proches de ces milieux, et avaient donc plus de chances de rencontrer leur conjoint dans ces groupes sociaux. Inversement, les « passeurs », qui s'intègrent davantage à leur milieu d'arrivée, ont plus de chances de rencontrer leur conjoint dans ce milieu que dans leur milieu et quartier d'origine dont ils se distancient.

*des gens différents déjà (...) qu'il y a des vieilles habitations, celles qu'on voyait dans les livres (...) Mais c'est un gros choc ! La maintenant je l'ai mieux assimilé mais quand on voit pour la première fois c'est un énorme choc (...) c'est dur, on le ressent physiquement, la promiscuité, la ville, (...) un jour on voulait se taper un foot, on a halluciné, faut aller dans un gymnase ! (...) physiquement on ressent le décalage, y'a pas d'autre choix que de le ressentir. » (Achille, autoentrepreneur, Clichy-sous-Bois, 26 ans)*

Cependant, contrairement aux « attachés » qui ne se sentent pas à leur place dans ces espaces, les « passeurs », même lorsqu'ils font l'expérience d'un « choc spatial », finissent par s'adapter à ces nouveaux espaces. Il est même alors possible pour eux de s'y installer.

Passé ce temps d'adaptation, la fréquentation de ces espaces devient naturelle. La « double présence » dans des espaces très différents est possible et valorisée comme l'était la « double présence » dans des milieux sociaux différents. Olga résume cette aisance dans les deux types d'espaces par la formule suivante :

*« Je dirais... que j'ai un pied de chaque côté du périph ! et c'est ce qui me plaît (...) j'ai pas changé de monde parce que j'ai toujours les mêmes racines entre guillemets, avec Sevran la banlieue etc, les mêmes délires, les mêmes potes mais j'en ai aussi de l'autre côté et c'est génial ! (...) ça me permet de bien connaître les deux mondes et d'en faire un seul monde en un, c'est top » (Olga, avocate, Sevran, 27 ans)*

Cet extrait synthétise parfaitement l'attitude des « passeurs ». Ces personnes se sentent intégrées et à l'aise dans leur milieu d'origine comme dans leur milieu d'arrivée. Cette aisance se traduit par la faculté à « avoir un pied de chaque côté du périph », c'est-à-dire à se sentir à sa place aussi bien en banlieue, dans le quartier d'origine, qu'à Paris, dans des espaces de type supérieur, et à « passer » de l'un à l'autre.

### ***c. Une phase transitoire et une posture d'auto analyse***

Si l'attitude des « passeurs » est très spécifique et constitue bien un type d'attitude à part entière, on peut également faire l'hypothèse que ce type de posture peut également être transitoire. En effet à bien des égards les « passeurs » se trouvent dans une phase de transition. Leur attitude pourrait évoluer dans le futur vers l'une ou l'autre des deux autres attitudes décrites précédemment.

Tous nos enquêtés se trouvent dans une phase de transition, du fait de leur âge (voir chapitre I). Toutefois les « passeurs » sont particulièrement concernés puisqu'on retrouve dans ce groupe les personnes les plus jeunes. La moyenne d'âge de ce groupe est de 26 ans contre 29 ans pour l'ensemble de l'échantillon. Ces personnes ont donc très récemment terminé leurs études et commencé leur vie active. Elles n'ont pour certaines pas encore quitté le domicile familial. Elles sont moins avancées que d'autres dans leur parcours professionnel et résidentiel mais également dans leur parcours d'ascension sociale.

La dualité dont les « passeurs » témoignent peut pour certains être un moment de transition, de basculement. Si chez certains le rapport à la mobilité sociale est « apaisé » et la position de « passeur » semble être une posture à part entière, d'autres entretiennent un rapport plus complexe à leur mobilité sociale et ont le sentiment d'être en train d'évoluer. Cette évolution est souvent consciente et peut même être source de culpabilité. Juliette fait ainsi preuve de beaucoup de critique envers son propre discours :

*« Oh mon dieu j'ai l'impression d'être une horrible snob, complètement déconnectée de sa banlieue (...) qui me tient quand même à cœur » (Juliette, Conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Cette évolution est parfois perçue comme inévitable, ce qui peut s'illustrer à travers la projection sur les futurs enfants :

*« J'ai vraiment vraiment vraiment pas envie de faire des petits cons de parisiens (...) mais au final... au final je vais en faire des petits parisiens... » (Juliette, Conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Les enquêtés ont conscience que leurs enfants feront pleinement partie du milieu d'arrivée. Certains « passeurs » ont un rapport ambigu à leur parcours et à leur nouvelle position sociale. S'ils restent attachés à leur quartier et à leur milieu d'origine, ils savent qu'ils sont en train d'évoluer socialement et de changer de position sociale. A l'avenir, ils se distancieront peut être de plus en plus de leur milieu pour finir par adopter une position de distanciation. L'attitude décrite ici peut être pour ces enquêtés, une posture transitoire.

Les « passeurs » font ainsi preuve d'une forte propension à l'auto analyse. En effet l'entretien les amène à une réflexion approfondie sur leur parcours. Si certains, notamment chez les « distanciés », présentaient leur parcours de manière plutôt factuelle et détachée, les « passeurs » livrent au cours des entretiens une interprétation personnelle de leur parcours. Les entretiens avec ce groupe sont d'ailleurs parmi les plus longs de l'échantillon et ont souvent duré plusieurs heures.

Les enquêtés « passeurs » sont caractérisés par une dualité qu'ils valorisent, qui se traduit par une aisance dans le milieu d'origine comme dans le milieu d'arrivée. Cette « double présence » conduit également les « passeurs » à se sentir à leur place dans des espaces socialement différents. Si cette attitude peut être une posture à part entière, elle pourrait également pour certains être une phase transitoire et évoluer à l'avenir vers l'une ou l'autre des attitudes précédemment décrites. Les « passeurs » font enfin preuve d'une forte propension à l'auto analyse et semblent avoir beaucoup de recul et de réflexivité sur leur propre parcours.

## C. UN RAPPORT AMBIGU AU QUARTIER D'ORIGINE

Le rapport de « double présence » des « passeurs » se manifeste par un rapport ambigu au quartier d'origine. L'ambiguïté de ce rapport réside dans l'existence à la fois d'un attachement au quartier d'origine et d'une volonté de s'en éloigner.

### a. Un attachement au quartier d'origine

On retrouve dans certains entretiens l'évocation de valeurs propres aux quartiers d'origine comme la solidarité, le multiculturalisme... Néanmoins cet élément n'est pas systématique et n'est pas central dans le récit des enquêtés, contrairement à sa place dans les témoignages des « attachés » qui était primordiale.

Les « passeurs » insistent davantage sur leur expérience personnelle du quartier d'origine. Leur attachement se manifeste par un lien affectif, davantage que par une valorisation globale :

*« Ma maison, mes copains d'enfance, même la manière d'être, tu sais les délires qui sont propres à tel ou tel secteur (...) j'ai adoré, j'ai adoré, si c'était à refaire je le referais, même aujourd'hui, ça fait partie de ma personnalité et c'est ce qui a fait ce que je suis devenue donc... c'est bien de venir de banlieue » (Olga, avocate, Sevran, 27 ans)*

Le lien affectif au quartier est bien présent. Il passe non seulement par l'attachement aux réseaux de sociabilité mais également aux codes spécifiques de l'espace, aux « manières d'être », aux « délires » qui évoquent ici la culture propre au quartier d'origine. Olga, comme les autres « passeurs » dit ainsi ne pas regretter d'être issue de ce type de quartier, qui est présenté comme constitutif de sa personnalité.

L'enfance en banlieue est présentée comme une expérience positive, formatrice. Comme chez les « attachés », on retrouve des termes clés comme « forger », « caractère ». L'expérience de grandir dans ce type de quartier est présentée comme parfois difficile mais ces aspects sont valorisés et présentés comme formateurs :

*« Ca **forge** quand même pas mal le **caractère**, parce que par rapport aux autres c'est pas toujours facile (...) c'est une atmosphère où tout n'est pas rose (...) faut pas se laisser marcher sur les pieds quoi (...) ça construit les gens quoi, parce que t'apprends qu'il faut l'ouvrir peut être un peu plus fort que les autres pour se faire entendre » (Juliette, conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Les « passeurs » relatent une forte intégration aux réseaux de sociabilité locaux et à la « culture des rues » (Lepoutre, 1997), qui persiste jusqu'aujourd'hui. Ces individus se sentent alors « chez eux » dans leur quartier.

Cette intégration aux formes de sociabilité et à la culture du quartier a une influence qui perdure. Juliette par exemple, raconte comment son intérêt professionnel s'est « naturellement » porté sur un projet culturel concernant le hip hop. Comme chez les « attachés », l'expérience du quartier a une influence sur la vie présente et peut être réutilisée dans le nouveau milieu social, notamment le milieu professionnel.

L'attachement se manifeste également, comme chez les « attachés », par un rejet des stéréotypes sur la banlieue et de son traitement médiatique.

*« Là avec les 10 ans de la mort de Zyed et Bounna (...) ça a été un peu compliqué quand même... déjà j'étais triste, toute cette dimension affective (...) et puis tout ce qui est ressorti en articles, en machin... tu te dis bon il va encore falloir réexpliquer que non c'était pas des délinquants, que non Clichy c'est pas comme ci, que non Clichy c'est pas comme ça, que ce n'est pas, ni une no-go zone ni maintenant le paradis sur terre avec la reconstruction urbaine qui est réelle... » (Juliette, conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Tous les aspects que nous venons d'évoquer dénotent un attachement certain au quartier d'origine. On retrouve des types de discours et des témoignages faisant écho à ceux des « attachés ».

Toutefois, toute l'ambiguïté des récits des « passeurs » découle de l'existence, parallèlement à cet attachement, d'une volonté de s'éloigner de son quartier d'origine.

### **b. Une volonté de s'éloigner**

Cette volonté de distanciation se manifeste d'abord par le rejet de certains éléments des quartiers d'origine.

Olga par exemple, condamne fortement la mentalité et le comportement des « nouvelles générations » qu'elle considère trop peu ouvertes et tolérantes. On retrouve ici le discours très fréquent (voir Chapitre I) à propos de la dégradation des quartiers d'origine. Si cette dégradation peut être réelle, l'évocation de ces questions témoigne également d'un rapport au quartier spécifique. Ici, comme chez Nathalie du groupe des « attachés », l'utilisation du thème de l'évolution des mentalités permet de justifier une prise de distance avec le quartier malgré l'existence d'un attachement.

Une question également très importante est celle de la revendication. En effet les « passeurs » ont fréquemment évoqué la question de la revendication d'appartenance qui a lieu dans les quartiers d'origine, en la condamnant. Achille estime qu'une telle revendication est un obstacle à l'intégration dans le nouveau milieu. En ne revendiquant pas son appartenance à un territoire, Achille considère qu'il est plus facile de dialoguer avec des milieux différents et ainsi retirer le meilleur parti de chaque milieu.

William évoque également cette question. Pour lui, ce sont les émeutes urbaines à Villiers-le-Bel en 2007, suite à l'accident des mini-motos<sup>22</sup>, qui constituent un véritable « déclic » qui l'amène à prendre conscience qu'il lui faut s'éloigner de son quartier (Begag 2002) :

*« Ce soir-là y'a eu l'équivalent d'un conseil de guerre (...) j'écoutais les grands du quartier parler et l'un d'entre eux m'a dit : (...) tu bouges, tu restes pas là (...) frustré à l'époque j'étais rentré chez moi et aujourd'hui c'est vrai que... (...) ça aurait pu être un tournant. Parce que ça aurait pu être le moment où tu prends une décision (...) que tu regretteras pendant le reste de ta vie. Et c'est après cela où j'ai pris conscience que **trop de banlieue peut tuer la banlieue**, c'est que ça peut créer un attachement tel que c'est autodestructeur. Tu t'auto-détruis pour servir une cause que tu crois être plus grande, qui est la banlieue, l'honneur, le respect mais c'est qu'au bout d'un moment on tourne tellement sur nous-mêmes qu'on en devient étourdis quoi. Et c'est là que je me suis dit : non. Le juste milieu c'est peut-être d'être 5 jours à la fac au milieu des bohémiens guitaristes et le week-end et le soir la banlieue, plutôt que de faire du 100% banlieue parce que... ça va pas le faire » (William, avocat, Villiers-le-Bel, 26 ans)*

Cet événement décisif amène William à prendre conscience que rester dans son quartier peut avoir une influence négative.

La prise de conscience de ces éléments négatifs du quartier amène les « passeurs » à chercher à s'en éloigner, malgré leur attachement et leur lien affectif fort à ce dernier.

De plus, sortir du quartier, c'est également en quelque sorte évoluer socialement. Pour eux, quitter le quartier permet de concrétiser le parcours de mobilité ascendante.<sup>23</sup>

*« J'ai beaucoup d'admiration, de respect pour la banlieue, ça reste chez moi et en même temps je ne peux pas y rester, je veux dire, quand j'y suis (...) c'est tout à fait normal, naturel, intuitif mais en même temps ce serait dommage (...) y'aurait comme un sentiment de loupé si j'y étais resté, principalement (...) grâce à mes parents qui nous ont assené déjà très jeune que si eux sont venus en Europe c'est pour qu'on fasse mieux qu'eux et ils ont fait en sorte que nous commençons la course là où eux l'ont arrêtée (...) je pense que (...) tisser de nouvelles relations, développer de nouveaux liens et puis simplement **se mettre en danger socialement, culturellement** [sinon] je pense que j'aurais été amené à rester dans ma zone de confort et puis au final à me fermer à certaines personnes, certaines choses (...) [je suis] dans une dynamique où si le courant passe bien peu importe ta trajectoire, peu importe la mienne (...) on peut s'enrichir mutuellement » (William, avocat, Villiers-le-Bel, 26 ans)*

---

<sup>22</sup> Le 25 novembre 2007, à Villiers-Le-Bel, un policier percute une mini moto sur laquelle se trouvaient deux adolescents qui meurent dans l'accident. Cet événement provoqua 2 nuits d'émeutes.

<sup>23</sup> Voir à ce sujet : Cartier et al. 2008, Begag 2002. Pour les « petits moyens » décrits par Cartier et al., sortir de la cité et accéder aux pavillons en bandes est un signe de concrétisation d'une petite mobilité ascendante. Pour les « Dérouilleurs » de Begag, sortir du quartier est également essentiel pour réussir. Tous connaissent un « déclic » qui leur fait prendre conscience qu'il faut quitter le quartier pour réussir socialement.

William, comme beaucoup d'autres enquêtés d'origine immigrée, réintroduit son propre parcours d'ascension sociale dans le parcours migratoire de ses parents. Rester vivre dans le quartier est alors perçu comme un échec de ce projet familial global. Pour continuer le parcours d'ascension il faut prendre ses distances avec le quartier, même si, comme le montre cet extrait, l'attachement reste fort. On voit également que cette volonté de prise de distance est alimentée par l'attitude plus globale envers la mobilité sociale. En effet pour vivre cette dualité précédemment décrite, William estime nécessaire de sortir de son environnement familial et de se « mettre en danger socialement ».

Cette volonté d'éloignement et cette distanciation se manifestent par certaines attitudes que l'on avait déjà relevées chez les « distanciés ».

Le refus de voir l'origine géographique comme un obstacle à la réussite par exemple, se retrouve chez les « passeurs » :

*« Ceux de ma génération qui peuvent se positionner en victime, en gros oui on vient de banlieue, donc on peut rien faire, on peut pas s'en sortir... alors j'ai des tas et des tas d'exemples de gens qui ont fait des études (...) et c'est ce que j'aimerais en gros effacer tu vois, quand les gens autour de moi se positionnent en tant que victime alors que moi non, j'ai juste travaillé à l'école comme tout le monde (...) j'ai travaillé un peu plus dur que les autres et c'était pas insurmontable (...) Parce que venir du 93 ça veut pas dire que c'est pour ça que tu vas rater ta vie hein, y'a des gens qui réussissent très bien... »*  
(Olga, avocate, Sevrans, 27 ans)

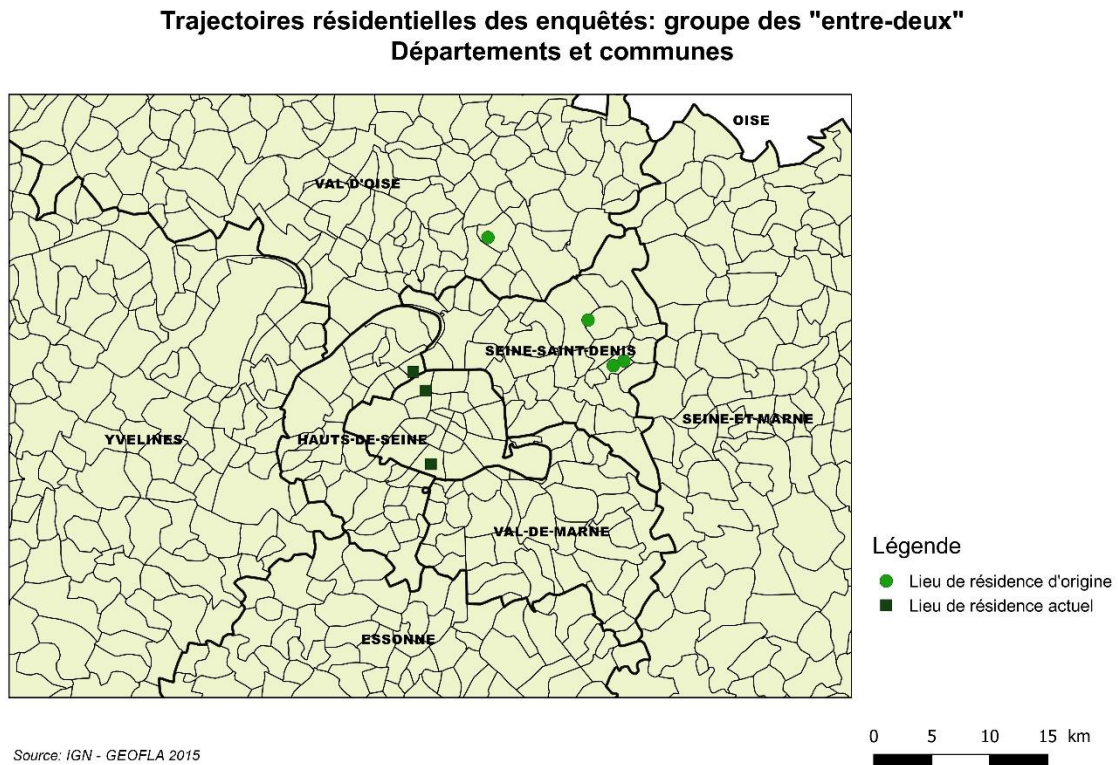
Les « passeurs » présentent un fort attachement à leur quartier d'origine qu'ils considèrent comme un élément majeur de leur construction personnelle. Cependant, malgré cet attachement, ils cherchent à s'éloigner de leur quartier, notamment pour concrétiser leur ascension sociale. Cette distanciation se manifeste dans le discours des enquêtés, mais également dans les choix résidentiels.

#### **D. DES CHOIX RÉSIDENTIELS EN DEHORS DE LA BANLIEUE, SOUVENT ORIENTÉS VERS PARIS**

Les « passeurs » cherchent, comme les « distanciés », à s'installer en dehors de leur quartier d'origine. Nous allons voir à présent les critères qui guident leurs choix résidentiels et les lieux qu'ils choisissent.

## a. Le choix de Paris, un symbole

Carte 5 : Trajectoires résidentielles des « passeurs »



Les « passeurs » sont principalement issus de Seine-Saint-Denis et ils vivent ou souhaitent vivre à Paris ou en très proche banlieue parisienne. Ceci est une spécificité importante notamment car la majorité de nos enquêtés préfère vivre en dehors de Paris (voir Chapitre I). Au contraire les « passeurs » expriment très clairement leur attirance pour la ville de Paris.

Olga, qui vit toujours chez ses parents, souhaite vivre dans le centre de Paris. Juliette, qui est pour le moment à Lyon pour une formation, vit chez sa compagne dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement durant le week-end. A son retour définitif à Paris elle souhaite s'installer dans ce même quartier. Achille vit dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement et William à Clichy-la-Garenne, proche de la station de métro Mairie de Clichy, très proche de Paris.

Si pour certains c'est l'aspect pratique qui est surtout avancé, pour d'autres, vivre à Paris a une importance et une signification particulière.

Nous nous attarderons ici sur le cas d'Olga et de Juliette, qui illustrent bien ce rapport spécifique à Paris et aux choix résidentiels.



Pour Olga, Paris est le meilleur choix, notamment en vue d'élever des enfants, car pour elle il s'agit d'un « bon compromis ». En effet elle perçoit les communes de banlieue comme trop homogènes socialement qu'il s'agisse de banlieues favorisées ou populaires. Au contraire Paris est présenté comme un lieu où plusieurs types de populations se côtoient, ce qui est valorisé :

*« Je veux pas que mes enfants grandissent dans un monde assez fermé et plein de préjugés comme celui-là [comme à Sevran], comme il pourrait y en avoir aussi de l'autre côté, enfin côté ouest, banlieue ouest... mais c'est pour ça que je trouve que Paris c'est un bon compromis. Y'a de tout ! »*

On voit bien ici la spécificité de l'attitude des « passeurs », notamment lorsque l'on compare leur rapport à Paris avec celui des « attachés ». Ces derniers avaient tendance à considérer Paris dans son ensemble comme un espace privilégié dans lequel ils ne se sentaient pas à leur place. Ici Paris est au contraire présenté comme un espace presque socialement neutre puisque perçu comme plus mélangé.

Pour Juliette, vivre à Paris a également des implications et une signification particulière. Outre l'aspect pratique et la richesse de la vie culturelle qui sont également avancés comme raisons de choisir Paris, Juliette raconte que vivre à Paris a toujours été « le rêve de sa vie ».

La dimension symbolique de vivre à Paris est pour elle très importante. Il s'agit ici d'une réelle concrétisation de l'ascension sociale, un symbole de réussite sociale. Le lieu de résidence est alors utilisé pour conforter la nouvelle position sociale (Cartier et al. 2008 ; Authier et Grafemeyer 2011) :

*« Et puis toute la dimension réussite sociale aussi (...) c'est évident, c'est évident ! Je pense que si un jour j'arrive à m'acheter un appart sur Paris... Enfin clairement j'aurais pas besoin de m'acheter une Rolex pour avoir l'impression d'avoir réussi ma vie quoi (rires) (...) c'est mon indicateur à moi quoi... donc ouais la dimension symbolique de faire partie de ce milieu, Paris c'est pas un milieu mais au final... si quand même ! » (Juliette, conservatrice des bibliothèques, Clichy-sous-Bois, 25 ans)*

Pour ces enquêtés, vivre à Paris a une réelle importance. Ce choix conforte leur position d'entre deux en leur donnant l'impression de faire un « compromis » entre les deux milieux sociaux dans lesquels ils évoluent en parallèle.

### ***b. Des critères et des choix variés***

Outre cette importance de Paris, d'autres critères peuvent être avancés et ils sont assez hétéroclites. En effet si le choix de Paris peut être associé à d'importantes dimensions symboliques, les critères pratiques comme chez les « distanciés » sont souvent mentionnés :

*« J'ai toujours fait de très longs trajets pour arriver à bon port (...) Donc le déplacement*

*pour moi c'est toujours le critère, faut que ce soit pratique et facile » (Achille, autoentrepreneur, Clichy-sous-Bois, 26 ans)*

L'accessibilité par les transports est ainsi souvent évoquée. Le profil social des quartiers ne semble pas pour la majorité des « passeurs » être un critère de choix important.

Les types de lieux de résidence choisis sont assez variés mais on remarque néanmoins qu'ils sont plus souvent de type supérieur (d'autant plus si on considère qu'Olga souhaite vivre dans le centre de Paris, qui comporte une forte concentration d'IRIS de type supérieur). Achille vit dans un IRIS de type SBE (Espaces de la bourgeoisie à prédominance de chefs et cadres d'entreprise), l'un des types les plus favorisés. L'IRIS où souhaiterait vivre Juliette est également un IRIS très favorisé, appartenant selon la typologie aux espaces de l'élite dirigeante.

Les « passeurs » ne font donc pas l'expérience d'un malaise particulier dans les espaces de type supérieur, même pour ceux qui ont pu au départ connaître un « choc spatial », comme Achille. Le choix d'espaces supérieurs pour vivre montre bien leur importante capacité d'adaptation et leur aptitude à évoluer avec aisance dans des milieux et espaces sociaux différents.

Juliette mentionne tout de même la question de la mixité sociale. Elle relie cette question au futur et aux enfants. Elle semble préoccupée à l'idée que ses enfants grandissent dans un univers socialement homogène et trop protégé. Elle souhaiterait qu'ils se confrontent aux réalités sociales et considère qu'une enfance dans des quartiers plus populaires ou plus mélangés permet de forger le caractère. Elle a récemment découvert le 19<sup>ème</sup> arrondissement et en a apprécié l'aspect populaire. Toutefois sa compagne, issue d'un milieu plus favorisé, ne souhaite pas vivre dans ce type de quartier et s'oppose fermement à une éventuelle installation dans le 19<sup>ème</sup>. On voit ici une fois de plus que les seuls souhaits des individus ne suffisent pas à expliquer leurs choix résidentiels. Des contraintes extérieures, comme le budget mais également les conjoints peuvent également avoir une influence sur les choix.

L'attitude de Juliette reflète une fois de plus l'attachement des « passeurs ». En effet aucun des « distancés » n'a mentionné l'importance d'un quartier mélangé. Chez certains des « attachés » en revanche, cette question était présente.

Tout en souhaitant s'installer en dehors de leur quartier d'origine, à Paris, les « passeurs » restent donc attachés à leur quartier, ce qui se reflète dans leur discours mais également parfois dans leurs choix résidentiels. Tout en pouvant vivre dans des quartiers de type supérieur, ils n'excluent pas de vivre dans des espaces plus mélangés ou plus populaires, du moment qu'il ne s'agit pas du quartier d'origine.

Tableau 16 : Type d'IRIS des lieux de résidence actuels des « passeurs » (typologie d'E. Préteceille)

Types « ouvriers » : rouge

Types « moyens » : vert

Types « supérieurs » : bleu

	Commune de l'IRIS	TYPE D'IRIS 1999	TYPE D'IRIS 2008
William	<b>Clichy-la-Garenne</b>	<b>MEP</b>	<b>MIC</b>
Juliette (souhaité)	<b>Paris 14<sup>ème</sup></b>	<b>SBI</b>	<b>SBI</b>
Achille	<b>Paris 17<sup>ème</sup></b>	<b>SCI</b>	<b>SBE</b>

Les « passeurs » adoptent une attitude à la fois d'attachement à leur milieu d'origine et à leur quartier, tout en exprimant une volonté de distanciation qui permet de concrétiser la réussite sociale. Le quartier d'origine est valorisé et ils y restent attachés. Cependant ils ne conçoivent pas d'y rester et éprouvent le besoin de s'en éloigner. Leur expérience de la mobilité sociale est pour la plupart d'entre eux « apaisée » et tous mettent en avant leur « double présence » et leur aptitude à évoluer dans des milieux sociaux et des espaces très différents. La volonté de prise de distance par rapport au quartier d'origine se manifeste par des choix résidentiels en dehors de ce dernier, principalement à Paris.

## CONCLUSION

Les personnes rencontrées ont un profil bien spécifique. Elles ont connu une mobilité sociale ascendante mais sont également issues de quartiers de grands ensembles en banlieue parisienne. Même si l'on dit tenir compte des spécificités de cette population, les témoignages recueillis ont permis de saisir de grandes tendances concernant l'expérience de la mobilité ascendante. En effet, le résultat principal de cette recherche est qu'il existe bien des manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité ascendante. Il s'agit plus spécifiquement de rapports aux espaces et de choix résidentiels qui sont influencés par l'expérience de la mobilité sociale. A son tour, la façon dont est vécue cette mobilité est influencée par les dimensions spatiales et résidentielles. Différentes attitudes peuvent être adoptées vis-à-vis de la mobilité et ces attitudes induisent des manifestations spatiales et résidentielles spécifiques. Le rapport au quartier d'origine ainsi qu'aux autres espaces (lieux de travail, d'étude) et les choix résidentiels vont alors refléter le rapport de la personne à son parcours de mobilité.

Le lieu de résidence quant à lui pourra être utilisé dans le but de conforter la nouvelle position sociale ou au contraire pour tenter de résoudre la tension entre milieu d'origine et milieu d'arrivée et manifester son attachement au milieu social d'origine.

Inversement, des facteurs spatiaux et résidentiels, tels que les lieux de résidence durant l'enfance, les formes de sociabilité y ayant cours, font partie des facteurs pouvant expliquer l'adoption d'une attitude vis-à-vis de la mobilité plutôt qu'une autre.

Aux côtés de ces facteurs spatiaux et résidentiels se trouvent des facteurs sociaux. Citons notamment le degré de mobilité, la profession des parents, leur attitude vis-à-vis de leur lieu de résidence et de leur position sociale, ou encore l'origine géographique (i.e avoir des origines immigrées). Les parcours individuels contribuent également à expliquer l'adoption d'une attitude particulière comme notamment le type d'études supérieures ou le secteur d'activité.

Ainsi des facteurs spatiaux et résidentiels, alliés à des facteurs sociaux, induisent une attitude particulière à la mobilité sociale qui se traduit par un rapport aux espaces et des choix résidentiels spécifiques.

L'analyse menée ici permet de penser les parcours individuels comme un tout. La dimension spatiale et résidentielle est absente ou marginale dans les travaux sur l'expérience de la mobilité sociale. Cependant, on ne peut pas penser l'individu en dehors des espaces qu'il fréquente. L'expérience d'un déplacement social est nécessairement imbriquée dans l'expérience des différents lieux de vie car ces derniers ne sont pas neutres socialement.

Notre étude de parcours de « jeunes de banlieue » a également permis de mettre en évidence un rapport au quartier d'origine qui ne peut pas être conçu uniquement comme un rapport de rejet et de distanciation. En effet, l'image stéréotypée qui est fréquemment associée à ces quartiers amènerait à penser qu'ils sont essentiellement des lieux de résidence subis que les habitants chercheraient à quitter dès qu'ils en ont la possibilité

Pour vérifier que les choix résidentiels précédemment décrits ne tiennent pas essentiellement au budget, nous avons réalisé un questionnaire sur les revenus et le budget logement (voir tableau annexe 4).

On constate qu'il n'y a pas de surreprésentation particulière des salaires élevés ou des salaires moins élevés dans un type plutôt qu'un autre. Les revenus sont assez équitablement répartis entre les types. Les « attachés » ne sont pas nécessairement des personnes ayant des revenus moins élevés, et les « distanciés » n'ont pas tous des revenus très importants. Les contraintes financières ont bien entendu leurs conséquences et contraignent les choix résidentiels de ces individus en début de carrière. Cependant ces choix ne tiennent pas uniquement à des questions de budget. On voit avec ces données plus précises que certains « distanciés » sont prêts à consacrer jusqu'à 44 % de leur budget pour leur logement afin de pouvoir vivre dans les lieux désirés. Au contraire, des personnes ayant les moyens de dépenser davantage dans leur logement et donc de vivre dans des lieux plus chers ne consacrent que 19% de leur budget au logement en résidant dans des quartiers plus populaires.

Avoir des moyens financiers supplémentaires n'implique donc pas nécessairement le départ du quartier d'origine. Le rapport à ce dernier est complexe, ambigu. Il existe des formes d'attachement induites par des expériences résidentielles et des formes de sociabilité spécifiques à ces quartiers.

Ces résultats ne sont pas sans implications pour les politiques publiques. Les expériences telles que le programme « Moving to Opportunity » aux Etats-Unis ont montré que donner plus de moyens pour que les personnes quittent les quartiers en difficulté n'est pas forcément suffisant pour lutter contre la « ghettoïsation » de ces lieux. Il faudrait peut-être davantage travailler à améliorer les conditions de vie sur place, encourager leur ouverture à d'autres populations et y mener des politiques de mixité sociale. Nous avons pu voir comment les expériences dans des lieux de résidence socialement mixtes facilitent le vécu de la mobilité ascendante. On peut même faire l'hypothèse qu'à travers la déségrégation scolaire, le côtoiement de milieux sociaux variés, les chances de mobilité ascendante pourraient être augmentées par plus de mixité sociale dans les quartiers populaires.

Le travail réalisé ici a bien sûr des limites. La taille de l'échantillon ainsi que ses biais (beaucoup d'enquêtés originaires de Clichy-sous-Bois, surreprésentation des personnes d'origine immigrée...) invitent à nuancer nos conclusions et à garder du recul par rapport aux phénomènes observés. Si la recherche s'est au final portée sur les jeunes issus de quartiers de grands ensembles, l'échelle prévue au départ était plus large. On souhaitait en effet étudier une

pluralité de profils de mobiles ascendants. Toutefois ce projet était sûrement trop ambitieux pour une recherche de si court terme. Ainsi le travail réalisé amène à poursuivre les recherches dans cette direction et à en élargir la focale.

Il serait intéressant de pouvoir mener une étude de plus grande échelle sur une population plus vaste de mobiles ascendants, ayant des origines géographiques plus diverses notamment. Les pistes de recherche en lien avec la question des manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité sont nombreuses. De plus, les questions résidentielles sont étroitement liées à d'autres thèmes importants, comme celui de l'éducation et des choix scolaires. En effet, le marché scolaire local est un élément essentiel qui influence les choix résidentiels (van Zanten 2009). Il serait alors intéressant de se pencher sur l'étape suivante des processus observés à savoir les choix résidentiels des mobiles ascendants une fois qu'ils sont devenus parents. Les travaux sur les mobiles ascendants n'ont que très peu exploré la question des choix scolaires de ces individus jusqu'à maintenant. Les perspectives de recherche dans cette direction sont donc larges.

## BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER, J-Y. « Les rapports au quartier », in AUTHIER, J-Y. (dir.), BENSOUSSAN, B., GRAFMEYER, Y., LÉVY J-P., LÉVY-VROELANT C., *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris : Anthropos-Économica, 2001. pp. 133-169.

AUTHIER, J-Y. et al. *Le quartier* ; Paris : La Découverte, 2007. 304 p.

AUTHIER, J-Y., GRAFEMEYER, Y. *Sociologie urbaine*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Collin, 2011. 128 p.

BACQUE, M-H., BRIDGE, G., BENSON, M., BUTLER, T. et al. *The Middle Classes and the City: A Study of Paris and London*. London : Palgrave Macmillan, 2015. 246 p.

BEGAG, A. Frontières géographiques et barrières sociales dans les quartiers de banlieue/Geographical frontiers and social barriers in French urban ghettos. *Annales de géographie*, mai 2002, vol. 111, n°625. pp. 265-284.

*Les Déroutés : ces Français de banlieue qui ont réussi*. Paris : Mille et Une nuits, 2002. 112 p.

BENOÎT-GUILBOT O. préface du volume VI des *Cahiers de l'observation du changement social*, Éditions du CNRS, Paris, 1982.

BLAU, P. M. Social mobility and interpersonal relations. *American sociological review*, Juin 1956, vol. 21, n°3. pp. 290-295.

BLAU, P. M et DUNCAN, O. D. *The American Occupational Structure*. New York: The Free Press, 1967. 544 p.

BOURDIEU, P. L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 1986, vol. 62 n°1. pp. 69-72.

*La noblesse d'État: grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Les Editions de minuit, 1989. 569 p.

BREED, W. Occupational mobility and suicide among white males, *American Sociological Review*, avril 1963, vol. 28, n°2. pp.179-188.

BROUSSE C., ESeC, projet européen de classification socio-économique, *Courrier des statistiques*, n°125, 2008. pp. 27-36.

CARTIER, M., COUTANT, I., MASCLET, O., & SIBLOT, Y. *La France des «petits-moyens» : Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris : La Découverte, 2008. 319 p.

CHETTY, R., HENDREN, N. The Impacts of Neighborhoods on Intergenerational Mobility, Childhood Exposure Effects and County-Level Estimates, Harvard University, 2015, non publié.

CROZIER, M., FRIEDBERG, E. *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Paris : Seuil, 1977. 436 p.

DE GAULEJAC, V. *La névrose de classe : Trajectoire sociale et conflits d'identité*, 3<sup>e</sup> ed. Paris : Hommes et Groupes, 1999. 310 p.

DE SOUZA BRIGGS, X., POPKIN, S. J., GOERING, J. *Moving to Opportunity: The Story of an American Experiment to Fight Ghetto Poverty*, Oxford : Oxford University Press, 2010. 320 p.

DESROSIERES A., THEVENOT L., *Les Catégories socioprofessionnelles*, Paris : La Découverte, 1988. 128 p.

DUBET, F. *La Galère, jeunes en survie*, Paris : Fayard, 1987. 504 p.

DURKHEIM, E. *Les règles de la méthode sociologique*, (première édition 1895) rééd. 2010. Paris : Flammarion, 2010. 333 p.

ELLIS, R. A., LANE, W. C. Social Mobility and Social Isolation: A Test of Sorokin's Dissociative Hypothesis, *American Sociological Review*, avril 1967 vol. 32, n° 2. pp. 237-253.

ERIBON, D. *Retour à Reims*. Paris : Flammarion, 2010. 247 p.

ERNAUX, A. *La place*, Paris : Gallimard, 1986. 113 p.  
\_ *La honte*. Paris: Gallimard, 1999. 141 p.

GRAFMEYER, Y. « 1. Le quartier des sociologues », in AUTHIER, J-Y. *et al. Le quartier*, Paris : La Découverte, 2007. pp. 21-31.

GRANFIELD, R. Making it by faking it : Working-Class Students in an Elite Academic Environment. *Journal of Contemporary Ethnography*, octobre 1991, vol 20, n°3. pp.331-351.

GUERIN-PACE, F. « 12. Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ? », in AUTHIER, J-Y. *et al., Le quartier*, Paris : La Découverte, 2007. pp. 151-162.

HOGGART, R. 33, *Newport Street. Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris : Gallimard/Le Seuil, 1991. 288 p.

HOULE, J. N., MARTIN, M. A. Does intergenerational mobility shape psychological distress? Sorokin revisited. *Research in Social Stratification and Mobility*, 2011, n° 29. pp. 193-203.

ICHOU, M., OBERTI, M. Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée: enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire. *Population*, 2015, vol. 69 n°4. pp. 617-657.

JOUNIN, N. *Voyage de classes : des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers*. Paris : La Découverte, 2014. 256 p.



KESSIN, K. Social and Psychological Consequences of Intergenerational Occupational Mobility. *American Journal of Sociology*, juillet 1971, Vol. 77, No. 1. pp. 1-18.

KOKOREFF, M. La dimension spatiale des modes de vie des jeunes : le cas d'une cité de la banlieue parisienne. *Sociétés contemporaines*, mars 1994, n°17. pp. 29-49.

LAHIRE, B. (1998). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Nathan, éd. 2001. 271 p.

LALLEMENT, E. *La ville marchande: enquête à Barbès*. Paris: Téraèdre, 2010. 251 p.

LAPEYRONNIE, D. *Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris : Robert Laffont, 2008. 624 p.

LAMBERT, A. Des « pionniers » prisonniers : immobilité résidentielle et déclassement social des pavillonnaires en ville nouvelle. *Espaces et sociétés*, 2012, n° 148-149, pp. 53-72.

LEPOUTRE, D. *Coeur de banlieue: codes, rites et langage*. rééd 2001. Paris: Odile Jacob, 1997. 460 p.

LESLIE G. R., RICHARDSON A. H. Life-Cycle, Career Pattern, and the Decision to Move, *American Sociological Review*, décembre 1961, vol. 26, No. 6. pp. 894-902.

MARLIÈRE, É. *Jeunes en cité*. Paris : L'Harmattan, 2005. 286 p.

MERCKLE, P. Une sociologie des “irrégularités sociales” est-elle possible? *Idées, la revue des sciences économiques et sociales*, décembre 2005, n° 142. pp.22-29.

MUSTERD, S., DAS, M., LATTEN, J., VAN GENT, W. PC. Adaptive behaviour in urban space: Residential mobility in response to social distance, *Urban Studies*, 2016, vol. 53, n°2. pp. 227-246.

NAUDET, J. L'expérience de la réussite sociale des personnes issues des milieux populaires, Mémoire de master présenté à l'Institut d'études politiques de Paris sous la direction de Marco Oberti, 2005.

\_L'expérience de la mobilité sociale ascendante : les deux visages de la réussite sociale, Notes & Documents, 2007-03, Paris, OSC, 2007.

\_ L'expérience de la mobilité sociale : Plaidoyer pour une approche par le discours, *Bulletin de méthodologie sociologique*, 2011, n°112. pp.43-62.

\_ *Entrer dans l'élite : Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012. 315 p.

\_ *Grand patron, fils d'ouvrier*. Paris : Seuil, 2014. 67p.

PASQUALI, P. *Passer les frontières sociales: Comment les «filières d'élite» entrouvrent leurs*

portes. Paris : Fayard, 2014. 464 p.

PENISSAT E., ROWELL J., Note de recherche sur la fabrique de la nomenclature socio-économique européenne ESeC *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/1 n° 191-192. pp. 126-135.

PINÇON, M., PINÇON-CHARLOT, M.. Histoires de vie, espaces de vie. *Espace géographique*, t. 17, n°2, 1988. pp. 122-130.

\_ *Les millionnaires de la chance, rêve et réalité*. Paris : Payot, 2012. 267 p.

PRETECEILLE, E. La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, *Sociétés contemporaines*, 2006, vol.2 no 62. pp. 69-93.

PRETECEILLE, E., Typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999. [Rapport de recherche], Observatoire Sociologique du Changement - Sciences Po & CNRS, 2003

REAY, D., CROZIER, G., CLAYTON, J. 'Strangers in paradise'? Working-class students in elite universities. *Sociology*, 2009, vol 43 n°6. pp. 1103-1121.

\_ 'Fitting in' or 'standing out': working-class students in UK higher education. *British Educational Research Journal*, vol. 36, n°1, 2010. pp. 107-124

SABAGH, G., VAN ARSDOL, M. D., BUTLER, E. W. Some Determinants of Intrametropolitan Residential Mobility: Conceptual Considerations, *Social Forces*, septembre 1969, Vol. 48, n° 1. pp. 88-98.

SANTELLI, E. *La mobilité sociale dans l'immigration: itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2001. 305 p.

\_ *Grandir en banlieue: parcours et devenir de jeunes Français d'origine maghrébine*. Paris : CIEMI, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, 2007.

SAVAGE, M. The Missing Link? The Relationship between Spatial Mobility and Social Mobility, *The British Journal of Sociology*, décembre 1988, vol. 39, n° 4. pp. 554-577.

SAVAGE, M., BAGNALL, G., LONGHURST, B. J. *Globalization and Belonging*. SAGE publications, 2005. 233 p.

SAYYAD, A. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Le Seuil, 1999. 448 p.

SCHNAPPER, D. *La compréhension sociologique: démarche de l'analyse typologique*. Paris : Presses universitaires de France. 1999. 125 p.

SCHWARTZ, O. *Le Monde privé des ouvriers : Hommes et femmes du Nord*. Paris : Presses

Universitaires de France. 531 p.

— *La notion de « classes populaires »*, Université de Versailles Saint-Quentin, Habilitation à diriger des recherches, 1998.

SHARKEY, P. *Stuck in place: urban neighborhoods and the end of progress toward racial equality*, Chicago : The University of Chicago Press, 2013. 264 p.

SOROKIN P. (1927), *Social and cultural mobility*, Glencoe: The Free Press of Glencoe, 1964. 656 p.

TERRAIL, J-P. De quelques expériences de transfuges, *Société française*, octobre-décembre 1985, n°17. pp.32-43

VALLET, L-A., CAILLE, J-P. Niveau en français et en mathématiques des élèves étrangers ou issus de l'immigration. *Économie et statistique*, 1996, vol. 293, n°1. pp. 137-153.

WACQUANT, L. *Parias urbains : Ghetto – banlieues – Etat*. Paris : La Découverte, 2006. 336 p.

WEBER, M. *Sociologie des religions*, Paris : Gallimard, 1996. 576 p.

WHITNEY V. H., GRIGG, C. M. Patterns of Mobility Among a Group of Families of College Students, *American Sociological Review*, décembre 1958, vol. 23, n° 6. pp. 643-652.

VAN ZANTEN, A. *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009. 304 p

## ANNEXE 1 : RÉCIT D'ENQUÊTE

### *Constitution et composition de l'échantillon*

Les critères de départ pour sélectionner les enquêtés ont été les suivants : être cadre, enfant d'ouvriers ou d'employés, avoir grandi et vivre/travailler aujourd'hui en région parisienne. On s'est donc concentré sur le parcours social des personnes sans imposer de restriction géographique stricte à l'échantillon. Ce choix a été fait en faisant le pari qu'une diversité des origines géographiques (au sein de l'Ile de France) permettrait de mieux saisir les dynamiques spatiales en jeu. Une des enquêtées fait exception à la règle mais l'entretien a tout de même été conservé. Il s'agit d'une personne ayant grandi et résidant toujours aujourd'hui dans l'Oise et travaillant à Paris. Elle a également fait toutes ses études à Paris. Cet entretien a été conservé car le département de l'Oise est très proche géographiquement de l'Ile de France et on peut considérer que cette personne, comme les autres, a grandi en périphérie de la ville de Paris. Y ayant fait ses études et y travaillant aujourd'hui, les problématiques présentes dans cet entretien sont bien les mêmes que celles que l'on retrouve dans les autres entretiens. Une autre enquêtée, enfin, a grandi dans la région de Lille jusqu'à l'âge de 10 ans mais a par la suite déménagé en Seine-Saint-Denis. L'entretien a également été conservé car ayant passé la majeure partie de sa jeunesse en Ile de France, ce profil correspondait bien à l'échantillon.

Il s'est avéré que tous les enquêtés ont grandi au moins plusieurs années dans des quartiers de grands ensembles en banlieue parisienne. Beaucoup viennent de Seine-Saint-Denis. Cela est dû au mode de prise de contact avec les enquêtés et notamment à l'importance de l'effet boule de neige dans la constitution de l'échantillon. Mais cela tient également à la surreprésentation des catégories populaires dans ce type de quartiers et en Seine-Saint-Denis en particulier.<sup>24</sup>

Une autre caractéristique importante de l'échantillon est sa relative homogénéité en termes d'âge : la moyenne d'âge de l'échantillon est en effet de 29 ans, avec des enquêtés ayant entre 25 et 36 ans. Ce choix a été fait<sup>25</sup> en considérant qu'étant en début de vie active, ces enquêtés étaient face à un moment clé de leur trajectoire sociale. Il s'agit en effet du moment de basculement, de changement de catégorie sociale qui se concrétise avec les premières années de vie active. Souvent encore proches de leur famille, parfois en plein processus de décohabitation, ces personnes se trouvent dans une phase charnière de leur parcours qu'il est intéressant d'étudier justement pour son caractère transitoire et décisif. La petite amplitude d'âge permet tout de même de voir les évolutions qui peuvent avoir lieu au fil des années. Certains de nos enquêtés vivent encore chez leurs parents tandis que les autres sont indépendants depuis plusieurs années.

---

<sup>24</sup> 56,5 % des actifs de 15-64 ans sont ouvriers ou employés en Seine-Saint-Denis en 2012 (source INSEE RP-2012)

<sup>25</sup> L'objectif était au départ d'avoir un échantillon plus varié en termes d'âge. Toutefois, des entretiens avec des personnes plus âgées ont montré le manque de cohérence d'un échantillon qui comporterait une trop grande amplitude d'âge. Voir le paragraphe « entretiens non mobilisés et évolution de la problématique à propos de cette question.

Enfin, la dernière caractéristique importante de l'échantillon est la surreprésentation de personnes d'origine immigrée (généralement de 2<sup>ème</sup> génération et plus rarement de 1<sup>ère</sup> génération. Ils sont arrivés vers l'âge de 10 ans). Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cette surreprésentation :

- Il pourrait s'agir d'un biais de l'échantillon, dû notamment à la surreprésentation des personnes originaires de Clichy sous-bois où les populations d'origine immigrée sont fortement surreprésentées.
- Mais on peut également envisager qu'il existe de manière générale une surreprésentation de ces populations dans le type de quartier dont les enquêtés sont issus ainsi que parmi les milieux d'origine ciblés (milieux ouvriers/employés)
- Enfin cela pourrait provenir d'une meilleure réussite des enfants d'immigrés issus de famille ouvrières en comparaison aux personnes sans origines immigrées des mêmes milieux du fait des aspirations scolaires souvent plus élevées des familles immigrées (Ichou & Oberti 2015; Vallet & Caille 1996)

### ***Entretiens non mobilisés et évolution de la problématique***

Avant de commencer le travail de terrain, j'avais décidé d'interroger des personnes cadres de tout âge, issues de parents ouvriers et/ou employés, ayant grandi en Ile de France et/ou habitant en Ile de France. La prise de contact a été difficile, et s'est faite essentiellement par des réseaux personnels. Ce mode de prise de contact m'a donc conduit à réaliser 15 premiers entretiens avec des personnes de moins de 40 ans, toutes issues de grands ensembles de banlieue. Après ces 15 entretiens, d'importants résultats commençaient à apparaître mais je souhaitais diversifier mon échantillon, notamment en termes d'âge. Toujours grâce à un contact personnel, j'ai pu réaliser 4 entretiens avec des personnes de plus de 50 ans, cadres chez EDF. Ces personnes avaient des profils extrêmement différents de ceux des 15 premiers enquêtés, d'abord du fait de la différence d'âge, mais également du fait d'origines géographiques très différentes. La plupart de ces enquêtés étaient originaires d'autres régions en France, et de quartiers qui n'étaient pas des quartiers de grands ensembles. L'un était issu d'un quartier de mineurs en Lorraine, une autre d'une ville moyenne de province. Etant agents EDF, ces enquêtés avaient également connu, à travers leur carrière, une très importante mobilité géographique au niveau national. Ayant bénéficié de logements de fonction, ils avaient finalement peu choisi leurs lieux de résidence et leur quartier. Les différences avec les premiers enquêtés étaient très importantes, et rendaient très difficile la comparaison entre les deux corpus. La différence d'âge induisait des dynamiques sociales différentes, puisque ces personnes avaient connu une ascension sociale à l'époque du plein emploi, tandis que les 15 premiers enquêtés avaient connu une mobilité ascendante à une époque où la crise économique avait déjà commencé. Les différences d'origines géographiques étaient les plus difficilement surmontables. Elles permirent en réalité de mettre en évidence la spécificité du parcours des personnes originaires de quartiers de grands ensembles de banlieue. En effet, la typologie que j'avais déjà commencé à esquisser

fonctionnait parfaitement pour ces personnes, mais ne pouvait être appliquée aux 4 autres enquêtés. Finalement, le sujet s'était déplacé. D'un mémoire sur les manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité ascendante *en général*, on était passé à un mémoire sur les manifestations spatiales et résidentielles de la mobilité ascendante chez les jeunes issus de grands ensembles de banlieue. Le sujet s'était sans doute déjà déplacé bien avant la réalisation de ces 4 entretiens supplémentaires. Toutefois, ce sont ces derniers qui permirent de faire ressortir les spécificités des parcours des 15 premiers enquêtés, et la cohérence de ce premier corpus d'entretiens. Ces entretiens, qui ne seront pas mobilisés directement dans l'analyse et qui ont été exclus de la typologie, ont donc permis de redéfinir complètement le sujet, et d'en délimiter le cadre. Certes la portée de cette recherche a été limitée puisqu'elle ne concerne qu'un type de mobiles ascendants. Néanmoins cette échelle semble finalement plus adaptée au travail d'un mémoire de master. Les pistes restent ouvertes quant à l'étude des manifestations spatiales et résidentielles des mobiles ascendants dans leur ensemble. Le sujet est vaste et complexe et offre de nombreuses directions de recherche. C'est un fragment de ce champ de recherche que nous présentons ici.

### ***Prise de contact***

Constituer un échantillon n'a pas été simple. Il est en effet très difficile de repérer des personnes mobiles ascendantes, et lorsque l'on peut en trouver, obtenir un entretien n'est pas toujours facile, tant l'ascension sociale peut être un sujet délicat et source de tension. Le taux de non-réponse a été assez élevé.

La stratégie de prise de contact a été au départ de contacter des Grandes Ecoles afin d'obtenir la diffusion dans leur réseau d'anciens élèves d'une annonce concernant l'enquête. Cela a été fait par le biais des services spécialisés dans l'ouverture sociale qui peuvent exister dans certaines écoles, ou des services d'anciens élèves.

Cette méthode a été très peu fructueuse. Beaucoup d'écoles n'ont tout simplement pas répondu à la demande, et lorsque, très rarement, l'école a accepté de diffuser l'annonce, personne n'y a répondu. Aucun enquêté n'a pu être contacté par cette voie.

Une association de parrainage de jeunes issus des « milieux populaires » a également été contactée par le biais d'un des premiers enquêtés. Si les responsables de l'association ont été très ouverts au projet, les diverses annonces qu'ils ont relayées sont également restées sans retours.

La constitution de l'échantillon doit en fait entièrement à l'effet boule de neige. Un contact personnel m'a présenté deux premières personnes qui se sont avérées être des personnes ressources. Ces deux enquêtés m'ont à leur tour présenté plusieurs personnes qui m'ont-elles-mêmes mise en contact avec de nouveaux enquêtés. Ce mode de constitution est évidemment très imparfait et a induit certains biais dans l'échantillon, notamment au niveau du secteur d'activité, puisque 4 enquêtés sur 15 sont avocats. Un autre biais important est spatial : l'échantillon comporte en effet de nombreuses personnes originaires de Clichy-sous-Bois (7 sur 15). Cela est dû à la prise de contact par le biais d'une association locale dont une enquêtée est

la fondatrice. Ce biais a été pris en compte dans l'analyse, car il n'est pas sans implication pour l'attachement à l'espace résidentiel.

L'échantillon utilisé dans cette recherche est loin d'être représentatif. Cependant, la recherche de représentativité n'est pas ici primordiale. La démarche est plutôt d'adopter une approche très qualitative, et d'analyser de manière fine et approfondie des parcours spécifiques. Les tendances et facteurs mis en avant ici sont ceux qui ont pu être établis à partir de cet échantillon spécifique, et nos analyses sont valables pour ces parcours particuliers.

Il n'y a pas ici de prétention d'établir une typologie ou une règle générale qui s'appliquerait à tous les mobiles ascendants, ou même à tous les mobiles ascendants issus de cités de banlieue. On peut tout de même grâce à ces analyses appréhender des questions sociologiques plus larges.

### ***Relation d'enquête***

La relation d'enquête a été particulièrement propice à la parole et à l'ouverture des enquêtés qui n'ont généralement pas eu de réticences à raconter en détail leur parcours et leur ressenti. Plusieurs facteurs ont favorisé cette ouverture. La connaissance de personnes en commun, étant donné le mode de constitution de l'échantillon, a permis d'instaurer une relation de confiance très favorable au bon déroulement de l'entretien. De même, la différence d'âge minimale entre les enquêtés et moi-même et mon statut d'étudiante, statut que beaucoup avaient il y a encore quelques années seulement, a permis une relation d'enquête détendue et ouverte.

En revanche, les entretiens ont été assez inégaux en termes de longueur. Si en moyenne les entretiens ont duré un peu plus d'une heure, certains ont duré jusqu'à 4 heures et d'autres au contraire, un peu moins d'une heure. Si la disponibilité et l'emploi du temps de chacun est aussi en cause, cette inégalité de durée tient également aux spécificités des parcours des enquêtés. La longueur des entretiens semble en effet refléter l'attitude des enquêtés vis-à-vis de la mobilité. Lorsque la mobilité sociale est ressentie comme une expérience de tension et de décalage, les enquêtés relatent plus en détail leur expérience et sont davantage amenés à développer sur le sujet. Les « passeurs », qui se trouvent dans une posture d'auto-analyse, s'attardent aussi beaucoup sur la description en profondeur de leur expérience. En revanche les « distancés », qui présentent davantage leur parcours comme allant de soi ne s'attardent pas sur le récit de leur parcours social et résidentiel. S'ils se prêtent au jeu de l'entretien au même titre que les autres, le sujet de la recherche semble évoquer moins de choses pour eux et les entretiens sont souvent au départ très factuels. Il faut relancer et creuser au maximum les questions d'intérêt pour les amener à développer sur le sujet, contrairement à d'autres entretiens où les sujets d'intérêt sont souvent évoqués spontanément.

## ANNEXE 2 : TYPOLOGIE D'E. PRÉTECEILLE

### Liste des différents types

<b>Espaces de type supérieur</b>	
<b>Sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante</b>	
<b>SBI</b>	Espaces de la bourgeoisie avec légère prédominance des catégories intellectuelles
<b>SBE</b>	Espaces de la bourgeoisie à prédominance de chefs et cadres d'entreprise
<b>Sous-groupe des espaces des cadres d'entreprise</b>	
<b>SCS</b>	Espaces des cadres scientifiques, de la fonction publique et des entreprises, et des professions intermédiaires
<b>SCE</b>	Espaces des cadres d'entreprise et ingénieurs, chefs d'entreprise et professions intermédiaires des entreprises
<b>Sous-groupe des espaces des cadres, professions libérales, professions de l'information, des arts et du spectacle et commerçants</b>	
<b>SCI</b>	Espaces des catégories supérieures avec présence des catégories intellectuelles et professions intermédiaires
<b>SAP</b>	Espaces des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés
<b>Espaces de type moyen</b>	
<b>Sous-groupe des types moyens avec surreprésentation de catégories supérieures</b>	
<b>MIC</b>	Espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires
<b>MFP</b>	Espaces des cadres, professions intermédiaires et employés de la fonction publique
<b>Sous-groupe des espaces des classes moyennes qualifiées</b>	
<b>MTI</b>	Espaces des techniciens, ingénieurs, professions intermédiaires, employés d'entreprise et ouvriers qualifiés
<b>MOQ</b>	Espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifiés
<b>Sous-groupe des catégories moyennes, employés et ouvriers</b>	
<b>MEP</b>	Espaces moyens des catégories moyennes, employés, ouvriers et précaires
<b>MPT</b>	Espaces moyens du secteur public et des transports
<b>Sous-groupe et type : espaces des professions artistiques, des ouvriers non qualifiés, des précaires et chômeurs</b>	
<b>MAC</b>	
<b>Type fonction publique, police et armée</b>	
<b>MPO</b>	
<b>Espaces de type populaire ouvrier</b>	
<b>Sous-groupe et type: espaces ouvriers, artisanaux et agricoles</b>	
<b>OAA</b>	
<b>Sous-groupe des espaces des ouvriers et employés</b>	
<b>OSP</b>	Espaces ouvriers et employés et secteur public
<b>OPR</b>	Espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs I
<b>OCH</b>	Espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs II



**Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types ouvriers (tableau tiré de Prêteceille 2003)**

Catégories	OAA	OSP	OPR	OCH	Total
AGRIC	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
ARTIS	2,6%	1,5%	1,6%	1,3%	1,9%
COMME	1,9%	1,1%	1,3%	1,0%	2,2%
CHEFE	0,5%	0,2%	0,2%	0,2%	0,7%
PLIBI	0,7%	0,4%	0,3%	0,2%	1,9%
CS_31	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
CS_33	0,8%	1,0%	0,6%	0,3%	1,9%
CS_34	1,2%	1,0%	0,6%	0,4%	2,6%
CS_35	0,3%	0,3%	0,3%	0,1%	0,9%
CS_37	2,4%	1,8%	1,2%	0,6%	6,2%
CS_38	2,4%	1,9%	1,2%	0,5%	5,2%
PINTI	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,7%
CS_42	2,3%	1,6%	1,4%	0,9%	2,3%
CS_43	2,4%	2,7%	1,9%	1,3%	2,6%
CS_44	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
CS_45	1,4%	1,9%	1,1%	0,7%	1,7%
CS_46	6,8%	6,1%	4,3%	2,8%	7,8%
CS_47	3,7%	3,2%	2,3%	1,4%	3,3%
CS_48	2,7%	1,9%	1,7%	1,1%	1,7%
CS_52	7,2%	11,9%	9,3%	8,4%	6,5%
CS_53	1,9%	2,7%	2,0%	1,8%	1,8%
CS_54	8,5%	8,0%	6,6%	4,5%	7,3%
CS_55	3,1%	3,1%	3,4%	3,1%	2,5%
CS_56	3,9%	5,1%	5,9%	5,5%	4,4%
CS_62	4,7%	3,0%	3,6%	3,8%	2,3%
CS_63	5,3%	4,9%	5,5%	5,5%	3,5%
CS_64	2,4%	2,5%	2,8%	2,8%	1,6%
CS_65	1,7%	1,5%	1,6%	1,7%	0,9%
CS_67	3,8%	3,0%	4,6%	5,7%	2,1%
CS_68	2,6%	2,7%	4,1%	5,4%	1,9%
CS_69	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
APPRE	1,3%	1,1%	1,1%	1,1%	0,9%
INTER	1,7%	1,5%	2,1%	2,7%	1,3%
CESEJ	1,2%	1,4%	1,6%	2,1%	1,0%
STAGE	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%
CDD_3	0,5%	0,5%	0,4%	0,2%	1,4%
CDD_4	1,4%	1,5%	1,4%	1,2%	1,7%
CDD_5	2,5%	3,0%	3,2%	3,2%	2,4%
CDD_6	1,7%	1,6%	2,3%	2,7%	1,2%
TOTACTOCCUP	88,7%	86,8%	82,3%	75,3%	89,3%
CHOM1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CHOM2	0,5%	0,4%	0,6%	0,7%	0,4%
CHOM3	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	1,0%
CHOM4	1,7%	1,9%	2,0%	1,8%	2,0%
CHOM5	4,0%	5,6%	7,0%	8,9%	3,8%
CHOM6	4,7%	4,8%	7,7%	13,0%	3,4%
TOTCHOMAGE	11,3%	13,2%	17,7%	24,7%	10,7%
TOTACT	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types moyens (tableau tiré de Prêteceille 2003)**

Catégories	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO
AGRIC	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
ARTIS	2,6%	1,4%	1,9%	2,7%	2,1%	1,6%	1,8%	0,4%
COMME	3,0%	2,0%	1,8%	2,0%	2,4%	1,3%	2,4%	0,5%
CHEFE	1,1%	0,5%	0,6%	0,5%	0,5%	0,3%	0,3%	0,1%
PLIBI	2,5%	2,2%	1,2%	0,9%	1,4%	0,7%	1,5%	0,5%
CS_31	0,2%	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
CS_33	2,3%	3,7%	1,9%	1,2%	1,6%	1,7%	1,7%	5,0%
CS_34	3,6%	4,1%	2,3%	1,6%	2,3%	1,7%	2,4%	0,6%
CS_35	1,0%	1,2%	0,5%	0,4%	0,8%	0,4%	1,5%	0,2%
CS_37	7,6%	6,1%	5,9%	4,2%	4,4%	3,2%	3,4%	1,3%
CS_38	6,5%	6,1%	6,8%	4,1%	3,9%	3,8%	3,0%	1,5%
PINTI	1,1%	0,9%	0,7%	0,5%	0,6%	0,4%	1,0%	0,4%
CS_42	3,3%	2,5%	2,8%	2,6%	2,5%	2,5%	1,9%	1,6%
CS_43	3,1%	3,5%	3,3%	3,0%	2,9%	3,2%	2,2%	2,2%
CS_44	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
CS_45	1,7%	2,9%	2,1%	1,7%	1,7%	2,4%	1,6%	10,2%
CS_46	9,1%	7,7%	10,4%	9,5%	8,0%	7,8%	6,0%	3,8%
CS_47	3,7%	3,1%	5,1%	4,6%	3,0%	4,1%	2,3%	1,1%
CS_48	1,8%	1,2%	2,2%	3,0%	1,7%	2,0%	0,9%	0,8%
CS_52	4,7%	7,8%	6,5%	6,6%	5,8%	10,7%	4,9%	9,7%
CS_53	1,3%	2,0%	1,8%	1,9%	1,7%	2,3%	1,8%	29,1%
CS_54	7,7%	6,3%	9,3%	10,4%	8,1%	8,6%	5,5%	5,0%
CS_55	2,2%	2,2%	2,4%	2,8%	3,0%	2,9%	2,6%	2,3%
CS_56	3,7%	4,1%	3,6%	3,7%	4,9%	4,4%	6,3%	3,1%
CS_62	1,7%	1,3%	2,3%	3,2%	2,2%	2,5%	1,7%	0,9%
CS_63	2,9%	2,4%	3,2%	4,4%	3,8%	3,9%	3,7%	1,7%
CS_64	1,0%	1,1%	1,4%	2,0%	1,6%	2,1%	1,2%	0,5%
CS_65	0,7%	0,7%	0,9%	1,2%	1,0%	1,2%	0,6%	0,3%
CS_67	1,2%	1,0%	1,5%	2,2%	2,0%	2,3%	2,4%	1,1%
CS_68	1,2%	1,3%	1,2%	1,7%	2,1%	1,8%	3,2%	1,1%
CS_69	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%
APPRE	0,9%	0,8%	1,1%	1,2%	0,9%	1,0%	0,8%	1,1%
INTER	1,0%	1,0%	1,0%	1,3%	1,3%	1,3%	1,9%	0,7%
CESEJ	0,8%	0,9%	0,9%	1,0%	1,1%	1,1%	1,2%	1,0%
STAGE	0,5%	0,9%	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,8%	0,4%
CDD_3	1,3%	2,0%	0,8%	0,5%	1,2%	0,7%	2,5%	0,5%
CDD_4	1,7%	2,2%	1,6%	1,5%	2,0%	1,6%	2,4%	1,5%
CDD_5	1,9%	2,5%	2,2%	2,1%	2,8%	2,6%	3,1%	4,3%
CDD_6	0,8%	0,8%	0,8%	1,1%	1,4%	1,1%	2,1%	0,4%
TOTACTOCCUP	91,6%	90,7%	92,8%	91,8%	87,7%	90,2%	82,7%	94,9%
CHOM1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CHOM2	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,7%	0,1%
CHOM3	1,1%	1,2%	0,7%	0,6%	0,9%	0,7%	1,6%	0,3%
CHOM4	2,1%	2,2%	1,8%	1,6%	2,2%	1,9%	2,8%	1,0%
CHOM5	2,8%	3,3%	2,6%	3,1%	4,9%	3,9%	5,8%	2,5%
CHOM6	2,0%	2,1%	1,7%	2,6%	3,8%	3,0%	6,3%	1,2%
TOTCHOMAGE	8,4%	9,3%	7,2%	8,2%	12,3%	9,8%	17,3%	5,1%
TOTACT	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Pourcentages moyens des différentes CSP dans les types supérieurs (tableau tiré de Préteceille 2003)**

Catégories	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP
AGRIC	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
ARTIS	1,4%	1,3%	1,6%	1,7%	1,5%	1,7%
COMME	3,8%	4,4%	2,1%	2,5%	2,8%	3,1%
CHEFE	1,8%	2,8%	1,1%	1,0%	1,1%	0,7%
PLIBI	6,9%	6,3%	2,4%	2,0%	3,7%	3,7%
CS_31	0,6%	0,4%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%
CS_33	4,4%	2,9%	3,5%	2,0%	3,6%	2,5%
CS_34	8,4%	3,6%	6,1%	2,6%	4,6%	4,4%
CS_35	3,1%	1,8%	0,9%	0,9%	1,7%	2,8%
CS_37	11,5%	18,1%	9,7%	12,1%	12,0%	8,3%
CS_38	6,8%	8,0%	14,0%	10,9%	8,5%	5,2%
PINTI	1,7%	1,2%	0,9%	0,9%	1,2%	1,6%
CS_42	2,2%	1,7%	3,2%	2,6%	2,5%	2,1%
CS_43	1,9%	1,5%	3,1%	2,7%	2,5%	2,0%
CS_44	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
CS_45	1,4%	0,9%	2,1%	1,4%	1,8%	1,5%
CS_46	6,1%	7,6%	8,4%	11,1%	9,1%	7,9%
CS_47	1,6%	1,4%	4,3%	3,7%	2,4%	1,9%
CS_48	0,6%	0,6%	1,4%	1,3%	0,9%	0,7%
CS_52	2,3%	2,1%	4,8%	4,1%	3,8%	2,9%
CS_53	0,9%	0,8%	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%
CS_54	3,4%	4,1%	6,0%	7,6%	5,6%	4,8%
CS_55	1,4%	1,5%	1,4%	1,8%	1,8%	2,1%
CS_56	4,6%	6,2%	2,6%	3,7%	4,0%	5,1%
CS_62	0,4%	0,4%	1,0%	1,1%	0,7%	0,9%
CS_63	1,3%	1,5%	1,8%	2,3%	1,8%	2,3%
CS_64	0,3%	0,4%	0,6%	0,9%	0,6%	0,5%
CS_65	0,2%	0,2%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%
CS_67	0,3%	0,4%	0,6%	0,7%	0,5%	1,2%
CS_68	0,6%	0,9%	0,6%	1,0%	0,9%	1,3%
CS_69	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
APPRE	0,4%	0,5%	0,8%	0,8%	0,6%	0,6%
INTER	0,6%	0,6%	0,8%	0,8%	0,9%	1,1%
CESEJ	0,6%	0,5%	0,6%	0,7%	0,7%	1,0%
STAGE	1,2%	0,7%	0,5%	0,5%	0,8%	0,9%
CDD_3	4,5%	2,4%	1,6%	1,4%	2,5%	4,3%
CDD_4	2,3%	1,7%	1,7%	1,6%	2,0%	2,9%
CDD_5	2,0%	1,8%	1,6%	1,8%	1,9%	2,6%
CDD_6	0,4%	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%	1,2%
TOTACTOCCUP	92,0%	92,1%	94,4%	92,7%	91,7%	87,6%
CHOM1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CHOM2	0,4%	0,5%	0,2%	0,3%	0,4%	0,5%
CHOM3	2,4%	2,1%	1,2%	1,2%	1,6%	2,2%
CHOM4	2,2%	2,4%	1,6%	2,0%	2,5%	3,0%
CHOM5	1,9%	1,9%	1,7%	2,4%	2,5%	3,8%
CHOM6	1,0%	0,9%	0,8%	1,3%	1,2%	2,8%
TOTCHOMAGE	8,0%	7,9%	5,6%	7,3%	8,3%	12,4%
TOTACT	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN

#### THEME 1 : ORIGINES ET ENFANCE

Question de départ : si vous pouvez commencer par me dire où et quand vous êtes né, me parler de votre famille, du lieu où vous avez grandi...

Eléments attendus

1. Lieu et date de naissance
2. Profession et études des parents
3. Frères et sœurs (études, professions, lieux de résidence)
4. Rapports actuels avec la famille, regard sur le parcours de l'enquête
5. Lieu(x) de résidence durant l'enfance : (adresse précise)
  - Description physique
  - Ambiance
  - Habitants, personnes rencontrées (relance : leur regard sur votre parcours)
  - vie : associative, amis, activités(Relance : revoyez-vous ces amis ? Que font-ils ?)
  - Attitude des parents face au quartier : fréquentation des voisins ? Activités ? Volonté de déménager ? Y vivent-ils toujours ?
6. Type de logement (surface, location/propriété) (Relance : importance du statut d'occupation pour les parents ?)
7. Sorties du lieu de résidence (vacances, déplacements à Paris...) (relance : fréquentation de Paris, ressenti)
8. Retour sur le lieu de résidence d'enfance ? Fréquence ?

9. Pourriez-vous vivre dans ces lieux aujourd'hui ?

#### THEME 2 : SCOLARITE

Question de départ : Parlez-moi de votre scolarité, comment cela s'est-il passé ?

Eléments attendus

1. Ecoles (nom)
  2. Description des lieux où se trouvaient les écoles
  3. Amis et intégration
  4. Niveau scolaire
  5. Professeurs (relation, influence)
- => Etudes supérieures

Question de départ : parlez-moi de vos études supérieures, comment cela s'est-il passé ?

Eléments attendus

1. Quelles études, où ?
2. Pourquoi ces études ?
3. Avis des parents ?
4. Racontez, décrire (souvenir, ambiance, expérience)
5. Amis et intégration
6. Niveau scolaire
7. Lieu d'études (description précise, ambiance, population, ressenti) : pourriez-vous vivre dans ce lieu ?

### **THEME 3 – VIE PROFESSIONNELLE**

Question de départ : Parlez-moi de votre vie professionnelle, comment cela se passe-t-il ?

Éléments attendus :

1. Parcours professionnel
2. Collègues (relation, perception)
3. Lieu de travail (emplacement, description, ambiance, population, ressenti, fréquentation ? activités) : pourriez-vous vivre dans ce lieu ?

### **THEME 4 – SITUATION ACTUELLE**

1. Lieu de résidence actuel et passés (adresses, description)
2. Composition du foyer
3. Type de logement / statut d'occupation (Re-lance : est-ce important d'être propriétaire ?)
4. Pourquoi ce lieu de résidence ?  
(le lieu de résidence est-il important selon vous ?)
5. Vie du quartier (activités, associatif...)
6. Avez-vous des connaissances, des amis dans le quartier ? Quels rapports avec les voisins ?
7. Pensez-vous déménager dans un futur proche/ plus lointain ?
8. Si vous devez déménager, que recherchez-vous en priorité ?
9. Si vous vivez avec quelqu'un, quel a été son parcours ? Y'a-t-il eu des compromis concernant les choix résidentiels ? Quels sont ses critères pour le lieu résidence ?
10. Avez-vous des enfants ? Si oui où sont-ils scolarisés ? Pourquoi ? Importance du lieu de résidence pour l'éducation des enfants ?
11. Etes-vous engagé politiquement / associativement ?

### **THEME 5 – EXPERIENCE DE LA MOBILITE SOCIALE**

1. Quelle est l'influence de vos origines sociales sur le regard que vous portez sur la société, sur votre vision des choses ?
2. Avez-vous le sentiment d'avoir dû vous éloigner de vos origines pour réussir ?
3. Qualifieriez-vous votre parcours d'ascension sociale ?
4. Quelle place donnez-vous au lieu où vous avez grandi (et à votre lieu de résidence actuel) dans votre parcours ?

## ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE SUR LE BUDGET

10 enquêtés sur 15 ont accepté de répondre au questionnaire.

Les réponses sont présentées par type, mais anonymisées pour respecter au maximum la vie privée des enquêtés. Les réponses ont été proposées par tranches afin d'encourager au maximum les personnes à répondre au questionnaire, malgré les difficultés que peut poser le recueil de ce genre d'informations.

	Revenu personnel (net par an en euros)	Revenu du ménage (net par an en euros)	Loyer ou charges (pour les propriétaires) (par mois en euros)	Statut d'occupation	Surface du logement (en m <sup>2</sup> )	Part moyenne du loyer ou des charges dans le budget (loyer ou charges / revenu du ménage *100)
<b>Attachés</b>						
1	30 000 – 40 000	50 000 – 60 000	800 – 1000	Locataire	70 – 90	19 %
2	+ de 50 000	Vit seul(e)	800 – 1000	Locataire	30 – 50	19 %
3	20 000 – 30 000	20 000 – 30 000	600 – 800	Locataire	50 – 70	33 %
4	30 000 – 40 000	40 000 – 50 000	1000 – 1200	Propriétaire	50 – 70	29 %
<b>Distanciés</b>						
1	20 000 – 30 000	Vit seul	600 – 800	Locataire	10 – 30	33 %
2	30 000 – 40 000	Vit chez ses parents	1200 – 1400 (budget prévu)	Souhaite être propriétaire	30 – 50 (surface souhaitée)	44 %
3	40 000 – 50 000	70 000 – 80 000	800 – 1000 (budget prévu, en recherche)	X	30 – 50 (surface souhaitée)	24 %
<b>Passeurs</b>						
1	+ 50 000	+ 80 000	1400 – 1600	Locataire	70 – 90	21%
2	10 000 – 20 000 (stagiaire)	20 000 – 30 000	600 – 800	Locataire	10 – 30	33 %
3	40 000 – 50 000	Vit chez ses parents	1000 – 1200 (budget prévu)	Souhaite être propriétaire	X	30 %

## ANNEXE 5 : LISTE DES ENQUÊTÉS

Nom	Age	Origine immigrée	Sexe	Profession	Profession du père	Profession de la mère	Lieu de résidence d'origine	Lieu de résidence actuel	Conjoints	Enfants
<b>Achille</b>	26	1ère gen Côte d'Ivoire	M	Auto entrepreneur	Infirmier	N/A (pas de contact)	Nombreux déménagements en Seine-Saint-Denis	Paris 17ème	N/A	Non
<b>Adama</b>	30	2ème gen Mali	M	Coach sportif/ auto entrepreneur	Maintenance	Femme de ménage	Paris 11ème	Livry-Gargan	Directrice de production / milieu populaire (Nathalie)	Non
<b>César</b>	27	1ère gen Rwanda	M	Cadre dans une start up	Directeur financier (pays d'origine) /Chômage / Fonctionnaire A	Diplomate (pays d'origine) /Chômage / Fonctionnaire A	Osny (foyer de réfugiés) /Bois-Colombes/ Gennevilliers/ Colombes	Paris 14ème/15ème (recherche)	N/A	Non
<b>Christian</b>	28	2ème gen Cameroun	M	Directeur général d'une association	Réceptionniste	DRH (pays d'origine, parents séparés)	Antony (Les Bacquets) Levallois (centre) /Colombes	Rueil-Malmaison	N/A	Non
<b>Hussein</b>	34	2ème gen Turquie	M	Ingénieur	Maçon	Femme au foyer	Paris 20ème / Clichy-sous-Bois (la Forestière)	Clichy-sous-bois	Juriste / milieu populaire	2
<b>Juliette</b>	25	N/A	F	Conservatrice des bibliothèques	Employé	Employée administrative	Clichy-sous-bois (Bois Barnont)	Paris 14ème (recherche)	Cadre (secteur culturel) / milieu favorisé	Non
<b>Karim</b>	33	2ème gen Maroc	M	Elu local (fonction importante) /emploi administratif	Ouvrier/Chauffeur livreur	Mère au foyer/Auxiliaire de vie	Clichy-sous-bois (STAMU)	Clichy-sous-bois	Avocate / milieu populaire	Non
<b>Lisa</b>	27	N/A	F	Avocate (à son compte)	Employé/Fonctionnaire C	Femme au foyer/fonctionnaire C	Nord (59) /Sevran (Jean Perrin)	Aulnay-sous-Bois	Cadre administratif	Non

Nom	Age	Origine immigrée	Sexe	Profession	Profession du père	Profession de la mère	Lieu de résidence d'origine	Lieu de résidence actuel	Conjoint	Enfants
Nathalie	36	N/A	F	Directrice de production	Artisan	Employée administrative	Clichy sous Bois (Le Chêne Pointu)	Livry-Gargan	Auto entrepreneur / milieu populaire (Adama)	Non
Nisrine	28	2ème gén Maroc/ Cameroun	F	Avocate (salarie)	Vigile	Femme de ménage	Clichy-sous-Bois, (Etoile du Chêne Pointu)	Paris 18ème	Architecte / milieu populaire (Tiago)	Non
Olga	27	2ème gén Algérie	F	Avocate (salarie)	Animateur/ Directeur d'un centre social	Ouvrière qualifiée	Sevran	Sevran (domicile parental)	Juriste / milieu populaire	Non
Sabrina	34	2ème gén Algérie	F	Gouvernante générale dans l'hôtellerie de luxe	Ouvrier	Assistante maternelle	Versailles/ Clichy-sous-Bois (Le Chêne Pointu)	Sevran	Chef d'entrepôt / milieu populaire	1
Tiago	30	2ème gén Portugal	M	Architecte	Homme d'entretien	Femme de ménage	Clichy-sous-Bois (Bois de la Couronne)	Clichy-sous-bois	Avocate / milieu populaire (Nisrine)	Non
William	26	2ème gén Angola/ Congo	M	Avocat (salarie)	Cariste/chômage	Femme de ménage/ATSEM	Villiers-Le-Bel (La Cerisaie), (Les Bureaux)	Clichy-la-Garenne	Juriste / milieu favorisé	Non
Yasmîna	28	2ème gén Maroc	F	Avocate (à son compte)	Ouvrier / chômage	Femme de ménage	Nogent-sur-Oise	Nogent-sur-Oise (domicile parental)	N/A	Non